

*Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Ministère de l'Économie et des Finances.*

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	ii
LISTE DES TABLEAUX .....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES .....	v
LISTE DES ENCADRES .....	vi
SIGLES ET ABBREVIATIONS .....	vii
SYNTHESE .....	ix
INTRODUCTION.....	1
1 <sup>ère</sup> PARTIE : BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE NATIONALE .....	2
CHAPITRE 1 : ANALYSE DE L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE NATIONALE DE 2003 A 2008 .....	3
1.1. SECTEUR REEL.....	3
1.2. FINANCES PUBLIQUES .....	7
1.3. DETTE EXTERIEURE .....	9
1.4. MONNAIE ET CRÉDIT .....	11
1.5. BALANCE DES PAIEMENTS.....	12
1.6. EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE.....	15
CHAPITRE 2 : PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE NATIONALE POUR 2009 ET 2010.....	17
2.1 HYPOTHESES DE LA CONJONCTURE INTERNATIONALE .....	17
2.2 SCENARIO DE BASE.....	17
2.3 SCENARIO ALTERNATIF .....	18
2.4 PRINCIPAUX RESULTATS .....	18
2.5 INFLATION.....	20
2.6 FINANCES PUBLIQUES .....	21
2.7 SECTEUR EXTERIEUR.....	22
2.8 SITUATION MONETAIRE.....	22
2.9 ANALYSE DE SENSIBILITE DE L'ECONOMIE NATIONALE PAR RAPPORT AUX CHOCS INTERNATIONAUX .....	23
2 <sup>ème</sup> PARTIE : CLIMAT DES AFFAIRES : CONTRAINTES, STRATEGIES D'AMELIORATION ET IMPACT SUR LA PAUVRETE.....	26
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE .....	27
1.1. CLARIFICATION DE CONCEPTS .....	27
1.2. REVUE DE LITTERATURE.....	32
CHAPITRE 2 : ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU CLIMAT DES AFFAIRES AU BENIN.....	35
2.1 ANALYSE DES INDICATEURS.....	35
2.2 REFORMES ENGAGEES POUR AMELIORER LE CLIMAT DES AFFAIRES.....	41
2.3 STRATEGIES D'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES AU BENIN .....	51
CHAPITRE 3 : ANALYSE DE L'IMPACT DE L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES SUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	59
3.1 LES DONNEES UTILISEES .....	59
3.2 RELATION ENTRE CLIMAT DES AFFAIRES ET INVESTISSEMENT PRIVE.....	60

3.3	RELATION ENTRE INVESTISSEMENT PRIVE ET CROISSANCE.....	62
3.4	RELATION ENTRE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE .....	64
	CONCLUSION .....	69
	BIBLIOGRAPHIE .....	70
	ANNEXES .....	73

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contribution sectorielle à la croissance.....	5
Tableau 2 : Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC).....	6
Tableau 3 : Evolution du TOFE (en % du PIB) .....	9
Tableau 4 : Situation de la dette publique extérieure (en milliards FCFA).....	10
Tableau 5 : Evolution de la balance des paiements de 2003 à 2008.....	13
Tableau 6 : les principales hypothèses sur la conjoncture internationale.....	17
Tableau 7 : les principales hypothèses sur la conjoncture nationale .....	18
Tableau 8 : Taux de croissance des différents secteurs d'activités en 2009 et 2010.....	20
Tableau 9 : Indicateurs « Doing Business ».....	29
Tableau 10 : Eléments d'analyse des paramètres de l'indice de liberté économique.....	30
Tableau 11 : Evolution du rang du Bénin dans le classement du Doing Business (2005-2008).....	35
Tableau 12 : Evolution des éléments entrant dans la création d'entreprise.....	36
Tableau 13 : Evolution des éléments de la fiscalité .....	37
Tableau 14 : Comparaisons de quelques impôts et taxes dans l'espace UEMOA .....	38
Tableau 15 : Indice de liberté économique en 2007.....	39
Tableau 16: Analyse des paramètres de l'indice de liberté en 2007.....	40
Tableau 17 : Indicateurs économiques d'analyse du risque-pays.....	41
Tableau 18 : Réformes fiscales contenues dans la loi de finances 2009 .....	42
Tableau 19 : Synthèse du code des investissements.....	48
Tableau 20 : Stratégies de facilitation de création d'entreprise.....	51
Tableau 21 : Stratégies de facilitation d'obtention d'entreprise.....	53
Tableau 22 : Stratégies de facilitation du transfert de propriété.....	54
Tableau 23 : Stratégies de facilitation d'obtention de prêts .....	55
Tableau 24 : Stratégies de facilitation de paiement d'impôts.....	57
Tableau 25: Relation entre climat des affaires et investissement privé.....	61
Tableau 26: Impact de l'investissement privé sur la croissance économique .....	63
Tableau 27: Impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté .....	67
Tableau 28: Lien entre croissance économique et pauvreté monétaire .....	68

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance économique de 2003 à 2008 (en %) .....	3
Graphique 2 : Evolution du taux d'inflation .....	6
Graphique 3 : Evolution des recettes et des dépenses totales.....	8
Graphique 4 : Evolution de l'encours de la dette extérieure .....	9
Graphique 5 : Evolution de l'encours de la dette extérieure (en % du PIB).....	10
Graphique 6 : Evolution du ratio service de la dette/recette budgétaire de 2003 à 2008 .....	11
Graphique 7 : Evolution de la situation monétaire intégrée .....	12
Graphique 8 : Evolution du solde de la balance commerciale .....	13
Graphique 9 : Evolution des taux de change effectif réel et effectif nominal .....	15
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance .....	19
Graphique 11 : Evolutions des importations et des exportations .....	22
Graphique 12 : Evolution des cours du baril de pétrole (cents/livre).....	23
Graphique 13 : Impact d'une crise pétrolière par scénario.....	24
Graphique 14 : Evolution des cours du coton (cents/livre) .....	24
Graphique 15 : Impact d'une baisse des cours du coton par scénario .....	25
Graphique 16: Corrélation entre classement de Heritage Foundation et de Doing Business .....	60
Graphique 17: Lien entre croissance économique et réduction de la pauvreté .....	64

## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Causes de l'inflation en fin d'année 2007 et en 2008 .....	7
Encadré 2 : Taux de Change Effectif Nominal et Taux de Change Effectif Réel .....	16
Encadré 3 : Relation entre risques politiques et risques économiques .....	31
Encadré 4 : Méthodologie d'évaluation de l'IPH .....	66

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

APE	Accord de Partenariat Economique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BIC	Bénéfice Industriel et Commercial
BiPEN	Bilan et Perspectives à court et à moyen termes de l'Economie Nationale
BP	Balance des Paiements
CA	Chiffre d'affaires
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CFE	Centre de Formalité des Entreprises
CIME	Centre des Impôts des Moyennes Entreprises
CNRS	Conseil National de la Recherche Scientifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CoFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
CSPEF	Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers
DGAE	Direction Générale des Affaires Economiques
DGB	Direction Générale du Budget
DGID	Direction Générale des Impôts et des Domaines
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPC	Direction de la Prévision et de la Conjoncture
DPP	Direction de la Planification et de la Prospective
FCFA	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique
FMI	Fonds Monétaire International
IADM	Initiative pour l'Allègement de la Dette Multilatérale
ICCG	Indice de la Croissance de la Compétitivité Globale
IDE	Investissements Directs Etrangers
IFU	Identifiant Fiscal Unique
IGR	Impôt Général sur le Revenu
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IPC	Indice de Perception de la Corruption

IPH	Indice de Pauvreté Humaine
IPPTE	Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
IPTS	Impôt Progressif sur les Traitements et Salaires
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCA	Millenium Challenge Account
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MPDEAP	Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique
OCDE	Organisation de Coopération et du Développement Economiques
OCS	Observatoire du Changement Social
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OSD	Orientations Stratégiques de Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
RDM	Rapport sur le Développement dans le Monde
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
RNDB	Revenu National Disponible Brut
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
VPS	Versement Patronal sur Salaire
WDI	Word Development Indicator
WEF	World Economic Forum

## SYNTHESE

### BILAN DE L'ECONOMIE DE 2003 A 2008

La reprise de l'activité économique entamée en 2006, s'est consolidée en 2007 et 2008 avec une production interne qui a enregistré des taux de croissance estimés respectivement à 4,6% et 5,0% contre 3,8% en 2006. Toutefois, en liaison avec les effets néfastes des crises alimentaire et énergétique, le taux d'inflation mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a franchi le seuil communautaire de 3% pour se situer à 7,9% en 2008 contre 1,3% en 2007. S'agissant des finances publiques, on note un ralentissement des recettes en 2008 dû à l'effet conjugué des crises et aux mesures d'exonération prises par le Gouvernement dans le cadre du 10<sup>ème</sup> sommet de la CEN-SAD tenu à Cotonou en juin 2008. Par ailleurs, on note une augmentation des dépenses publiques en liaison avec les grands chantiers de l'Etat et les mesures sociales prises par le Gouvernement. Il en résulte une aggravation du déficit global et une hausse du niveau de la dette publique en 2008.

### DIAGNOSTIC DU CLIMAT DES AFFAIRES AU BENIN

L'analyse diagnostique à travers l'indicateur « Doing Business » de la Banque Mondiale, l'indice de liberté économique de Héritage Foundation et le riche-pays de la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (CoFACE), a permis d'appréhender les faiblesses liées au climat des affaires au Bénin.

#### ❖ Indicateur « Doing Business » de la Banque Mondiale

Dans le classement de « Doing Business » sur la période de 2005 à 2008, le Bénin est passé de 139<sup>ème</sup> sur 165 pays au 151<sup>ème</sup> rang sur 178 pays. Ceci suggère que le cadre règlementaire et procédurier n'est pas incitatif au Bénin comparativement à d'autres pays. Plusieurs facteurs contribuent à ce recul du Bénin.

En termes de création d'entreprise, la durée élevée pour remplir les formalités, le coût de création excessif avoisinant 195% du revenu par habitant en 2007 sont quelques facteurs qui expliquent le mauvais classement du Bénin .

S'agissant de la fiscalité, elle constitue un poids important qui affecte la trésorerie des entreprises. En effet, le nombre d'impôts est de 55 en 2007, représentant 73,3% des bénéfices des entreprises, et le temps consacré à leur paiement s'établit à 270 heures soit environ 44 jours de travail en 2007.

Quant à l'exercice des droits de propriété et de protection des investisseurs, le problème fondamental est le manque de spécialisation et de formation professionnelle des juges en matière de droit économique, de droit des affaires et de méthodes alternatives de règlement des litiges.

En ce qui concerne l'obtention de prêts, le coût du financement est élevé du fait de l'inadaptation de l'architecture du système financier.

#### ❖ Indice de liberté économique

Le degré d'ouverture du Bénin en termes de liberté de faire des affaires est évalué à 55% selon Heritage Foundation. S'agissant du classement suivant l'indice de la liberté économique, le Bénin occupe le 110<sup>ème</sup> rang sur 162 pays évalués au total et le 20<sup>ème</sup> rang sur 40 pays africains, en 2007. Le Bénin a obtenu de mauvais scores surtout dans les domaines de la corruption, des droits de propriété, de la liberté d'investissement, de la liberté d'entreprendre et de la souplesse du marché du travail. La plus faible note du Bénin est relative à la corruption (25% en 2007). La corruption contribue à accroître les charges des entreprises et crée de nombreuses distorsions dans le développement économique du pays.

#### ❖ **Risque-pays**

La CoFACE a donné la note B pour le risque-pays du Bénin en 2007, ce qui signifie que des incertitudes au plan économique et financier et un environnement des affaires parfois difficile sont susceptibles d'affecter des comportements de paiement. L'analyse de cette note du Bénin en risque-pays révèle que les performances économiques du Bénin sont faibles et sujettes à des chocs non maîtrisables.

Cependant, le risque politique est faible au Bénin. En effet, il est un pays démocratique avec des Institutions de contre pouvoir qui fonctionnent normalement et une alternance régulière au pouvoir.

#### ❖ **Réformes engagées par le Gouvernement**

Face à cet environnement des affaires qui n'est pas très favorable aux investissements, le Gouvernement a accéléré la mise en place de plusieurs réformes. Ces réformes touchent le foncier, la fiscalité, le code des investissements et la politique de financement du secteur privé.

Les réformes fiscales ont porté essentiellement sur le code général des impôts et visent à faciliter la création d'entreprise et d'emploi ainsi que la mise en place de nouveaux investissements privés. En outre, la révision du code des investissements est faite dans l'optique de lever les barrières d'entrée pour les opérateurs économiques qui désirent investir dans les industries lourdes et structurantes. Ceci s'est traduit par l'institution des régimes D et E relatifs respectivement aux investissements lourds et structurants.

#### ❖ **Stratégies d'amélioration proposées**

En complément à ces réformes, cette étude a proposé des stratégies axées sur douze (12) domaines et dont la mise en application effective rehaussera le niveau actuel du climat des affaires au Bénin. Ces réformes prennent en compte les recommandations faites par la Banque Mondiale lors des différentes missions d'évaluation des indicateurs « Doing Business » ainsi que le plaidoyer pour la structuration du secteur informel au Bénin.

### **IMPACT DE L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES SUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE**

Pour évaluer les effets de l'amélioration du climat des affaires sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté, une démarche tripartite a été adoptée. L'analyse de l'impact du climat des affaires sur l'investissement privé est faite en première partie. La deuxième partie est consacrée

aux effets de l'investissement privé sur la croissance économique. Enfin, troisième partie a porté sur la relation entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

#### ❖ **Relation entre le climat des affaires et l'investissement privé**

Pour appréhender la relation entre l'investissement privé et le climat des affaires, deux estimations ont été faites. De ces estimations, il ressort qu'une amélioration du climat des affaires entraîne une hausse des investissements privés. Spécifiquement, le renforcement de la lutte contre la corruption et l'amélioration de l'exercice du droit de propriété augmentent positivement et significativement l'investissement privé. En outre, l'amélioration du taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) par tête, de la masse monétaire par rapport au PIB et des termes de l'échange influence aussi positivement et significativement l'investissement privé. A l'opposé, l'augmentation plus vite de l'investissement public par rapport au PIB et l'accroissement du déficit budgétaire n'encouragent pas l'investissement privé.

#### ❖ **Relation entre investissement privé et croissance économique**

Ce paragraphe utilise les travaux de Samaké (2008) relatifs aux impacts des investissements public et privé sur la croissance économique au Bénin. Ses résultats montrent que les investissements privés ont une influence plus marquée sur la croissance économique que les investissements publics aussi bien à court qu'à long terme. En effet, lorsque les investissements privés augmentent de 1%, la croissance économique s'améliore de 0,22 point à long terme tandis qu'elle gagne 0,20 point lorsque les investissements publics augmentent de 1%. Par ailleurs, la vitesse d'ajustement par rapport à la tendance de croissance à long terme, d'un choc à court terme de 1% sur les investissements privés est estimée à 16% par an. Cette vitesse est de 3% pour les investissements publics.

#### ❖ **Relation entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté**

Les effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté sont analysés à l'aide d'un modèle économétrique. L'estimation de la relation entre la réduction de la pauvreté et la croissance économique montre que la croissance économique, le taux d'enrôlement au cours secondaire, l'amélioration des termes de l'échange et l'ouverture commerciale diminuent significativement les déficits dans les dimensions fondamentales du développement humain et par conséquent contribuent à la réduction de la pauvreté.

L'amélioration du climat des affaires est donc d'une importance capitale dans la réduction de la pauvreté, et ce, à travers son impact significatif sur la croissance économique. Cependant, l'accélération de la croissance économique n'est pas suffisante à la réduction de la pauvreté. Il faut qu'elle soit accompagnée de bonnes politiques de redistribution des revenus et de croissance pro-pauvres.

## INTRODUCTION

Le document portant "Bilan et Perspectives de l'Economie Nationale (BiPEN)" a pour objectif de faire le point de l'activité économique au cours des cinq dernières années, d'en donner les perspectives à court et moyen termes et d'analyser une question brûlante de l'actualité économique.

L'économie béninoise a amorcé depuis 2006, une phase d'accélération des activités dans l'optique de se donner les bases d'une économie émergente. Rendre la croissance plus forte et plus durable passe, entre autres, par un développement et une diversification de l'activité économique du secteur privé. Pour ce faire, l'Agenda 2025 pour un Bénin émergent vise à ériger les pôles de développement sur quatre (4) fondations dont un environnement des affaires de classe internationale.

Le développement et la diversification des activités économiques du secteur privé est aussi une base de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP). La logique implicite de cette stratégie est que l'accroissement du niveau de vie et la réduction de la pauvreté ne peuvent être obtenus que par une croissance économique soutenue, qui dépend d'un climat des investissements propice à l'activité économique.

Les lettres de noblesse de l'entreprise privée, créatrice de richesses et d'emplois, sont reconnues au Bénin depuis le début des années 80 avec les politiques d'ajustement structurel. Plusieurs politiques de promotion des investissements privés sont définies et appliquées depuis cette période. Cependant, plusieurs rapports récents d'étude et de mission portés sur le climat des investissements au Bénin, ont révélé que l'environnement des affaires est peu attractif.

C'est à cette fin que l'édition 2008 du BiPEN se propose d'étudier les différentes questions relatives au climat des affaires et à l'attractivité du Bénin.

Le présent document est structuré en deux parties. La première partie fait le Bilan de l'activité économique nationale au cours de la période 2003-2008 et en donne les perspectives pour 2009 et 2010. La deuxième partie est consacrée à l'analyse diagnostique du climat des affaires au Bénin et à l'étude de l'impact de l'amélioration du climat des affaires sur la croissance et la réduction de la pauvreté au Bénin.

**1<sup>ère</sup> PARTIE : BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE  
NATIONALE DE 2003 à 2008**

## CHAPITRE 1 : Analyse de l'évolution de l'économie nationale de 2003 à 2008

### 1.1. SECTEUR REEL

La reprise de l'activité économique entamée depuis le deuxième trimestre 2006, s'est consolidée en 2007 et 2008. Cette performance a été confirmée avec la publication de la note financière attribuée au Bénin par Standards & Poor's qui est passée de "B Stable B" à "B Positive B"<sup>1</sup>. Ceci montre les efforts consentis par le Gouvernement du Bénin pour relancer l'économie nationale.

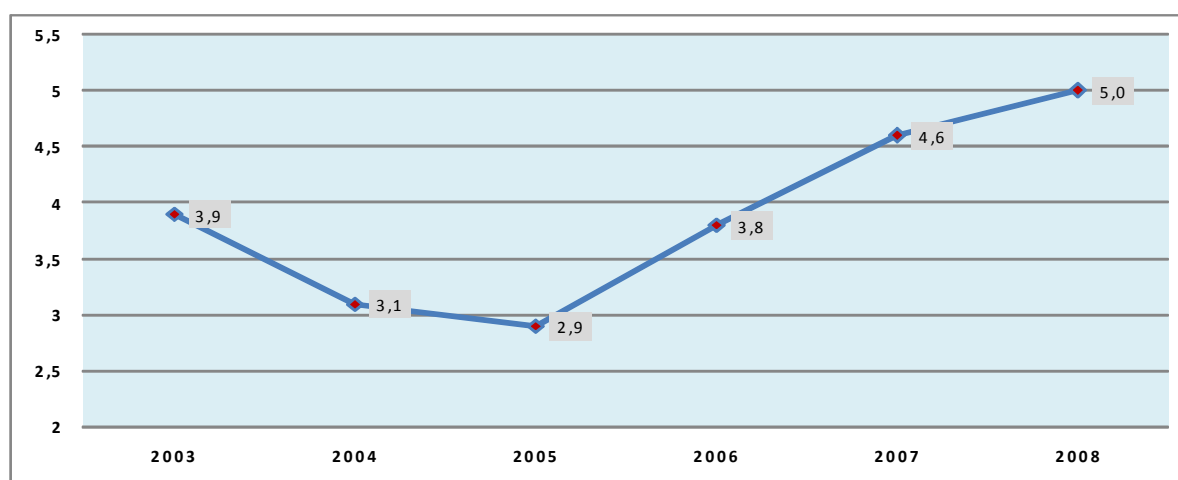
#### 1.1.1. Produit Intérieur Brut

Le Produit Intérieur Brut du Bénin s'est affermi en 2007 et 2008 avec des taux de croissance économique estimés respectivement à 4,6% et 5,0% contre 3,8% en 2006 (Graphique 1).

Cependant, l'économie béninoise reste confrontée aux crises énergétique et alimentaire. Au niveau international, la hausse des cours du pétrole, la baisse du dollar américain face à l'euro et la crise économique découlant de celle des marchés financiers, sont autant de facteurs qui ont pesé sur l'économie béninoise notamment au niveau de la balance commerciale.

Ces bonnes performances sont tirées, entre autres, par les réformes économiques mises en œuvre, notamment l'assainissement des finances publiques, l'apurement de la dette de l'Etat vis-à-vis du secteur privé et la promotion du secteur privé à travers les grands travaux, l'organisation de la CEN-SAD, la relance de la filière coton et la dynamisation des relations économiques avec le Nigéria.

Graphique 1: Evolution du taux de croissance économique de 2003 à 2008 (en %)



Source : DPC/DGAE, 2009

<sup>1</sup> La note B stable B signifie que le Bénin a une économie dont le climat des affaires est bon et les perspectives seront stables ; B positive B signifie que l'économie béninoise a une situation bonne et les perspectives montrent que la situation économique sera meilleure.

### ❖ Secteur primaire

En 2007, le secteur primaire a enregistré une augmentation de 4,2% contre 5,6% en 2006. Ce résultat est consécutif au ralentissement de la production végétale dû aux inondations observées au cours de l'année 2007, qui ont endommagé les récoltes dans certaines régions (l'Atacora, l'Ouémé, le Plateau, le Zou et le Sud du Borgou). En effet, 15 910 hectares<sup>2</sup> de cultures ont été inondés en 2007 et les cultures les plus affectées sont le maïs, le manioc, le coton et le riz. En 2008, le secteur primaire a connu une augmentation de 3,8% de sa valeur ajoutée et a contribué à hauteur de 1,4% à la croissance. Cette performance provient principalement de l'amélioration de la production vivrière, en particulier le maïs (11%) et le riz (36%), découlant du bon niveau de la pluviométrie par rapport à 2007 et de la mise en œuvre du Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire, en réponse à la crise alimentaire.

Sur la base des données recueillies au niveau de la Direction de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, la production de céréales au cours de la campagne agricole 2007/2008 a connu une baisse de 14,3% par rapport à la campagne 2006/2007 passant de 1.199.244 tonnes à 1.027.622 tonnes. Cette baisse est essentiellement due à une réduction d'environ 23% des superficies emblavées, notamment au niveau du maïs dont la superficie emblavée est passée de 864.772 ha en 2006 à 679.660 ha en 2007. Au cours de la campagne 2008/2009, la production du maïs s'est établie à 1.297.966 tonnes, soit un taux d'accroissement de 26,30%.

S'agissant de la production des racines et tubercules au cours de la campagne 2007/2008, elle a décliné de 9,8% par rapport à la campagne précédente, passant de 4.497.054 tonnes à 4.058.055 tonnes. Cette baisse est due à une diminution des rendements de 22%. Par contre, elle s'est accrue de 23% durant la campagne 2008/2009 et s'évalue à 4.993.817 tonnes.

Quant à la production globale des cultures industrielles, elle a connu une chute de 4,9%, malgré un accroissement de la production cotonnière de 11,6%, d'ananas de 3,9% et de tabac de 7,2%. Cette situation est essentiellement due à une baisse importante des productions d'arachide (33,2%) et de canne à sucre (38,9%). Au cours de la campagne 2008/2009, la production globale des cultures industrielles est de 537.713 tonnes. En ce qui concerne particulièrement le coton, les productions sont respectivement de 268 627 et 220 000 tonnes pour les campagnes 2007/2008 et 2008/2009 contre 240 491 tonnes lors de la campagne 2006/2007. Cette contre performance notée en 2008 est imputable à la vulnérabilité de la production aux perturbations climatiques. La non maîtrise de l'eau a favorisé l'apparition dans le bassin du Nord du pays, de voraces parasites tels que les hélicovarpas. En ce qui concerne le bassin du Sud du pays, il a enregistré des pourritures de capsules du fait de la poursuite des pluies sur des capsules de coton arrivées à maturité. A ces problèmes climatiques, il faut ajouter le non respect des itinéraires techniques et la désaffection des producteurs par rapport à la culture du coton du fait de la mauvaise gestion de la caution solidaire et de la promotion de la production vivrière. Le taux d'abandon de la production cotonnière a atteint 80% dans certaines localités.

S'agissant de l'élevage, sa valeur ajoutée a subi une légère baisse de 0,1%. Quant à la pêche, sa valeur ajoutée a enregistré en 2008, une hausse de 3,0% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est imputable à la pêche industrielle et à la pêche maritime artisanale qui ont enregistré une amélioration de leur production respective de 13,4% et 18,3%. Toutefois, depuis 2007, la

---

<sup>2</sup> Bulletin ONASA d'octobre 2007

production halieutique est en baisse. Cette baisse est due au fait que les côtes béninoises sont de moins en moins poissonneuses.

#### ❖ Secteur secondaire

Le secteur secondaire a enregistré une bonne performance avec un taux de croissance qui est passé de -0,6% en 2006 à 4,0% en 2007. Cette croissance est essentiellement tirée par les industries cimentières et le sous secteur des BTP, grâce à la politique des grands travaux engagés par le Gouvernement. Le niveau d'activité des industries d'égrenage qui est lié à celui de la production cotonnière a évolué suivant la même tendance. Ainsi, les taux de croissance des industries extractives et des BTP sont ressortis respectivement à 7,0% et 7,2% en 2007. Cependant, le sous secteur énergétique reste encore perturbé par la crise de l'énergie électrique, ce qui ralentit sa croissance qui est passée de 2,4% en 2006 à 1,9% en 2007. En 2008, le secteur secondaire a enregistré une hausse globale de 4,4% de sa valeur ajoutée. Ce regain de l'activité est en relation avec les bonnes performances enregistrées au niveau des BTP (8,2%) tirées notamment par l'organisation du 10<sup>ème</sup> Sommet de la CEN-SAD et au niveau des industries manufacturières (3,3%).

#### ❖ Secteur tertiaire

L'activité dans le secteur tertiaire a poursuivi la hausse entamée depuis 2006 avec des taux de croissance qui ressortent à 5,5% en 2007 et à 6,9% en 2008 contre 3,4% en 2006. Cette performance est relative à l'amélioration de la compétitivité du Port de Cotonou grâce aux différentes réformes qui y sont engagées et au renforcement des relations de coopération avec le Nigeria, principal destinataire du commerce de réexportation. A cela, il faut ajouter les réformes engagées dans le sous secteur des télécommunications notamment au niveau des GSM. La hausse enregistrée dans le secteur tertiaire est également imputable aux effets induits de l'amélioration de l'activité dans les secteurs primaire et secondaire.

#### ❖ Services non marchands

Le taux de croissance des services non marchands (prestations de l'administration publique) a connu pratiquement le même niveau que celui enregistré en 2006, soit 4,6% en 2007 contre 4,8% il y a un an (Tableau 1). Cette stabilité est le signe des différentes mesures prises par le Gouvernement pour maîtriser les dépenses publiques, tout en améliorant le niveau des transferts et des salaires. En liaison avec l'amélioration des recettes budgétaires et l'efficacité des dépenses publiques, les services non marchands ont progressé de 5% en 2008.

**Tableau 1 :** Contribution sectorielle à la croissance

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur Primaire	0,9	2,4	-0,3	2,1	1,6	1,4
Secteur secondaire	0,4	-0,1	0,8	-0,1	0,5	0,6
Secteur Tertiaire	1,9	-0,1	1,8	1,1	1,8	2,2
Services non Marchands	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
DTI et TVA intérieure	0,2	0,5	0,3	0,3	0,4	0,4
<b>Total PIB</b>	<b>3,9</b>	<b>3,1</b>	<b>2,9</b>	<b>3,8</b>	<b>4,6</b>	<b>5,0</b>

Source : INSAE, 2009

### 1.1.2. Evolution des prix et l'inflation

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) s'est inscrit dans une tendance haussière en 2007 et 2008 en se situant respectivement à 138,7 et 149,5 contre 136,7 en 2006 (Tableau 2). Les postes qui ont connu une hausse des prix sont notamment ceux des produits alimentaires, boissons et tabac puis des transports.

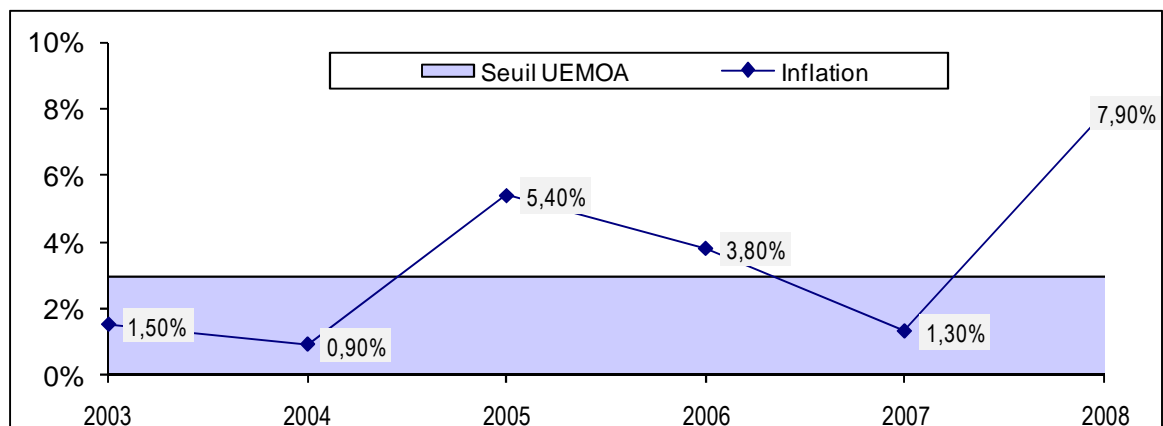
**Tableau 2 :** Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)

Rubriques	2006	2007	2008	Var. 07/06	Var. 08/07
<b>Ensemble IHPC</b>	<b>136,7</b>	<b>138,5</b>	<b>149,5</b>	<b>1,3</b>	<b>7,9</b>
Produits alimentaires, boissons et tabac	126,7	125,8	148,4	-0,7	18,0
Habillement et articles chaussants	112,4	111,2	111,4	-1,1	0,2
Logement, eau, électricité, autres combustibles.	159,3	158,7	166,4	-0,4	4,9
Ameublement., équipement, ménager, entretien	118,6	120,2	123,9	1,3	3,1
Santé	118,8	120,1	123	1,1	2,4
Transports	200,3	218,2	229,2	8,9	5,0
Loisirs, spectacles et culture	114,8	113,6	111,1	-1	-2,2
Enseignement	123,8	123,8	124	0	0,2
Hôtels, café, restaurants	135,1	138,6	139,7	2,6	0,8
Autres biens et services	114,9	114,7	115,7	-0,2	0,9

Source : INSAE, décembre 2008

Le taux d'inflation est ressorti à 1,3% en 2007 contre 3,8% en 2006 et se situe en deçà du seuil communautaire de 3% (Encadré 1). Ce ralentissement de l'inflation s'explique par la disponibilité des produits alimentaires sur les marchés pendant une bonne partie de l'année (9 mois sur 12) et des mesures prises par le Gouvernement pour contenir la flambée des prix (baisse des valeurs consensuelles, etc.). Par contre, en 2008, ce taux excède le niveau communautaire et s'est situé à 7,9% (Graphique 2). Cette situation est tributaire de la flambée des prix des produits alimentaires et des services de transport découlant respectivement de la crise alimentaire et celle pétrolière.

**Graphique 2 :** Evolution du taux d'inflation



Source : DPC/DGAE, 2009

**Encadré 1 : Causes de l'inflation en fin d'année 2007 et en 2008**

L'inflation est un phénomène qui s'observe lorsque le niveau général des prix d'un panier de biens au cours d'une période donnée dépasse le niveau de ce panier de biens à la même période de l'année précédente. Le dernier trimestre de l'année 2007 a été marqué par une hausse du niveau général des prix à la consommation qui a atteint un niveau assez inquiétant. Les causes de cette hausse du niveau général des prix en fin d'année sont aussi bien d'ordre interne qu'externe.

Sur le plan interne, la hausse est intervenue suite à l'augmentation des prix des produits agricoles. Cette augmentation est un phénomène saisonnier qui découle pour une large part, du cycle de production de ces produits mais aussi dans une moindre mesure, de la pression sur les prix qui caractérise l'approche des fêtes de fin d'année. Toutefois la hausse observée est accentuée par les événements conjoncturels suivants :

- les inondations et les poches de sécheresse notées par endroit au cours de la campagne agricole 2007/2008 qui ont affecté la production agricole, notamment la production céréalière avec une baisse de 14%;
- l'exportation des céréales vers les pays limitrophes proposant des prix plus attractifs ;
- la sortie de plus en plus marquée du cheptel béninois, notamment les moutons et les bœufs en direction du Nigeria où les conditions de rémunération sont plus attractives créant une raréfaction de la viande sur le marché national.

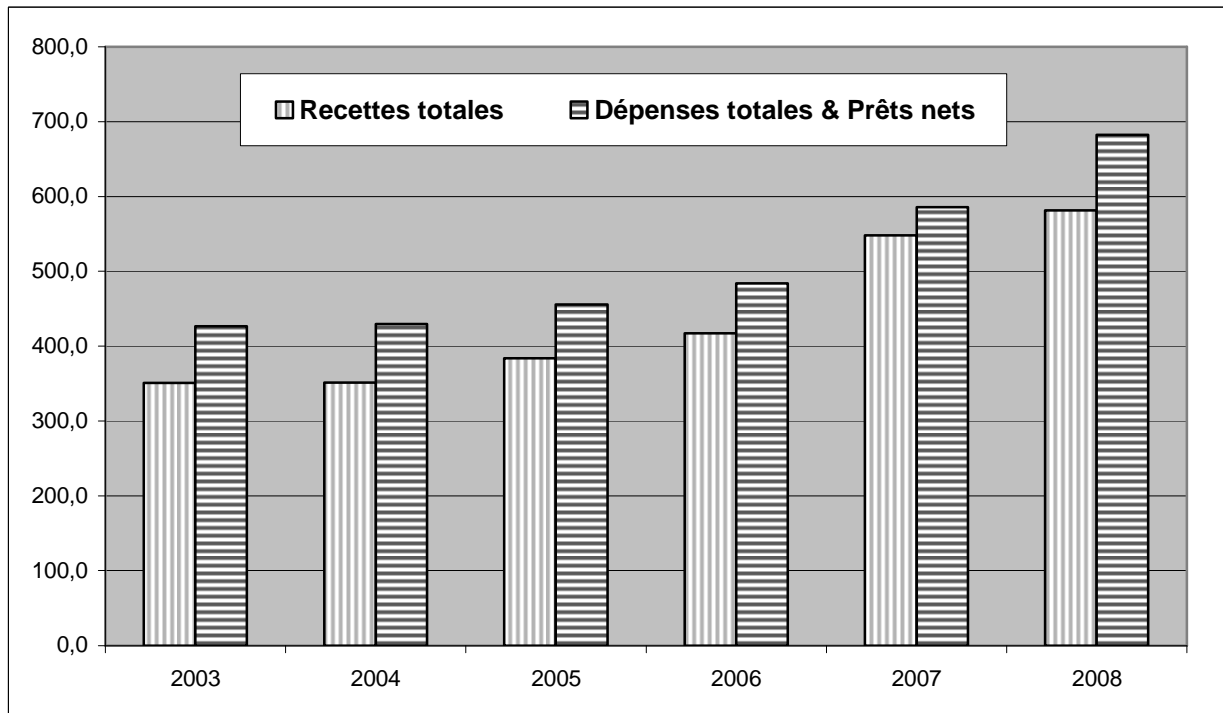
Sur le plan externe, la hausse des prix constatée est, pour une large part, due à la flambée des prix de certains produits de grande consommation sur le marché international, notamment le blé et les produits laitiers. Cette hausse des prix des produits importés a été cependant amortie jusqu'ici pour les consommateurs béninois grâce à l'appréciation du franc CFA par rapport au dollar via l'euro et au contrôle des prix de certains produits de grande nécessité (pain, les produits pétroliers, etc.).

Aux regards des différentes causes de la hausse des prix enregistrée au quatrième trimestre de l'année 2007 et en 2008, il ressort que cette hausse des prix constatée est un phénomène conjoncturel. Le niveau général des prix des produits vivriers devrait diminuer dans les prochains mois avec la reprise des productions céréalière et animale aussi bien dans les grands pays producteurs qu'au Bénin.

Source : DPC/DGAE

## 1.2. FINANCES PUBLIQUES

Les opérations financières de l'Etat au cours de l'année 2007 ont été marquées par la poursuite de la discipline budgétaire. Les recettes ont connu une hausse de 31,3% entre 2006 et 2007, soit une augmentation de 130,2 milliards de FCFA. En 2008, elles se sont établies à 581,2 milliards de FCFA (Graphique 3), soit une hausse de 6,1% par rapport à 2007. Ce ralentissement dans la mobilisation des recettes en 2008, s'explique par les différentes mesures d'exonération prises par le Gouvernement dans le cadre du 10ème Sommet de la CEN-SAD tenu à Cotonou en juin 2008 et pour juguler les effets de la crise alimentaire.

**Graphique 3 : Evolution des recettes et des dépenses totales**

Source : DPC/DGAE

Quant aux dépenses, elles ont enregistré une hausse, passant de 19,5% du PIB en 2006 pour s'établir à 22,2% du PIB en 2007 (Tableau 3). Cette augmentation des dépenses s'explique essentiellement par la hausse des investissements publics. En effet, les investissements publics sont passés de 4,6% du PIB en 2006 à 7,8% du PIB en 2007. Cette performance est en liaison avec le lancement des grands chantiers de l'Etat.

S'agissant des dépenses totales en 2008, elles se sont établies à 682,3 milliards de FCFA, soit une hausse de 16,5 % par rapport à 2007. Cette hausse des dépenses est tirée par les dépenses de personnel qui sont passées de 143,1 milliards de FCFA en 2007 à 182,4 milliards de FCFA en 2008, soit une hausse de 27,5%, en liaison entre autres avec i) la poursuite du recrutement de nouveaux Agents Permanents de l'Etat dans la fonction publique ; ii) l'évolution du point indiciaire des Agents Permanents de l'Etat ; iii) l'octroi d'une allocation de 25% du point indiciaire au corps enseignant dans le cadre de la revalorisation de la fonction enseignante et l'octroi des primes à d'autres catégories d'agents (santé, etc.).

Il résulte de l'évolution des recettes et des dépenses, une aggravation de déficit global base ordonnancement qui est ressorti à 101,06 milliards de FCFA en 2008 contre 37,7 milliards de FCFA en 2007.

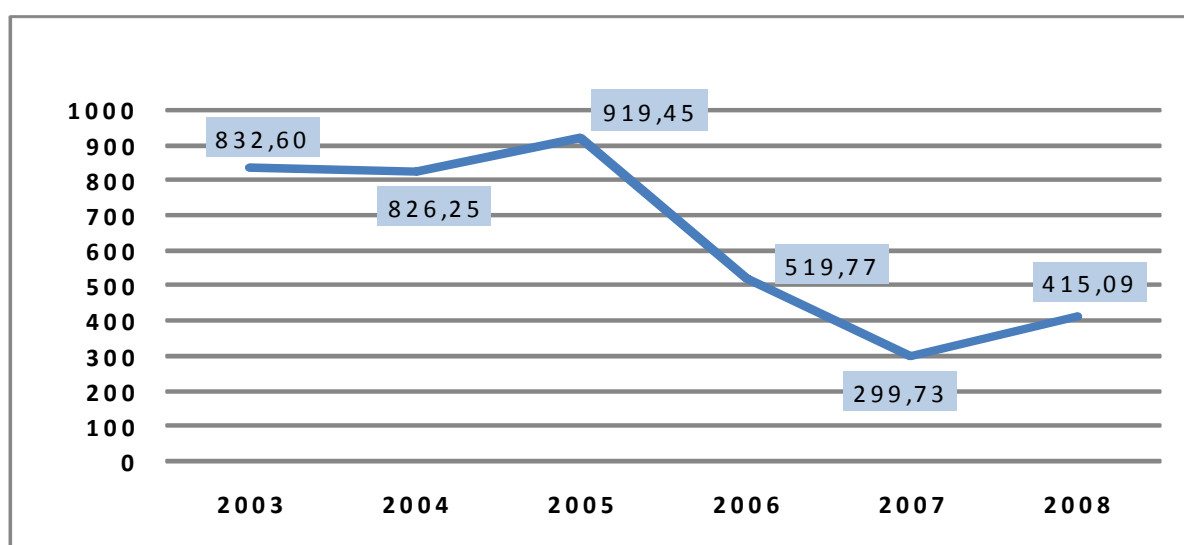
**Tableau 3 : Evolution du TOFE (en % du PIB)**

Rubriques	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Recettes totales</b>	<b>16,6</b>	<b>16,4</b>	<b>16,7</b>	<b>16,9</b>	<b>20,7</b>	<b>19,5</b>
Recettes fiscales	14,9	14,6	14,5	15,4	16,9	17,2
Recettes non fiscales	1,7	1,9	2,1	1,5	3,8	2,3
<b>Dépenses totales</b>	<b>22</b>	<b>20,1</b>	<b>21,3</b>	<b>19,5</b>	<b>22,2</b>	<b>22,9</b>
Dépenses de personnel	5,1	5,5	5,7	5,5	5,4	6,1
Investissement public	6,6	6,1	6,3	4,6	7,8	6,3
Contribution budgétaire	3	2,9	3,3	2,0	3,5	4,0
<b>Déficit global (base ordonnancement)</b>	<b>-5,4</b>	<b>-3,6</b>	<b>-4,6</b>	<b>-2,5</b>	<b>-1,5</b>	<b>-3,4</b>

Source : DPC/DGAE sur la base des données de la CSPEF et de l'INSAE

### 1.3. DETTE EXTERIEURE

A fin décembre 2007, le stock de la dette extérieure du Bénin s'élevait à 299,7 milliards FCFA, contre 519,8 milliards en 2006 (Graphique 4), soit une baisse de 42,3%. Cette baisse est notamment tirée par les allègements obtenus dans le cadre de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPTE) depuis 2000 et de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) depuis 2006. Ces allègements ont permis de réduire de manière significative la dette de l'Etat engendrant ainsi une économie d'environ 21,5 milliards de FCFA au Bénin en 2007. Par contre en 2008, la dette publique a connu une hausse de 38,5% passant à 415,1 milliards de FCFA.

**Graphique 4 : Evolution de l'encours de la dette extérieure**

Source : DPC /DGAE

Cette évolution de l'encours de la dette provient aussi bien des fluctuations du stock de la dette bilatérale que celui de la dette multilatérale (Tableau 4). En effet, la dette bilatérale est passée de 128,1 milliards de FCFA en 2006 à 58,8 milliards de FCFA en 2007, soit une baisse de 54,1%. En 2008, elle est passée à 73,6 milliards, soit une augmentation de 25,1%. La dette multilatérale, quant à elle, a enregistré une baisse de 38,5% par rapport à 2006 pour s'afficher à 240,9 milliards de FCFA en 2007 tandis qu'en 2008, elle a connu une hausse de 41,8%.

**Tableau 4 :** Situation de la dette publique extérieure (en milliards FCFA)

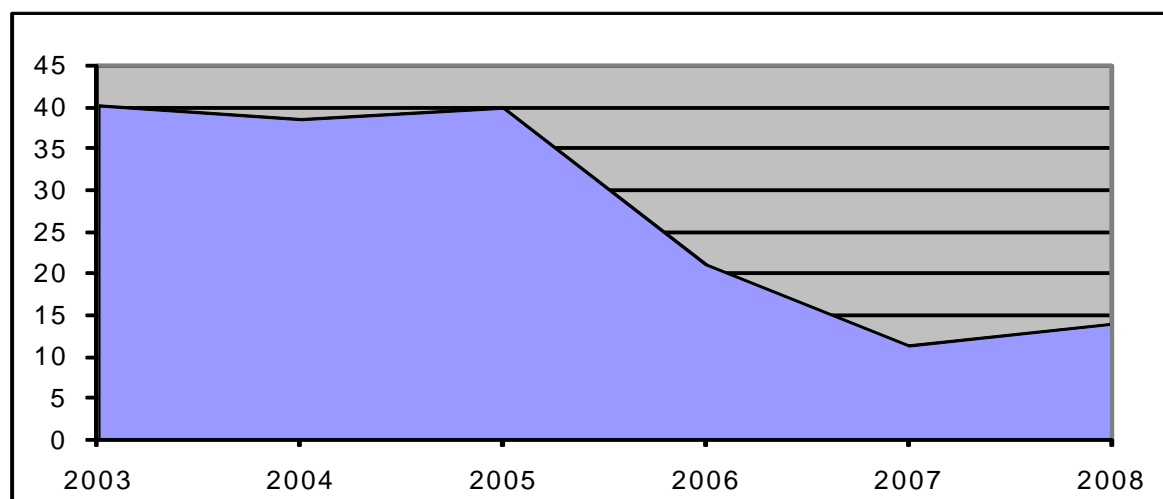
Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Encours</b>	<b>832,6</b>	<b>826,3</b>	<b>919,5</b>	<b>519,8</b>	<b>299,7</b>	<b>415,1</b>
Dette Bilatérale	144,5	137,5	144,6	128,1	58,8	73,6
Dette Multilatérale	688,1	688,8	774,8	391,7	240,9	341,5
<b>Service assuré</b>	<b>15,7</b>	<b>14,9</b>	<b>12,9</b>	<b>14,9</b>	<b>13,8</b>	<b>17,0</b>

Source : CAA, 2009

Cette tendance observée au niveau de la situation de la dette s'est répercutée sur le ratio encours de la dette publique en pourcentage du PIB. En effet, l'encours de la dette en pourcentage du PIB a baissé en passant de 20,9% en 2006 à 11,1% en 2007 pour s'établir à 14,0% en 2008 (Graphique 5).

Ce taux enregistré par le Bénin se situe largement en deçà du seuil communautaire de 70% et montre que le Bénin dispose d'une grande latitude à l'endettement pour financer ses projets de développement.

**Graphique 5 :** Evolution de l'encours de la dette extérieure (en % du PIB)

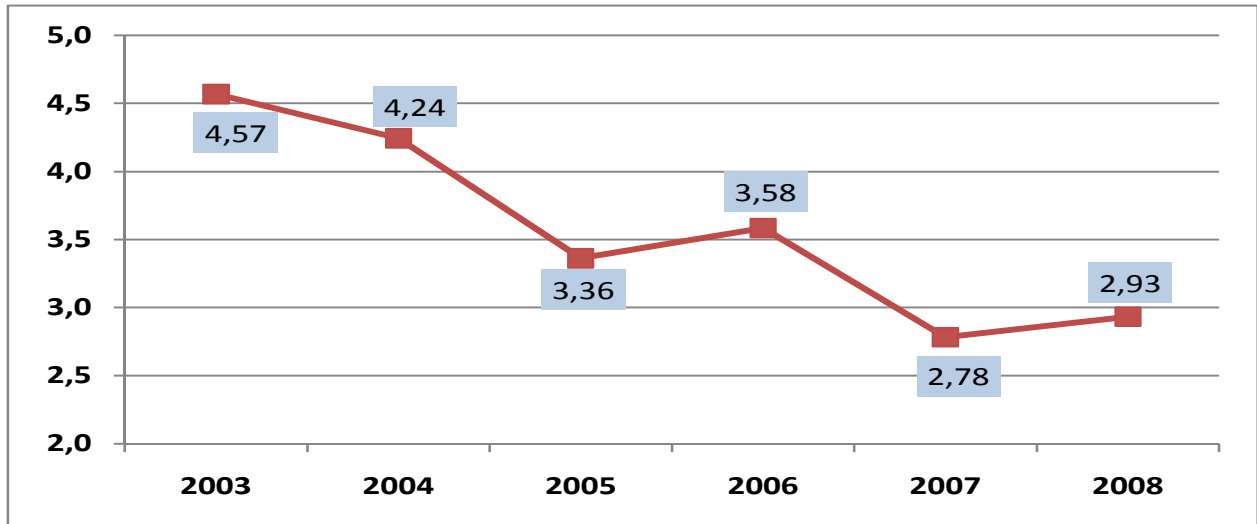


Source : DPC/DGAE

De plus, le ratio service de la dette sur les recettes budgétaires (hors allègements) s'inscrit à 2,8% et 2,9% respectivement en 2007 et en 2008 contre 3,6 % en 2006 (Graphique 6). Ce ratio représente le niveau de couverture du service de la dette par les recettes budgétaires du pays. Au regard des

chiffres, on en déduit que le Bénin a utilisé environ 3% des ressources budgétaires pour assurer le service de la dette en 2008.

**Graphique 6 : Evolution du ratio service de la dette/recette budgétaire de 2003 à 2008**

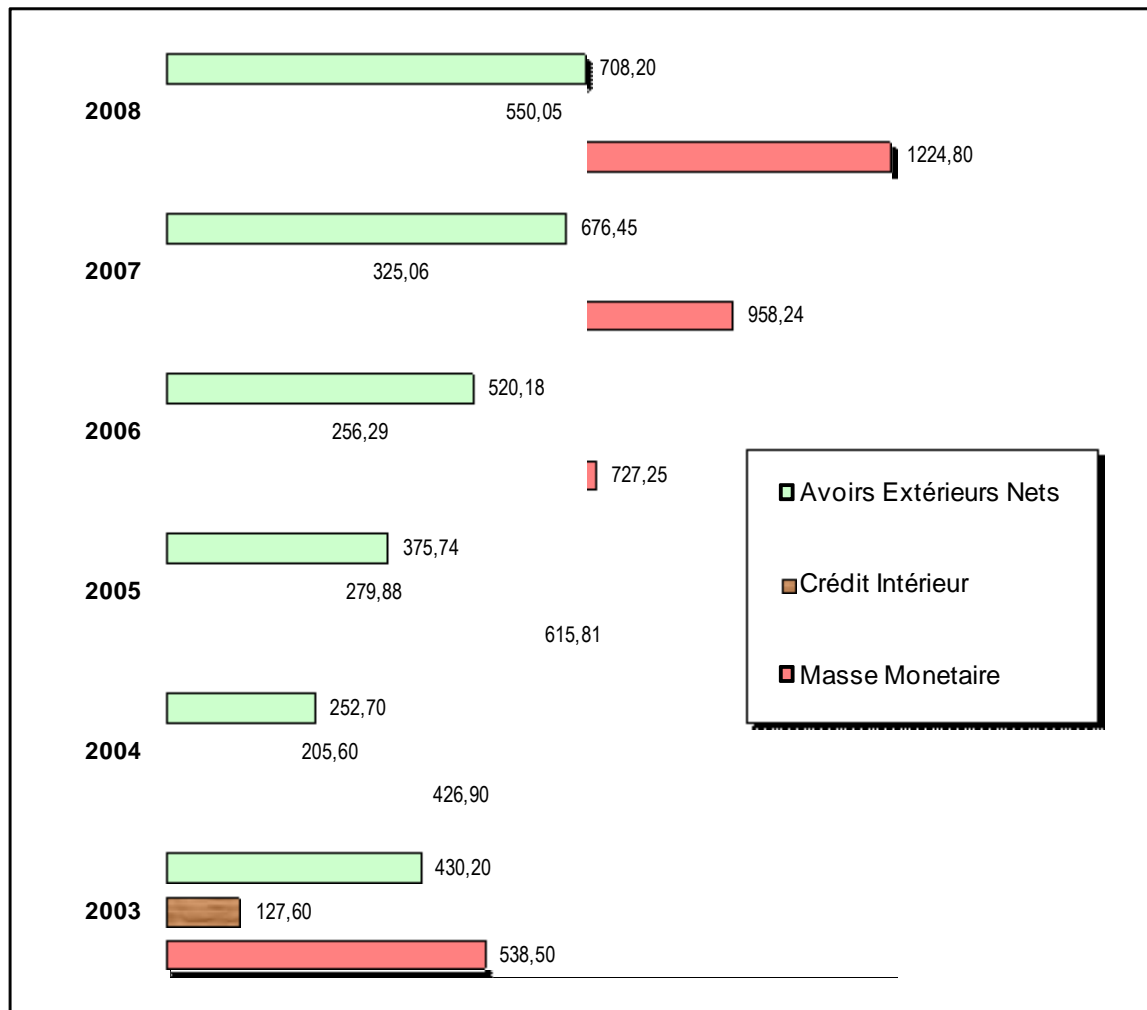


Source : DPC/DGAE, 2009

#### 1.4. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire a été caractérisée en 2007 par une consolidation de la masse monétaire et de ses contreparties. En effet, la masse monétaire est passée de 727,3 milliards de FCFA en 2006 à 958,2 milliards de FCFA en 2007 (Graphique 7) soit un accroissement de 31,8%. Cette tendance haussière observée, est tirée essentiellement par le renforcement des dépôts en banque qui ont atteint 712,8 milliards de FCFA en 2007 contre 463,9 milliards de FCFA en 2006. S'agissant des contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets ont connu une augmentation de 30,0% par rapport à 2006. Quant aux crédits intérieurs, ils sont passés de 256,3 milliards de FCFA en 2006 à 325,1 milliards de FCFA en 2007 soit un accroissement de 26,8%. Cette hausse du crédit intérieur est tirée par une amélioration du crédit à l'économie qui est passé de 415,8 milliards de FCFA en 2006 à 527,6 milliards de FCFA en 2007.

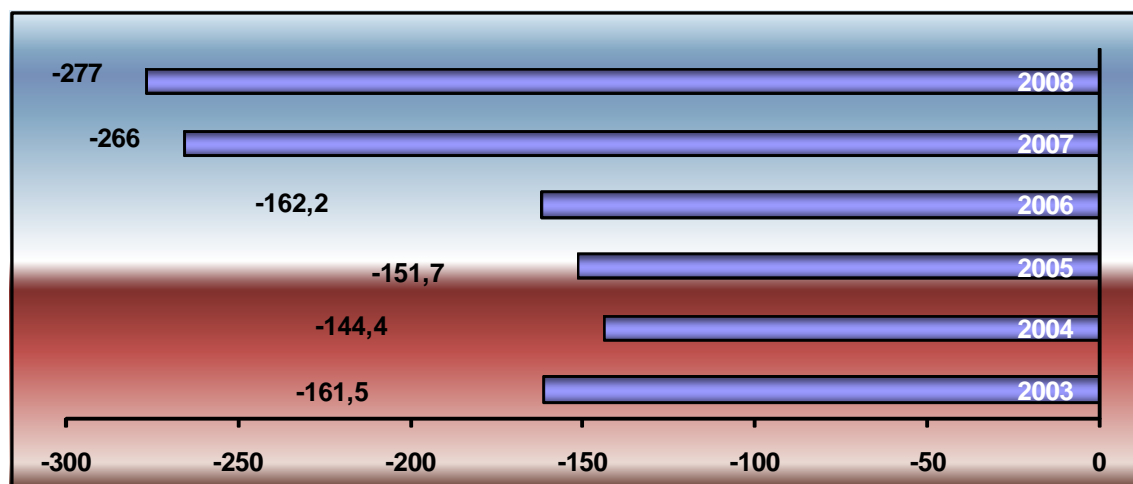
S'agissant de la situation monétaire en 2008, la masse monétaire est estimée à 1224,8 milliards de FCFA, marquant ainsi une hausse de 27,8% par rapport à son niveau de 2007. Quant aux contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets et le crédit intérieur, ont connu respectivement une hausse de 4,7% et 69,2% pour s'établir respectivement à 708,2 milliards de FCFA et 550,1 milliards de FCFA. L'évolution du crédit intérieur est tirée à la fois par le crédit à l'économie qui a connu une hausse de 18,3% et la position nette du Gouvernement qui a enregistré une amélioration de 128,3 milliards de FCFA. Ce qui est de nature à favoriser l'investissement privé.

**Graphique 7 : Evolution de la situation monétaire intégrée**

Source : DPC/DGAE

### 1.5. BALANCE DES PAIEMENTS

Le Bénin connaît depuis plusieurs années une balance commerciale structurellement déficitaire en raison de l'importance des importations. De 161,5 milliards de FCFA en 2003, il a atteint 277,0 milliards de FCFA en 2008 (Graphique 8). Ce déficit s'explique par le déséquilibre prononcé observé au niveau des taux d'accroissement des importations et des exportations. En effet, entre 2007-2008, les exportations ont augmenté de 3,5% en relation avec l'augmentation de la production cotonnière de la campagne 2007/2008. Quant aux importations, elles ont connu une hausse de 3,7% tirée par les importations de produits alimentaires.

**Graphique 8 : Evolution du solde de la balance commerciale**

Source : DPC/DGAE

Tout comme la balance commerciale, la balance des services est restée déficitaire de 2003 à 2008. Elle a atteint le point culminant de l'aggravation en 2008 et s'établit à 108,4 milliards de FCFA (Tableau 5).

Quant à la balance des transferts, son solde a est passé de 135,2 milliards de FCFA en 2006 à 129,9 milliards de FCFA en 2008, soit une baisse de 3,9%. Cette situation s'explique par les appuis budgétaires dont a bénéficié le Gouvernement béninois et des transferts de fonds des béninois de l'étranger.

Le compte de capital traduit le niveau des ressources extérieures apportées par les institutions internationales à l'économie nationale. En 2003, le solde de la balance courante était de 37 milliards de FCFA. Il a évolué à la hausse au cours des années suivantes et a atteint 603,9 milliards de FCFA en 2006. Mais de 2006 à 2008, ce solde a diminué pour atteindre 40,3 milliards de FCFA.

Concernant le solde des capitaux non monétaires, il est passé d'un déficit de 359,7 milliards de FCFA en 2006 à un excédent de 248,9 milliards de FCFA en 2008.

En Somme, le solde global de la balance des paiements est passé de 131,2 milliards de FCFA en 2006 à 136,5 milliards de FCFA en 2007 puis à 33,7 milliards de FCFA en 2008.

**Tableau 5 : Evolution de la balance des paiements de 2003 à 2008**

Rubriques	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Balance commerciale	-161,5	-144,4	-151,7	-162,2	-266,0	-277,0
Balance des services	-69,6	-57,2	-54,4	-86,1	-99,6	-108,4
Balance des transferts	38,6	49,5	86,7	135,2	128,7	129,9
Paiements courants	-192,5	-152,1	-119,4	-113,0	-237,0	-255,5
Compte de capital	37,0	42,5	64,3	603,9	84,3	40,3
Capitaux non monétaires	131,6	47,9	104,2	-359,7	308,8	248,9
Solde global	-23,9	-61,7	49,2	131,2	156,1	33,7
Taux de couverture	66,5	69,5	67,4	68,1	64,1	64,0
Déficit commercial/PIB	-7,8	-6,7	-6,6	-6,6	-10,1	-9,3
Taux d'ouverture	38,2	34,8	33,1	37,9	48,1	44,2

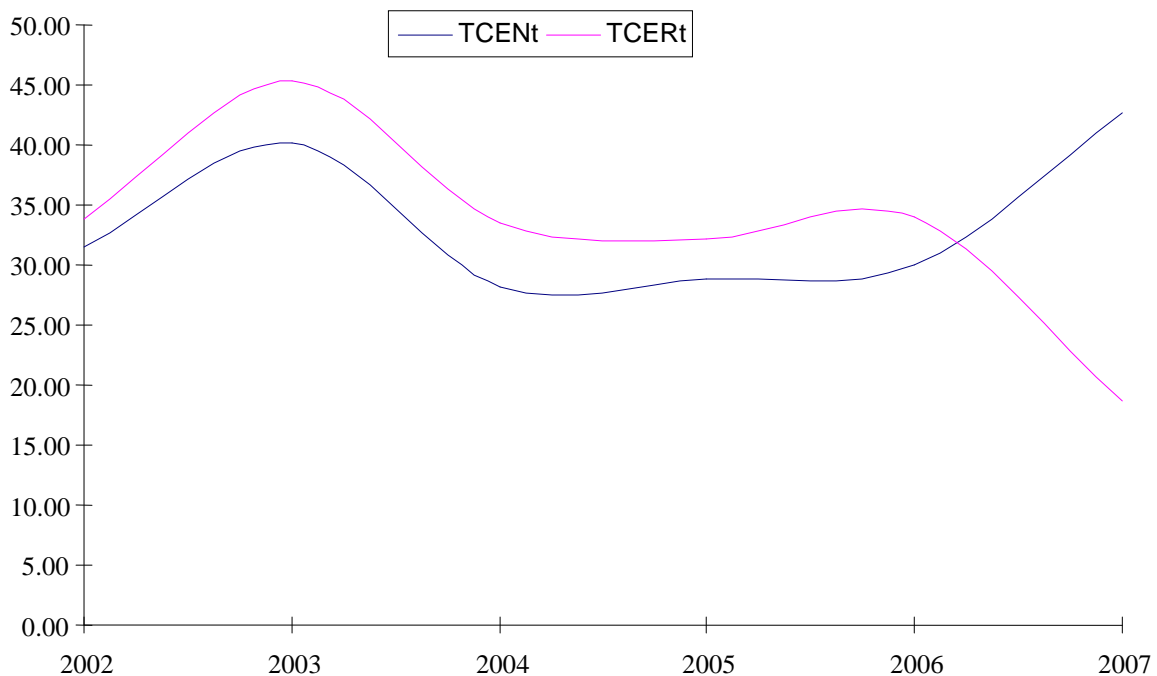
\*=Estimation

Source : BCEAO, 2008

## 1.6. EVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

De 2002 à 2006, le taux de change entre le FCFA et les devises des principaux partenaires commerciaux du Bénin a évolué de façon erratique (Graphique 9). De 2002 à 2003, le Taux de Change Effectif Nominal (TCEN), s'est apprécié de 27,9%. Entre 2003 à 2006, il s'est déprécié passant de 40,2% à 29,9% soit une perte de 10,3%. Au cours de cette période, le Bénin a perdu en compétitivité par rapport à ses partenaires. Cette perte est en liaison avec la baisse du cours du coton sur le marché mondial et donc des recettes d'exportation. De 2006 à 2007, le TCEN s'est à nouveau apprécié pour atteindre 42,69% en 2007. Cette apparente amélioration de la compétitivité de l'économie béninoise est essentiellement due à la dépréciation du dollar par rapport au FCFA. Entre 2006 et 2007, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) s'est déprécié de 15,3 points contrairement au TCEN qui s'est apprécié de 12,8 points (Encadré 2).

**Graphique 9 :** Evolution des taux de change effectif réel et effectif nominal



Source : DPC/DGAE

## Encadré 2 : Taux de Change Effectif Nominal et Taux de Change Effectif Réel

Le taux de change bilatéral se définit comme le prix d'une unité de monnaie étrangère exprimée en monnaie nationale (cotation à l'incertain), par exemple, pour le Bénin le nombre de FCFA pour un dollar US.

L'interaction entre l'offre et la demande sur les marchés de change aboutit à la fixation du taux de change nominal bilatéral (TCNB) auquel une monnaie est échangée contre une autre monnaie à un moment donné. Il peut également être fixé si les autorités maintiennent une parité officielle stable soit en intervenant de façon appropriée (en vendant et en achetant des devises) sur les marchés de changes, soit en exigeant que toutes les transactions en devises s'effectuent à des taux légalement déterminés, voire passent par l'intermédiaire d'un organisme officiel (par exemple la banque centrale).

Dans la conception classique (bilatérale), le taux de change effectif (TCE) est considéré comme le prix intérieur véritable des devises. Dans cette optique, il est tenu compte des mesures appliquées par les pouvoirs publics en matière de transactions internationales et qui influent directement sur les prix des importations et des exportations comme les droits de douane, les commissions ou les subventions. Le taux de change effectif, selon le concept multilatéral, désigne un indice synthétique décrivant l'évolution moyenne des taux de change bilatéraux de la monnaie d'un pays par rapport aux monnaies de ses partenaires ou concurrents commerciaux. Cet indice est une moyenne pondérée des taux de change, calculée par rapport à une période de référence.

### Méthodologie de calcul des taux de changes effectifs

**1. Choix des principaux pays partenaires :** Il se fait par une pondération à la Paasche. A partir de la base de données des importations et des exportations en valeur du Bénin, on calcule les coefficients  $w_i$  qui représentent respectivement la part des échanges de chaque pays  $i$  (importations et exportations) dans l'ensemble des échanges commerciaux extérieurs du Bénin.

On a donc :

$$\omega_i = \frac{X_i + M_i}{\sum_{i=1}^m (X_i + M_i)}$$

où  $\omega_i$  désigne le coefficient de pondération des échanges bilatéraux,  $M_i$  les importations du Bénin en provenance du pays partenaire  $i$  et  $X_i$  les exportations du Bénin à destination du partenaire  $i$ , et  $m$  le nombre de pays avec lesquels le Bénin change.

Puisque la somme des coefficients ne donne pas l'unité, le poids attribué à chaque pays dans le calcul du taux de change sera calculé en normalisant  $w_i$  pour ce pays selon la formule ci-après :

$$\eta_{it} = \frac{\omega_{it}}{\sum_{i=1}^n \omega_{it}} \quad \text{avec} \quad \sum_{i=1}^n \eta_{it} = 1$$

$\omega_{it}$  est la part du pays  $i$  dans les échanges totaux du Bénin pour une année  $t$  donnée.

$\eta_{it}$  est le poids affecté au pays  $i$  dans le calcul du taux de change effectif et  $n$  est le nombre de pays retenus comme principaux partenaires commerciaux.

### 2. Calcul des taux de change effectifs

La fonction d'agrégation retenue pour le calcul des taux de change effectifs est la moyenne géométrique.

#### a. Calcul du taux de change effectif nominal (TCEN)

$$TCEN_t = \prod_{i=1}^n E_{it}^{\eta_{it}}$$

$E_{it}^{\eta_{it}}$  est le taux de change nominal bilatéral cotation à l'incertain c'est-à-dire le nombre d'unités monétaires du Bénin (fcfa) qu'il faut pour une unité de monnaie du pays  $i$  à un instant  $t$  donné.

#### b. Calcul du taux de change effectif réel (TCER)

$$TCER_t = \frac{TCEN_t * \prod_{i=1}^n P_{it}^{\eta_{it}}}{P_{dt}}$$

$P_{it}$  et  $P_{dt}$  sont respectivement les indices des prix à la consommation du partenaire  $i$  et du Bénin à la période  $t$ , base 1995.

Source : DPC/DGAE

## CHAPITRE 2 : Perspectives de l'Économie Nationale pour 2009 et 2010

L'analyse des perspectives de l'économie nationale sera faite en deux phases. La première phase concerne l'analyse de deux scénarii faits sur l'économie nationale : un scénario de base et un scénario alternatif. Dans une deuxième phase, il sera procédé à une analyse de sensibilité de l'économie nationale aux chocs exogènes dans chaque scénario. Cependant, le cadre macroéconomique décrit aussi bien dans le scénario de base que dans le scénario alternatif repose sur un ensemble d'hypothèses relatives à la conjoncture internationale.

### 2.1 HYPOTHESES DE LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

Les hypothèses de la conjoncture internationale concernent le coton, le pétrole et le dollar. Ces hypothèses sont décrites dans le tableau 6.

**Tableau 6 :** Principales hypothèses sur la conjoncture internationale

	2008	2009	2010
Coton (cent/livre)	71,5	65	67
Pétrole (\$/baril)	97	60	65
Dollar	448	510	490

Source : DPC/DGAE, 2009

### 2.2 SCENARIO DE BASE

Le scénario de base se fonde sur la poursuite des mesures de politique économique engagées par le Gouvernement et la mise en œuvre des différents mesures contenues dans les documents de politique et de stratégie de développement que sont les OMD, les OSD, la SCRP et le Programme d'Actions Prioritaires qui les accompagne. Il tient également compte de la crise financière internationale, qui partie des marchés financiers s'est transmise à l'économie réelle mondiale en général et à l'économie nationale en particulier. Les principales hypothèses de ce scénario sont :

#### Les principales hypothèses

- Une amélioration de la pluviométrie en 2009 et 2010 par rapport à 2008 ;
- Une amélioration de la production cotonnière grâce à la mise en œuvre efficiente de la réforme globale de la filière coton et du programme d'assainissement et de relance de la filière coton ;
- Une amélioration de la production agricole hors coton en liaison avec la promotion de nouvelles filières et la mise en œuvre effective du plan stratégique de relance du secteur agricole ;
- La poursuite de la politique des grands travaux ;

- La poursuite de la redynamisation de l'activité portuaire ;
- La persistance de la crise financière internationale.

## 2.3 SCENARIO ALTERNATIF

Le scénario alternatif considère les éléments de risque liés à l'environnement national. Ces éléments de risque sont relatifs principalement à l'agriculture qui demeure le principal secteur de l'économie béninoise. Ce secteur est fondamentalement dépendant du climat qui depuis quelques années est de plus en plus sujets à l'aléa en raison des changements climatiques qui affectent le cycle et la quantité des précipitations ainsi que la production agricole.

Les éléments de risque sont aussi relatifs à la persistance des dysfonctionnements de la filière coton malgré la mise en œuvre du programme d'assainissement et de relance de la filière coton et de la réforme globale de la filière coton. Ces différents éléments de risque soutendent les hypothèses alternatifs.

### Les principales hypothèses

- De mauvaises conditions climatiques qui se caractériseraient entre autres par une réduction de la quantité de pluie ou un niveau de précipitations inadéquat (inondations ou sécheresse par endroits) ou des retards dans l'arrivée des pluies ;
- Une persistance des dysfonctionnements de la filière coton en dépit des différentes mesures de relance prises par le Gouvernement ;
- Un piétinement de la promotion de nouvelles filières agricole conformément au plan de relance du secteur agricole.

Ces hypothèses se résument dans le tableau 7.

**Tableau 7** : Principales hypothèses sur la conjoncture nationale

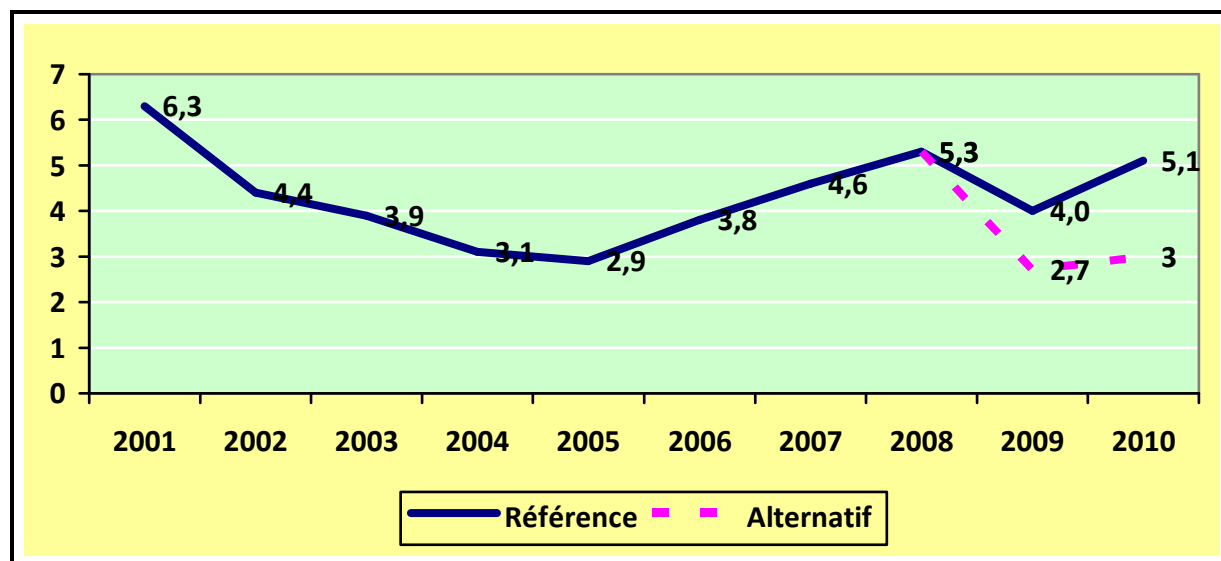
	Référence (%)		Alternatif (%)	
	2009	2010	2009	2010
Céréales	3,6	4,0	1,6	2,0
Féculents	3,6	4,0	1,6	2,0
Coton graine	15	12	-2	0,0

Source : DPC/DGAE, 2008

## 2.4 PRINCIPAUX RESULTATS

Sur la base des hypothèses sus-énoncées, la reprise économique engagée depuis 2006 devrait se poursuivre. En effet, le taux de croissance s'établirait à 4,0% en 2009 et 5,1% en 2010 dans le scénario de référence contre 2,7% en 2009 et 3,0% en 2010 dans le scénario alternatif comme le montre le graphique 10.

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance



Source : DPC/DGAE, 2008

Le secteur primaire connaîtrait une croissance de 4,5% en 2009 et 4,8% en 2010 contre 3,8% en 2008 (Tableau 8). Cette amélioration de la valeur ajoutée du secteur primaire serait liée à l'augmentation de la production cotonnière, en relation avec un meilleur encadrement des producteurs et une meilleure organisation de la filière notamment par la mise en œuvre du Programme d'Assainissement de la Filière Coton et la Réforme Globale de la Filière Coton. La performance du secteur serait également imputable à l'augmentation de la production d'autres cultures en particulier le riz, l'ananas, l'anacarde et les fruits de palme, grâce à une meilleure organisation de ces filières et à la disponibilité des semences et des engrais spécifiques et la mise en valeur des vallées.

Toutefois, au cas où la pluviométrie serait insuffisante et que les réformes agricoles attendues pour 2009 piétineraient, la croissance dans le secteur primaire se situerait alors à 2,6% en 2009 et 2,9% en 2010.

En ce qui concerne le secteur secondaire, il serait caractérisé par une dynamique soutenue de ses activités. En effet, le secteur enregistrerait une croissance de 3,6% en 2009 et 4,9% en 2010 contre 4,4% en 2008. Cette performance du secteur secondaire serait en relation avec (i) le renforcement de la capacité énergétique grâce à l'installation de Turbines à gaz d'une capacité de 80MW à Maria Gléta, la réhabilitation des groupes diesel d'Akpakpa et les lignes de transport ; (ii) l'augmentation de la productivité globale au niveau des entreprises du fait de l'amélioration de la qualité des services énergétiques et de télécommunications et (iii) la poursuite de la politique des grands travaux. Ce secteur bénéficierait également des effets induits de l'amélioration de la production au niveau du secteur primaire par l'augmentation de la transformation artisanale des produits agricoles.

Toutefois, dans le scénario alternatif, la baisse de la production agricole par rapport au scénario de référence devrait impacter la transformation industrielle et artisanale des produits agricoles. Ainsi, la croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire devrait perdre environ 0,8 point en 2009 et 1,8 point en 2010 et se situerait à 2,8% et 3,1% en 2009 et 2010.

L'activité dans le secteur tertiaire serait marquée en 2009 et 2010 par une croissance de respectivement 3,5% et 5,1%. Cette performance soutenue du secteur tertiaire serait liée entre autres à l'amélioration de la compétitivité du Port de Cotonou grâce aux différentes réformes qui y sont engagées, aux effets induits de l'amélioration de l'activité dans les secteurs primaire et secondaire sur les secteurs de services et au maintien des relations de coopération avec le Nigeria.

Cependant dans le scénario alternatif, la croissance du secteur tertiaire serait en baisse par rapport au scénario de référence en raison essentiellement de baisse de la commercialisation des produits agricoles transformés ou non. Il en résulterait un ralentissement de la croissance de la valeur ajoutée du secteur de 1,5 point de croissance environ en 2009 et 2,2 points en 2010. Elle se situerait donc à 2,0% en 2009 et 2,9% en 2010.

**Tableau 8 :** Taux de croissance des différents secteurs d'activités en 2009 et 2010

Secteur	2008	Référence		Alternatif	
		2009	2010	2009	2010
<b>PRIMAIRE</b>	<b>3,8</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>
<i>Agriculture</i>	4,0	5,0	5,4	3,3	2,8
<i>Elevage</i>	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5
<i>Pêche et forêt</i>	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0
<b>SECONDAIRE</b>	<b>4,4</b>	<b>3,6</b>	<b>4,9</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>
<i>Industries extractives</i>	7,7	5,0	6,3	4,1	4,3
<i>Industries manufacturières</i>	3,2	2,8	5,0	1,8	3,0
<i>Energie</i>	1,3	4,7	0,3	4,7	0,3
<i>BTP</i>	8,3	5,0	6,4	4,2	4,4
<b>TERTIAIRE</b>	<b>6,9</b>	<b>3,5</b>	<b>5,1</b>	<b>2,0</b>	<b>2,9</b>
<i>Commerce</i>	7,9	3,6	5,0	2,0	3,0
<i>Transports - Télécom</i>	6,8	3,5	5,3	2,1	3,2
<i>Banques et assurances</i>	6,3	3,3	5,2	2,2	3,0
<i>Autres services</i>	5,6	3,5	5,1	1,9	2,7
<b>PIB</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>	<b>5,1</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>

Source : INSAE, DPC, 2008

## 2.5 INFLATION

Dans un contexte marqué par la crise alimentaire, la détente sur le marché pétrolier et la crise financière internationale, le Gouvernement s'évertuera en 2009 à maintenir le taux d'inflation en dessous du seuil communautaire de 3%. A ce titre, il est prévu un taux d'inflation de 2,6% pour 2009 grâce à une amélioration de la production vivrière.

Cependant, dans le scénario alternatif, la baisse de la production agricole par rapport au scénario de référence devrait provoquer une hausse de la pression sur les prix des denrées alimentaires, ce qui accélérerait l'inflation. Dans un tel contexte, si le Gouvernement ne prend aucune mesure pour contenir la pression sur les prix, le taux d'inflation pourrait se situer au-dessus de la norme communautaire.

## 2.6 FINANCES PUBLIQUES

En ce qui concerne les finances publiques, les recettes des administrations financières devraient s'établir à 638,1 milliards FCFA en 2009 et 699,5 milliards de FCFA en 2010 contre 581,3 milliards en 2008, soit une hausse de 14,6% en 2009 et 9,6% en 2010. Elles représenteraient 19,6% du PIB en 2009 tout comme en 2008 et ressortiraient à 20,5% en 2010. Le taux de pression fiscale devrait s'établir à 18,0% en 2009 et 18,6% en 2010 contre 17,2% en 2008, dépassant ainsi la norme communautaire de 17%. Ce niveau prévu des recettes totales proviendrait des bonnes perspectives aussi bien des recettes de porte que des recettes intérieures.

En effet, les recettes douanières devraient s'établir à 319,8 milliards FCFA en 2009 et 345,4 milliards de FCFA en 2010 contre 278,9 milliards de FCFA en 2008, soit un accroissement de 14,7% et 8% en 2009 et 2010. Cette performance serait imputable à : (i) l'assainissement du Port de Cotonou et de la filière des véhicules d'occasion ; (ii) le renforcement des structures de contrôle de la Douane ; (iii) le renforcement des mesures de lutte contre la fraude fiscale notamment des mesures relatives à une meilleure maîtrise des exonérations ; (iv) la poursuite de l'extension de SYDONIA++ à de nouveaux postes de douane.

Les recettes des Impôts devraient s'établir à 267,3 milliards FCFA en 2009 et 299,4 milliards de FCFA en 2010 contre 233,3 milliards de FCFA en 2008, soit une hausse de 14,6% en 2009 et 12% en 2010. Cette performance serait due à la poursuite des réformes déjà enclenchées dont notamment (i) l'élargissement de l'assiette fiscale à travers l'intensification de l'immatriculation des moyennes entreprises, l'automatisation de la gestion des dossiers au niveau des services, la vulgarisation des procédures fiscales, la poursuite des opérations de mise en place du registre foncier urbain ; (ii) l'intensification des contrôles par les services d'assiettes et de vérification ; (iii) le renforcement des capacités des agents chargés de la vérification des comptabilités informatisées (iv) le renforcement de l'action de recouvrement ; (v) la création et la poursuite de l'informatisation de nouveaux Centres des Impôts des Moyennes Entreprises (CIME); (vi) la mise en œuvre effective de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) et (vii) la poursuite de l'interface SYDONIA++ / TAKOE ;

Quant aux recettes du Trésor, elles devraient s'établir à 27,5 milliards FCFA en 2009 et 28,9 milliards de FCFA en 2010 contre 17 milliards de FCFA en 2008, soit une augmentation de 61,7% en 2009 et 5% en 2010. Cette performance est due au recensement et à la centralisation des recettes non fiscales collectées par les différentes structures de l'administration non financière et le suivi des recettes liées à la taxe d'embarquement.

En 2009, les dépenses publiques s'établiraient à 812,4 milliards de FCFA contre 684,6 milliards en 2008, soit une progression de 18,7%. En 2010, elles ressortiraient à 899,8 milliards, soit une hausse de 10,8%. Elles représenteraient 24,9% du PIB en 2009 et 26,4% du PIB en 2010. Cette hausse des dépenses totales est compatible à l'amélioration des recettes totales et la mobilisation des ressources extérieures pour la réalisation des projets.

Les dépenses de personnel augmenteraient de 30,1% en 2009 et 8,0% en 2010, pour se situer respectivement à 239,1 milliards de FCFA en 2009 et 258,2 milliards de FCFA en 2010 en raison de l'augmentation attendue du point indiciaire, des glissements catégoriels et des nouveaux recrutements dans le cadre du renforcement des capacités de l'Administration.

Les dépenses d'investissement seraient de 295,0 milliards de FCFA en 2009 et 347,5 milliards de FCFA en 2010 contre 193,0 milliards en 2008, soit une augmentation de 52,8% et 17,8% en 2009 et

2010. Elles représenteraient ainsi 9,1% du PIB en 2009 et 10,2% du PIB en 2010, contre 6,5% en 2008. Cette augmentation traduit l'intérêt que le Gouvernement accorde aux investissements qui contribuent pour une part importante à la création de richesse et par ricochet à l'amélioration de la croissance économique. La contribution budgétaire connaîtrait une progression de 32,4% en 2009.

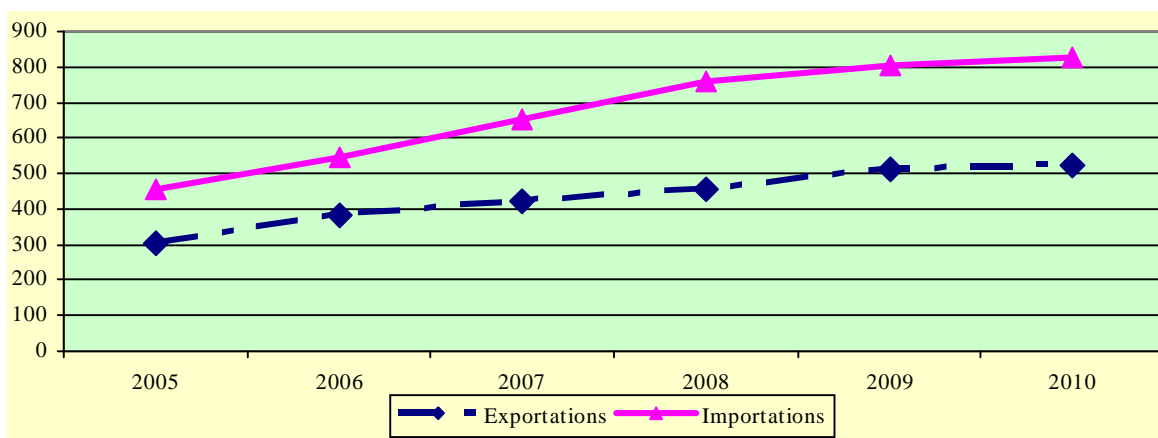
Dans le scénario alternatif, les mauvaises conditions climatiques devraient entraîner un ralentissement de l'activité économique par rapport à la situation de référence. Ainsi, les recettes fiscales devraient connaître une baisse de 5% en 2009 et 8% en 2010. Ce qui contribuerait à creuser davantage le déficit budgétaire.

## 2.7 SECTEUR EXTERIEUR

En 2009, le déficit courant de la balance des paiements représenterait 7,5% du PIB contre 8,6% en 2008. Ce déficit ressortirait à 7,1% du PIB en 2010. Les exportations ressortiraient à 16,1% du PIB en 2009 et 15,4% du PIB en 2010 tandis que les importations s'établiraient à 25,4% du PIB en 2009 et 24,3% du PIB en 2010. En définitive, la balance globale ressortirait excédentaire de 0,3% du PIB en 2009 et 0,7% du PIB en 2010.

Dans le scénario alternatif, le déficit du compte courant devrait se creuser davantage et se situerait à 13% du PIB en 2009 et 15% du PIB en 2010. Cette détérioration du compte courant serait essentiellement imputable aux exportations suite à la baisse des exportations des produits agricoles.

**Graphique 11** : Evolutions des importations et des exportations



Source : DPC/DGAE, 2008

## 2.8 SITUATION MONETAIRE

Selon les prévisions, la masse monétaire s'établirait à 1255,4 milliards en 2009 et 1305,4 milliards de FCFA contre 1224,8 milliards en 2008 soit une hausse de 2,5% en 2009 et 4,0% en 2010 en liaison avec l'évolution de l'activité nationale. Quant aux contreparties de la masse monétaire, les avoirs extérieurs nets et le crédit intérieur, connaîtraient respectivement par rapport à leur niveau de décembre 2008 une hausse de 13,2% et 12,4% pour s'établir à 801,7 milliards de FCFA et 618,6 milliards de FCFA en 2009. En 2010, elles ressortiraient respectivement à 788,3 milliards de FCFA et 697,6 milliards de FCFA.

Dans le scénario pessimiste, la croissance de la masse monétaire devrait perdre environ 6% en 2009 et 8% en 2010. Ce ralentissement de la masse monétaire serait compatible avec le ralentissement de l'activité économique envisagé dans ce scénario.

## 2.9 ANALYSE DE SENSIBILITE DE L'ECONOMIE NATIONALE PAR RAPPORT AUX CHOCS INTERNATIONAUX

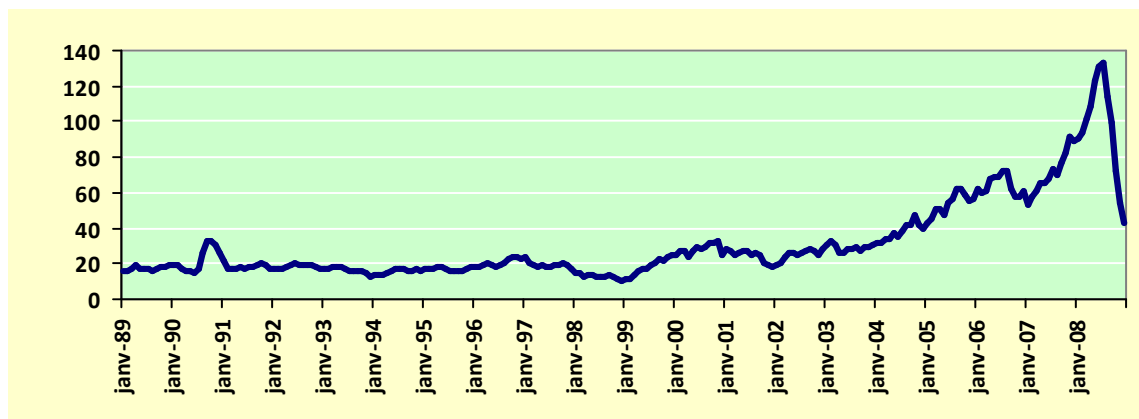
Dans cette section, il sera analysé la réaction de l'économie nationale aux chocs sur les éléments de la conjoncture internationale. Les chocs qui seront analysés concernent :

- La remontée des cours du pétrole ;
- La baisse des cours du coton ;

### 2.9.1 Nouvelle flambée des cours du baril de pétrole en 2009

Les cours du baril de pétrole ont poursuivi en 2008 la hausse entamée en 2007 jusqu'à atteindre le cours plafond de 140\$ le baril au mois de juillet 2008 avant de connaître une chute rapide pour se situer au voisinage de 40\$ au dernier trimestre de l'année 2008 (Graphique 12).

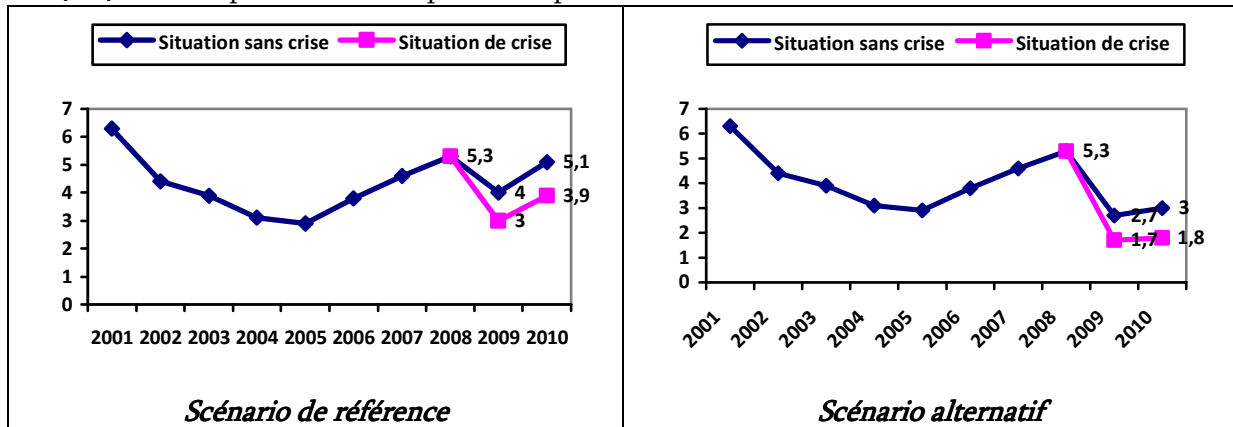
Graphique 12 : Evolution des cours du baril de pétrole (cents/livre)



Source : DPC /DGAE, 2008

Dans l'hypothèse d'une nouvelle flambée des cours du baril de pétrole sur les marchés internationaux, l'économie béninoise devrait en être affectée entre autres par une augmentation des coûts de production des entreprises et une réduction de leur valeur ajoutée. Dans l'hypothèse d'un cours moyen de 72\$ le baril en 2009 et 78\$ le baril en 2010, soit une hausse de 20% en 2009 et 2010, l'économie nationale devrait perdre un point de croissance en 2009 et 1,2 point de croissance en 2010 (Graphique 13).

Graphique 13 : Impact d'une crise pétrolière par scénario

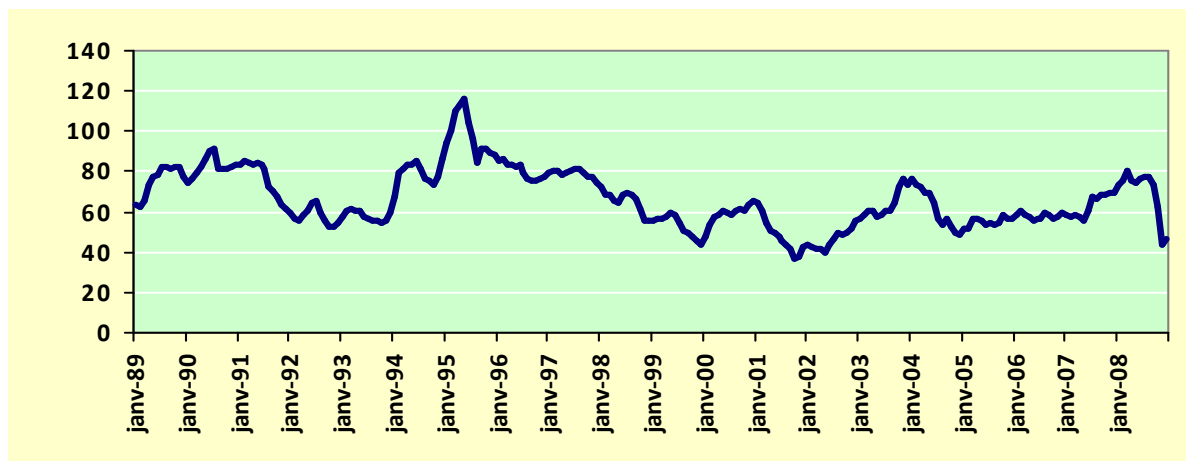


Source : DPC /DGAE, 2008

### 2.9.2 Baisse des cours du baril de pétrole en 2009

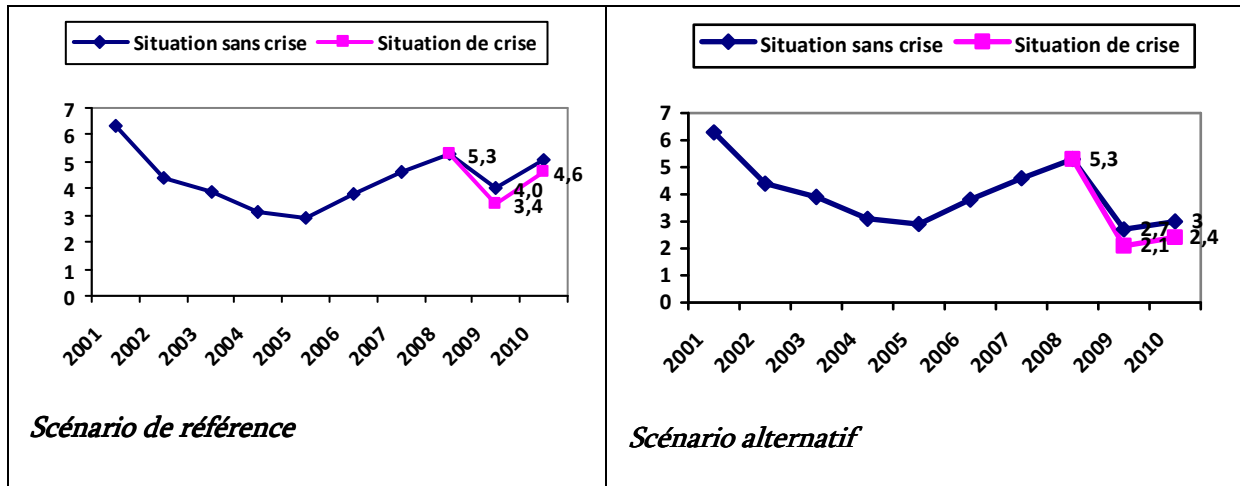
Les cours du coton ont amorcé une chute à partir du mois de septembre 2008 qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2008 (Graphique 14).

Graphique 14 : Evolution des cours du coton (cents/livre)



Source : DPC/DGAE, 2008

La baisse des cours du coton, qu'elle soit provoquée par la crise financière ou pas, n'est pas de nature à favoriser l'économie nationale. En effet, elle induit une baisse des recettes d'exportation et pourrait provoquer la baisse des revenus des producteurs. Cette situation impacterait négativement la consommation, qu'elle soit publique ou privée et l'investissement. Ainsi, dans l'hypothèse d'un cours moyen de 52 cents la livre de coton en 2009 et 53,6 cents la livre en 2010, soit une baisse de 20% en 2009 et 2010, l'économie nationale devrait perdre 0,6 point de croissance en 2009 et 2010 (Graphique 15).

**Graphique 15** : Impact d'une baisse des cours du coton par scénario

Source : DPC/DGAE, 2008

**2<sup>ème</sup> PARTIE : CLIMAT DES AFFAIRES : CONTRAINTES,  
STRATEGIES D'AMELIORATION ET  
IMPACT SUR LA PAUVRETE**

## CHAPITRE 1 : Cadre théorique de l'étude

Ce chapitre est consacré à la clarification des concepts et la présentation des indicateurs nécessaires pour une compréhension claire de la problématique du climat des affaires. Cette clarification conceptuelle est complétée par une revue de littérature.

### 1.1. CLARIFICATION DE CONCEPTS

Les concepts clarifiés sont notamment le climat des affaires, le climat des investissements et l'attractivité d'un pays. Les indicateurs du climat des affaires tels que les indicateurs « Doing Business » de la Banque Mondiale, l'indice de liberté économique, l'indicateur risque-pays et l'indice de croissance de la compétitivité globale sont aussi présentés.

#### 1.6.1. Définitions de concepts

##### 1.6.1.1. Climat des affaires

Le terme « affaires » désigne les activités menées par les agents économiques notamment les entreprises. Ainsi, ce terme peut être assimilé au concept d'entreprise. Il est alors possible de considérer le climat des affaires comme *l'environnement des affaires ou l'environnement de l'entreprise*. Le climat des affaires est donc l'ensemble des dispositions légales et réglementaires qui régissent l'activité des entreprises. Ces dispositions comprennent les lois, les règles, les procédures et leurs coûts. Elles regroupent les mesures législatives de promotion, d'incitation, d'encadrement et de financement des entreprises. Autrement dit, le climat des affaires est l'administration du secteur privé par le secteur public à travers la gestion des préoccupations des opérateurs économiques.

##### 1.6.1.2. Climat des investissements

Le "*climat des investissements*" pourrait se définir comme « l'environnement de politique économique, institutionnel et comportemental, présent et anticipé, qui affecte la rentabilité et les risques associés aux investissements. A ce titre, cette notion recouvre un vaste domaine, allant du cadre réglementaire et comportemental aux performances des entreprises en passant par le fonctionnement du marché des facteurs dans un pays donné » (Banque mondiale, 2005)<sup>3</sup>. En d'autres termes, le climat des investissements peut être considéré comme « l'ensemble des facteurs qui conduisent les entreprises à réaliser des investissements productifs, à créer des emplois et à se développer ».

Le climat des investissements relève d'une approche macroéconomique puisqu'il s'agit des politiques économiques qui favorisent les décisions d'investir des entreprises, tandis que le climat des affaires, quant à lui, couvre un champ essentiellement microéconomique puisqu'il s'agit des dispositions réglementaire et légale qui touchent les entreprises selon les secteurs.

---

<sup>3</sup> Rapport de la Banque Mondiale sur le Bénin, édition 2005

Au regard des définitions du climat des investissements et de celui des affaires, il ressort que le climat des investissements englobe celui des affaires. Pour la suite de l'étude, ces deux concepts seront employés indifféremment.

#### 1.6.1.3. Attractivité d'un pays

Depuis le début des années 90, la notion d'attractivité a connu un intérêt croissant. En effet, le développement des firmes multinationales en relation avec l'ouverture des économies aux flux d'investissement de plus en plus mobiles et l'accroissement de la concurrence entre pays pour l'accueil des investissements ont conduit à la recherche d'une meilleure localisation possible des capitaux.

L'attractivité consiste à comparer les territoires suivant des critères de localisation privilégiés par les entreprises. Les critères fondamentaux de comparaison sont, entre autres, la disponibilité, la qualité et le coût des facteurs, les caractéristiques générales de l'environnement des affaires, les marchés et les infrastructures.

En somme, l'examen de ces définitions suggère que la mise en place d'un bon climat des affaires et l'offre de conditions favorables pour la rentabilité des investissements participent à l'amélioration de l'attractivité des pays.

### **1.6.2. Indicateurs du climat des affaires**

#### 1.6.2.1. Indicateurs « Doing Business »

Le « Doing Business » est une enquête annuelle réalisée par la Banque Mondiale pour mesurer la facilité de faire les affaires dans les pays. A l'issue de l'enquête, dix indicateurs du climat des affaires sont calculés et sont intitulés comme suit : création d'entreprise, octroi de permis de construire, embauche des travailleurs, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs, paiements des taxes et impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats, fermeture d'entreprise. Ces indicateurs et les éléments pris en compte dans leur calcul sont présentés dans le tableau 9. Les pays couverts par l'enquête sont classés en termes de facilité à faire les affaires selon des scores obtenus.

Toutefois, il est important de souligner que les indicateurs « Doing Business » ne mesurent pas la situation macroéconomique des pays, mais ils évaluent essentiellement les réglementations et les procédures visant à renforcer ou à décourager l'activité des entreprises. A cet effet, les indicateurs « Doing Business » permettent d'identifier les faiblesses de l'environnement des affaires.

**Tableau 9** : Indicateurs « Doing Business »

INDICATEURS	SOUS-INDICATEURS
Création d'entreprise	Nombre de procédures relatives à la création et à l'exploitation légale d'une entreprise, délai nécessaire pour s'acquitter de chaque procédure, coût en % du revenu par habitant nécessaire pour s'acquitter de chaque procédure, capital minimum à verser en % du revenu par habitant.
Octroi de permis de construire	Nombre de procédures à accomplir pour la construction dans les règles d'un entrepôt, délai nécessaire pour s'acquitter de chaque procédure, frais à prévoir pour l'accomplissement de chaque procédure en % du revenu par habitant.
Embauche des travailleurs	Indice de difficulté de recruter, indice de rigidité des horaires, indice de difficulté de licencier, indice de rigidité de l'emploi, coût de licenciement.
Transfert de propriété	Nombre de procédures pour le transfert légal du titre d'un bien immobilier, délai nécessaire pour l'accomplissement de chaque procédure, frais à prévoir pour l'accomplissement de chaque procédure en % de la valeur du bien.
Obtention de prêts	Indice de droits des créanciers et emprunteurs, étendue de la qualité de l'information sur le crédit, taux de couverture du registre public sur le crédit en % des adultes, taux de couverture du registre privé sur le crédit en % des adultes.
Protection des investissements	Indice de divulgation de l'information, indice de responsabilité des dirigeants, indice de facilité des poursuites intentées par les actionnaires, indice de protection des investisseurs.
Paiement des taxes et impôts	Nombre de taxes et impôts pour une entreprise manufacturière, délai nécessaire pour s'acquitter des 3 taxes principales, taux d'imposition total en % du bénéfice brut.
Commerce transfrontalier	Nombre de documents nécessaires à l'import et à l'export, délais à l'import et à l'export, coûts à l'import et à l'export.
Exécution des contrats	Nombre de procédures d'exécution de contrat, temps nécessaire pour accomplir chaque procédure, coût à acquitter pour accomplir chaque procédure en % de la créance.
Fermeture d'entreprise	Délai nécessaire pour le recouvrement de la dette, frais nécessaires pour le recouvrement de la dette en % du patrimoine, taux de recouvrement des créances.

Source : [www.doingbusiness.org](http://www.doingbusiness.org)

### 1.6.2.2. Indice de liberté économique

L'indice de liberté économique est aussi un indicateur de mesure du climat des affaires, publié par Heritage Foundation. La détermination de cet indice est fondée sur dix paramètres intitulés la « liberté de faire des affaires ou d'entreprise », le « libre-échange ou liberté commerciale », la « liberté fiscale », la « taille du Gouvernement », la « liberté monétaire », la « liberté d'investissement », la « liberté financière », les « droits de propriété », la « lutte contre la corruption ou la liberté par rapport à la corruption » et la « liberté du marché de l'emploi ou de travail ». Le tableau 10 présente les éléments d'analyse que recouvrent ces paramètres. La valeur de l'indice permet de classer les pays couverts. Plus l'indice approche 100, plus le climat des affaires est favorable et donc attrayant aux investisseurs. Comparativement aux indicateurs « Doing Business », l'indice de liberté économique prend en compte essentiellement les éléments de politique macroéconomique.

**Tableau 10** : Eléments d'analyse des paramètres de l'indice de liberté économique

PARAMETRES	ELEMENTS D'ANALYSE
Liberté de faire des affaires ou d'entreprise	Mesure la facilité avec laquelle les entrepreneurs peuvent créer de nouvelles entreprises, obtenir des licences d'exploitation ou mettre fin aux activités des entreprises non rentables sans aucune intervention de l'Etat.
Libre-échange ou liberté commerciale	Mesure le degré d'ouverture de l'économie aux importations des biens et services et la possibilité offerte aux citoyens d'acheter ou de vendre sur le marché international. C'est donc la composante de l'indice qui appréhende l'absence ou non des politiques tarifaires (droits de douane, prohibition, quotas d'importation, etc.) qui entravent les importations ou exportations des biens et services.
Liberté fiscale	Mesure la pression fiscale dont sont victimes les entreprises et les ménages
Taille du Gouvernement	Mesure toutes les dépenses effectuées par le Gouvernement. En effet, plus le Gouvernement s'ingère dans des activités qui pourraient être accomplies par des services privés, créant le plus souvent des monopoles étatiques, et moins les citoyens ont la liberté de choix.
Liberté monétaire	Mesure le degré de stabilité des prix et de la monnaie sans aucune intervention gouvernementale.
Liberté d'investissement	Evalue les restrictions imposées aux flux des investissements surtout étrangers dans l'économie.
Liberté financière	Evalue la sécurité et la solidité du système bancaire ainsi que de son indépendance vis-à-vis du système exécutif.
Droits de propriété	Evalue les lois et réglementations en vigueur qui protègent, sécurisent et défendent la propriété privée.
Lutte contre la corruption ou la liberté par rapport à la corruption	Evalue les efforts menés pour éradiquer la corruption au niveau du monde des affaires, de l'appareil administratif et judiciaire.
Liberté du marché de l'emploi ou du travail	Mesure la souplesse du marché de l'emploi à savoir la facilité de recrutement et de licenciement

Source : DPC/DGAE à partir du rapport de Heritage Foundation

### 1.6.2.3. Indicateur risque-pays

Le risque est une exposition à un danger inhérent à une activité dont on ne sait pas s'il se produira mais dont on sait qu'il est susceptible de se produire. Plus spécifiquement, le risque-pays est le risque de matérialisation d'un sinistre, résultant du contexte économique et politique d'un Etat étranger, dans lequel une entreprise exerce ses activités.

Le risque-pays englobe donc deux composantes : le risque socio-politique et le risque économique et financier. La composante risque socio-politique résulte soit d'actes ou de mesures pris par les autorités publiques locales ou du pays d'origine, soit d'événements internes (émeutes) ou externes (guerre). Quant à la composante risque économique et financier, il recouvre aussi bien une dépréciation monétaire qu'une absence de devises se traduisant, par exemple, par un défaut de paiement. Toutefois, ces deux composantes sont interdépendantes (Encadré 3). Le risque-pays représente alors tous les éléments d'incertitudes économique, financière ou socio-politique spécifiques à un pays. C'est donc un indicateur multidimensionnel dont la mesure permet d'apprécier la qualité de l'environnement des investissements en termes de sécurité.

Il existe plusieurs agences de notation du risque-pays qui bénéficient d'une reconnaissance mondiale. Il y a, entre autres, la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (CoFACE), Euromoney, Fitch, Moody's, Standard&Poors. Les critères utilisés par ces agences sont d'ordre quantitatif, notamment des ratios (Annexe 1). Cependant, l'analyse de la CoFACE procède à la fois par une approche qualitative et par une approche quantitative. La méthodologie et les données prises en compte par ces différentes agences sont présentées en annexe 2.

#### **Encadré 3 : Relation entre risques politiques et risques économiques**

Les risques politiques sont un ensemble d'actes posés ou de mesures prises par les autorités publiques locales ou nationales ou des groupes indépendants. Ils se traduisent par des événements internes (émeutes, coups de force, guerres ou nationalisation des entreprises privées) ou externes (sanctions internationales ou invasions) pouvant entraîner des risques économiques et financiers (embargo économique, décroissance, dépréciation de la monnaie et défaut de paiement). L'instabilité politique qui en découle ne favorise pas l'investissement privé.

C'est le cas par exemple du Zimbabwe où le type de régime et les politiques mises en œuvre (réforme agraire, nationalisations à outrance) ont eu des impacts économiques se traduisant par la baisse de la production et de la croissance et un taux d'inflation de plus de 100% et de l'Indonésie qui a connu des bouleversements politiques ayant entraîné des soubresauts économiques (effondrement de la roupie, arrêt des investissements étrangers).

Par ailleurs, les risques politiques peuvent aussi avoir des origines économiques (corruption généralisée, endettement excessif fragilisant le système bancaire local, bas niveau des salaires, niveau de l'inflation) comme c'est le cas dans les Antilles françaises où des mouvements de protestation contre la vie chère et les bas salaires ont dégénéré en émeutes.

Source : DPC/DGAE

#### **1.6.2.4. Indice de Croissance de la Compétitivité Globale**

L'Indice de Croissance de la Compétitivité Globale (ICCG) du World Economic Forum<sup>4</sup> (WEF) intègre à la fois la qualité de l'environnement macroéconomique, l'état des institutions publiques du pays et l'importance de la technologie dans le développement économique pour apprécier la

<sup>4</sup> Le Forum économique mondial (World Economic Forum) est une fondation à but non lucratif dont le siège est à Genève. Il a le statut d'observateur auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies.

qualité de l'environnement des investissements. Ces facteurs constituent les trois piliers de l'indice de croissance de la compétitivité globale. Ils font d'ailleurs l'objet d'indices spécifiques qui donnent également lieu à un classement mondial et permettent d'affiner l'analyse des performances des pays.

L'ICCG est publié chaque année au niveau mondial par le WEF. Il permet de mettre en évidence la compétitivité comparative des économies en procédant à leur classement. Ainsi, les pays qui ont un ICCG élevé sont ceux qui offrent un bon cadre d'investissement aux entreprises.

## 1.2. REVUE DE LITTÉRATURE

L'idée focale de cette section est de mettre en exergue les différentes relations qui existent entre le climat des affaires, les investissements, la croissance économique et la réduction de la pauvreté selon les approches théorique et empirique.

### 1.6.3. Approche théorique

Le Rapport sur le Développement dans le Monde en 2005 (RDM), de la Banque Mondiale soutient qu'un bon climat de l'investissement permet de stimuler la croissance en encourageant l'investissement et en augmentant la productivité. En effet, en instaurant un environnement susceptible de promouvoir des processus compétitifs, que Joseph Schumpeter<sup>5</sup> qualifie "de destruction créatrice", les entreprises ont la possibilité et le désir de tester leurs idées, de s'évertuer à obtenir des succès et de prospérer ou d'échouer.

Du point de vue théorique, cette corrélation positive entre climat des investissements et investissement découle du fait que l'on suppose que le climat des investissements impacte positivement l'investissement qui en retour agit sur la croissance économique.

Cette dernière relation est sous-tendue par des travaux académiques qui ont montré que les investissements déterminent pour une grande partie la croissance de l'activité économique (Annexe 3). P.A. Samuelson (1939) a démontré à travers le principe de l'oscillateur qui combine les effets du principe de l'accélérateur (J-M Clark, 1917) et du multiplicateur keynésien (J. M. Keynes, 1936) que les variations de la production à court terme sont déterminées par l'interaction des dynamismes de court terme de la demande et des décisions d'investissements des firmes. L'une des conséquences de cette théorie est que l'amélioration des climats des investissements agit positivement sur les investissements qui à leur tour accélèrent la croissance.

Cependant de nombreux auteurs vont à la suite de S. Huntington (1968), soutenir que seuls les gains espérés constituent les déterminants absolus de l'investissement. En effet, les rendements espérés de l'investissement sont les véritables signaux qui orientent l'*homo economicus* optimisateur qu'est l'investisseur.

Par ailleurs, le climat de l'investissement est d'une importance fondamentale pour faire reculer la pauvreté. Pour Warrick Smith et al (2005), les effets positifs d'un bon climat des investissements sur la réduction de la pauvreté tiennent au fait qu'ils améliorent directement la vie des individus à travers la diversité de leurs activités. Ainsi, les travailleurs, les entrepreneurs, les utilisateurs des équipements d'infrastructures, des services financiers et des biens, les bénéficiaires de services ou

---

<sup>5</sup> Joseph Aloïs Schumpeter est un économiste du XXe siècle, connu pour ses théories sur les fluctuations économiques, la destruction créatrice et l'innovation.

de transferts financés par l'impôt profitent selon divers canaux d'une amélioration du climat des investissements.

Dans la même logique, le Rapport sur le Développement dans le Monde (édition 2005) de la Banque Mondiale postule qu'il existe premièrement, au niveau global, une corrélation étroite entre la croissance économique et le recul de la pauvreté et deuxièmement que les effets positifs d'un bon climat de l'investissement tiennent au fait qu'il améliore directement la vie des individus.

#### ***1.6.4. Approche empirique***

L'Enquête de la Banque Mondiale sur le Climat des Investissements au Bénin, réalisée en 2005 sur un échantillon représentant 68% des entreprises formelles, a montré que la productivité moyenne des entreprises béninoises s'apprécierait de 15% si le climat des investissements s'améliorait de 1%.

Cette conclusion est quelque peu éloignée de celles des travaux de S. Fries, T. Lyssenko et S. Polanec, (2003) réalisés sur un échantillon de 26 pays de l'Europe et d'Asie centrales en 2002 qui utilisent à peu près la même approche méthodologique pour constater qu'une amélioration de l'environnement des affaires de 0,5 point se traduirait par une augmentation de taux d'investissement de 5%.

Holmgren et al (2001) et Banque Mondiale (2001) ont montré à l'aide d'une analyse en composante principale sur des données d'enquête qu'en Ouganda, les réformes couvrant de nombreux aspects qui caractérisent le climat des investissements ont permis de jeter les bases nécessaires pour stimuler l'économie qui a atteint un taux de croissance moyen de plus de 4 % pendant la période 1993- 2002 et pour ramener la proportion de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté de 56 % en 1992 à 35 % en 2000.

Aussi, des travaux empiriques se sont-ils penchés sur les relations entre certains paramètres du climat des investissements et la croissance économique.

En effet, concernant la compétitivité extérieure, des études empiriques utilisant l'analyse des variances, soulèvent la relation fortement négative entre la variabilité des taux de change et la croissance économique (Bosworth, Collins et Chen ; 1995). Il peut y avoir des conséquences à long terme qui vont au-delà de l'impact couramment exercé à court terme, sur la compétitivité des entreprises du pays considéré. Une surévaluation très sensible tendra à ralentir la croissance alors qu'une sous-évaluation importante, sans être toutefois excessive, aura pour effet de l'accélérer (Collins et Razin ; 1997).

J-C Dumont et S. Mesplé-Somps (2000) ont analysé l'impact des infrastructures publiques sur la compétitivité et la croissance de l'économie sénégalaise avec un Modèle d'Equilibre Général Calculable. Ils ont montré combien les effets d'une politique d'expansion des infrastructures publiques sur les performances commerciales des secteurs manufacturiers peuvent se différencier selon son impact sur le niveau des prix domestiques et le taux de salaire.

Avec un échantillon de 58 pays dont certains pays africains, Mauro (1995) a regressé la croissance économique sur l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) calculé par Transparency International, pour montrer que les deux phénomènes sont négativement corrélés. La corruption affecte donc négativement la croissance économique.

Cependant, la remise en cause de la nécessité d'assainir le climat des investissements pour enregistrer un relèvement du taux d'investissement trouve un écho favorable dans les cas chinois (Chen et Wang, 2001 ; Qian, 2003 et Young, 2000) et indien (Aghion et al, 2002 ; Ahluwalia,

2002 ; De Long, 2003 ; Rodrik et Subramanian, 2004). Ces travaux ont montré que le taux d'investissement dans ces pays dépasse de loin celui des pays mieux classés eu égard aux critères des indicateurs du climat des investissements. En effet, ce n'est qu'en mars 2004 que la Chine a inclus dans sa constitution le droit à la propriété privée et son secteur bancaire est plombé par les créances improductives. Les problèmes de l'Inde dans le secteur de l'électricité sont légendaires. Malgré cet état de fait, ces deux pays ont réussi à dynamiser leur croissance grâce à des investissements productifs et à faire reculer la pauvreté.

En conclusion, il ressort de cette revue de littérature qu'il existe des relations significatives entre le climat des affaires, les investissements, la croissance économique et la réduction de la pauvreté. En axant l'étude sur cette dimension du problème, les travaux permettront de mesurer l'ampleur de ces relations dans le cas spécifique du Bénin et à ce titre, apporteront une valeur ajoutée à cette littérature.

## CHAPITRE 2 : Analyse diagnostique du climat des affaires au Bénin

La présente analyse diagnostique de l'environnement des affaires au Bénin, se fonde sur les indicateurs présentés dans le chapitre premier et les réformes effectuées au plan national. Elle aborde aussi les stratégies visant à rendre le climat des affaires du Bénin plus attractif.

### 2.1 ANALYSE DES INDICATEURS

#### 2.1.1. Indicateurs « Doing Business »

Le tableau 11 montre les différents rangs occupés par le Bénin dans le classement du Doing Business sur la période de 2005 à 2008. Au regard de ce tableau, la position du Bénin n'est pas très reluisante. En 2005, 139<sup>ème</sup> sur 165 pays, il est passé au 151<sup>ème</sup> rang sur 178 pays en 2008. Ceci suggère que le cadre réglementaire et procédurier n'est pas incitatif au Bénin comparativement à d'autres pays.

**Tableau 11** : Evolution du rang du Bénin dans le classement du Doing Business (2005-2008)

Paramètres	Rangs			
	2005	2006	2007	2008
Faire des affaires	139	137	147	151
Création d'entreprise	115	126	129	137
Octroi de licence	131	133	120	123
Embauche du travailleur	123	121	118	115
Transfert de propriété	84	85	114	105
Octroi de crédit	117	117	111	115
Protection des investisseurs	43	46	147	147
Paiement des impôts	163	162	163	161
Commerce transfrontalier	126	130	120	124
Exécution des contrats	161	162	166	166
Fermeture d'entreprise	133	98	100	106

Note : Les effectifs des pays classés en 2005, 2006, 2007 et 2008 sont respectivement 165, 175, 175 et 178.

Source : [www.doingbusiness.org](http://www.doingbusiness.org), 2008

#### ❖ Création d'entreprise

Le tableau 12 montre l'évolution sur les quatre dernières années de l'ensemble des éléments qui entre dans la création d'entreprise. De 2004 à 2007, le nombre de procédures est passé de 8 à 7, la durée moyenne de création a diminué de 32 jours à 31 jours, le coût de création par rapport au revenu par habitant a baissé de 197% à 195% alors que le capital moyen à verser à la création par rapport au revenu par habitant a augmenté de 333% à 354%.

**Tableau 12** : Evolution des éléments entrant dans la création d'entreprise

Eléments	2004	2005	2006	2007
Nombre de procédures	8	8	7	7
Durée (jours)	32	32	31	31
Coût en % du revenu par habitant	196,6	190,8	173,3	195,0
Capital à verser en % du revenu par habitant	333,4	323,1	379,1	354,2

Source : Doing Business, 2008

Le nombre de procédures liées aux formalités à accomplir pour créer une entreprise au Bénin est dans les normes si on se réfère aux pays de l'OCDE. En effet, dans les pays de l'OCDE, le nombre de procédures s'élève à 6 en 2007 contre 7 pour le Bénin. Cependant, en raison de la non-concentration en un endroit unique des administrations impliquées, la durée de création est importante. Passer plus de 30 jours ouvrés à créer une entreprise est considérable pour un entrepreneur.

Selon le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), la durée moyenne de création d'une entreprise au Bénin est comprise entre 16 et 20 jours. En effet, le CFE commence par dénombrer la durée de création à partir de la date de réception du dossier du promoteur, alors que pour Doing Business, bien avant le dépôt du dossier au CFE, le promoteur doit rédiger ses statuts, établir son registre de commerce et le publier au journal officiel. Ces formalités peuvent aussi prendre du temps puisqu'elles s'accomplissent chez le notaire qui doit à son tour s'adresser au tribunal pour le registre de commerce et aux impôts pour l'enregistrement des statuts.

Quant au coût de création, il est exorbitant, comparé au revenu par habitant. Les formalités pour la rédaction des statuts et le registre de commerce pour un capital d'un million font 250 000 FCFA pour les nationaux et 350 000 FCFA pour les étrangers, et les autres frais à savoir la cotisation annuelle (50 000 FCFA pour les nationaux et 150 000 FCFA pour les étrangers), la déclaration d'établissement 2 000 FCFA, la carte d'importateur 30 000 FCFA et les prestations du CFE 40 000 FCFA ; soit au total 122 000 FCFA pour les nationaux et 222 000 FCFA pour les étrangers. Pour l'instant, la patente pour un capital d'un million fait au moins 130 000 FCFA et dépend de la zone d'implantation de la société. La constitution des pièces (casier judiciaire, achat de chemises en carton à 3 rabats, diverses photocopies et déplacement) peut faire un montant minimum de 10 000 FCFA. Le coût global des formalités ainsi reconstitué s'établit à la somme de 512 000 FCFA. Ce coût en pourcentage du revenu par habitant avoisine 195% en 2007. Les chiffres annoncés sont des valeurs réelles qui ne tiennent pas compte des faux frais que les promoteurs versent quand ils constatent que les dossiers traînent auprès des administrations. Dans la réalité, le coût de création ne doit pas dépasser le revenu moyen par habitant si l'on veut être compétitif. Ce coût dans les pays émergents comme Singapour, Taïwan, ne dépasse pas les 10% du revenu par habitant.

Au total, concernant la création d'entreprise, les réformes à apporter concernent la réduction de la durée et du coût de création.

#### ❖ Fiscalité

La fiscalité constitue un poids important qui affecte la trésorerie des entreprises. Selon les résultats du Doing Business de 2008, le taux d'imposition totale en pourcentage des bénéficiaires représente 73,3%. De façon plus approfondie, le poids de la fiscalité est apprécié à travers le nombre d'impôts

à payer par les entreprises, le temps passé pour payer ces impôts et taxes et leur importance relative par rapport au profit de l'entreprise (Tableau 13).

**Tableau 13 :** Evolution des éléments de la fiscalité

Élément	2005	2006	2007
Nombre d'impôts	75	72	55
Durée (heure)	270	270	270
Taux d'imposition totale en % des profits	53,1	68,5	73,3

Source : Doing Business, 2008

Le nombre d'impôts a diminué passant de 75 en 2005 à 55 en 2007. Le temps passé pour le paiement des impôts est resté constant et s'établit à 270 heures. En nombre, ce temps représente environ 44 jours de travail consacrés rien que pour payer les impôts dans l'année. Cela est dû au fait que les formalités de paiement sont complexes. Par contre, le taux d'imposition totale a évolué en sens inverse de l'évolution du nombre d'impôts sur la même période. Ce taux par rapport aux bénéficiaires est passé de 53,1% en 2005 à 73,3% en 2007.

En effet, les impôts auxquels les activités des entreprises sont assujetties sont notamment :

- l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) qui est resté au taux de 38% pour une société (personne morale) et 35% pour les entreprises individuelles jusqu'en 2008. Quelle que soit le résultat, un minimum de 200 000 FCFA est exigé pour toutes les entreprises.
- l'impôt sur les Revenus de Valeurs Mobilières (IRVM) qui concerne les dividendes, les revenus et autres produits des actions, les remboursements et amortissements sur actions, les intérêts, les jetons de présence etc. Son taux est de 18%.
- la taxe sur salaire intitulée Versement Patronal sur Salaire (VPS) qui est fixée à 8% des rémunérations de toute nature versées aux employés. Elle est à la charge de l'entreprise contrairement à l'Impôt Progressif sur Traitements et Salaires (IPT) qui est supporté par l'employé.
- la patente assise sur les valeurs locatives et qui comprend une partie fixe et une partie variable (13 à 26% de la valeur locative).
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui est une taxe indirecte dont le taux est fixé à 18% et qui est supportée par le consommateur final.

Lorsqu'on considère le taux d'imposition sur les bénéfices industriels et commerciaux (38%) et l'impôt sur les revenus et valeurs mobilières (18%), ces deux impositions représentent à elles seules 49,16% du bénéfice brut. En exprimant les autres taxes en pourcentage du bénéfice des entreprises, il ressort que les entreprises consacrent plus de 50% de leurs bénéfices au paiement des impôts et taxes. Cette fiscalité repose majoritairement sur un petit nombre d'entreprises et approche peu l'informel qui est le secteur dominant de l'activité économique (70% de l'activité économique).

Le tableau 14 fait une comparaison des taux de quelques impôts et taxes dans l'espace UEMOA. Il ressort de son observation qu'avec un taux d'imposition sur le bénéfice de 38%, le Bénin est le

troisième pays à avoir un taux plus élevé après le Niger (42,5%) et le Togo (40%). Son taux d'imposition sur les dividendes (IRVM) fixé à 18% avoisine le double du plus faible taux (10%) appliqué dans la sous-région. Cette comparaison dans la sous-région confirme le poids non négligeable de la fiscalité sur les entreprises au Bénin.

**Tableau 14** : Comparaison de quelques impôts et taxes dans l'espace UEMOA

Pays	Charges	Impôt sur le bénéfice (en %)	Impôt sur les dividendes (en %)	TVA (en %)
Bénin		38	18	18
Côte d'Ivoire		30	10	15
Mali		35	10	18
Sénégal		35	10	18
Burkina-Faso		35	25	18
Guinée Bissau		35	25	15
Togo		40	20	18
Niger		42,5	18	19

Source : CPI/MPDEAP

#### ❖ Droits de propriété et de protection des investisseurs

Les juridictions nationales ne font pas toujours montre de célérité et de compétence dans l'appréciation des dossiers qui leur sont soumis. A ce sujet, un problème fondamental du cadre de l'investissement au Bénin est le manque de spécialisation et de formation professionnelle des juges en matière de droit économique, droit des affaires et de méthodes alternatives de règlement des litiges (CNUCED, 2005).

Selon l'enquête menée par la Banque Mondiale (2005) auprès des investisseurs privés étrangers présents au Bénin, ces derniers sont préoccupés par la possibilité d'exercer leurs droits légitimes, en particulier en ce qui concerne les différends en matière de propriété du foncier et de certains droits de propriété intellectuelle.

En ce qui concerne la sécurité foncière, le Millenium Chalenge Account (MCA) travaille sur les procédures d'immatriculation pour assurer la mise en place effective d'un registre foncier/cadastre unique pour permettre aux acquéreurs de terrains d'être en sécurité.

Ainsi, si les juridictions sont renforcées, il est clair que les questions relatives à l'exécution des contrats, à la protection des investisseurs et au transfert de propriété seront réglées plus vite. Les facteurs qui pénalisent le Bénin dans le Doing Business vont être corrigés et l'environnement des affaires sera beaucoup plus sécurisé pour les investisseurs.

#### ❖ Obtention de prêts

Les problèmes observés au niveau de l'accès difficile au financement sont marqués par :

- ✓ L'inadaptation de l'architecture du système financier.

L'architecture des institutions financières qui doivent financer les affaires, n'est pas adaptée et n'est donc pas susceptible de prendre en charge la question du financement des investissements et de l'accompagnement des petites et moyennes entreprises qui sont les plus dominantes des entreprises béninoises. Le système bancaire est donc composé de 12

banques commerciales à vocation universelle mais dont l'expérience a montré qu'elles financent essentiellement les opérations d'achat et de vente. Le taux de financement bancaire en pourcentage du PIB n'a pas encore atteint 20% alors qu'il avoisine 80% en Tunisie par exemple.

✓ Le coût du financement.

En raison de l'inexistence des banques d'investissement, les taux pratiqués par les banques commerciales qui s'engagent dans le financement des investissements, sont exorbitants et affectent la rentabilité des entreprises. Ces taux pratiqués varient entre 12 et 14%. Le coût de financement proposé par la banque est lié au faible niveau d'ingénierie financière au regard notamment du manque ou de l'insuffisance de produits tant du côté de la mobilisation des ressources à moyen et long termes, que du financement des investissements.

### 2.1.2. Indice de liberté économique

Selon le classement de Heritage Foundation concernant l'indice de la liberté économique, le Bénin a occupé la 110<sup>ème</sup> place sur 162 pays évalués en 2007. Sur 40 pays africains dans ce classement, il a occupé le 20<sup>ème</sup> rang (Tableau 15).

**Tableau 15** : Classement de l'Indice de liberté économique en 2007

Pays	Année 2006		Année 2007	
	Rang(157)	Note	Rang (162)	Note
Hong Kong	1	89,9	1	90,3
Singapour	2	87,1	2	87,4
Afrique du Sud	53	63,5	57	63,2
Madagascar	67	66,1	65	62,4
Sénégal	87	58,1	91	58,3
Burkina Faso	105	55,1	103	56,6
Mali	109	54,7	104	55,5
Nigeria	101	55,6	105	55,5
Bénin	104	55,1	110	55
Côte d'Ivoire	106	54,9	111	54,9
Togo	141	49,7	140	48,8
Guinée Bissau	148	46,1	147	45,1
Libye	154	37	154	38,7

Source : Heritage Foundation, 2008.

Le tableau 16 présente les scores du Bénin selon les dix (10) paramètres de l'Indice de liberté économique. Il ressort de son observation que les notes obtenues pour les paramètres intitulés liberté par rapport à la corruption, droits de propriété, liberté d'investissement, liberté

d'entreprendre et la souplesse du marché du travail sont à la base du mauvais classement du Bénin. Le poids écrasant de ces facteurs crédite le Bénin favorable aux affaires à 55% en 2006 et 2007. La plus faible note du Bénin est relative à la corruption (25% en 2007).

En effet, la corruption contribue à accroître les charges des entreprises. Selon l'OCDE<sup>6</sup>, la corruption entrave le développement des échanges et des investissements internationaux en augmentant les coûts de transaction et en faussant les conditions de concurrence. Des niveaux élevés de corruption constituent de grandes distorsions et détournent les ressources d'activités productives. Le Fonds Monétaire International<sup>7</sup> estime que les investissements réalisés dans les pays corrompus sont inférieurs d'environ 5% à ceux qui sont réalisés dans les pays relativement corrompus.

Selon l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICOV)<sup>8</sup> au Bénin de 2006, la corruption affecte effectivement les rouages de l'Administration béninoise. Elle est reconnue comme un problème majeur pour le pays par 85% des populations enquêtés. De plus, selon Transparency International<sup>9</sup>, le Bénin perd annuellement 75 millions de dollars (50 milliards de FCFA) du fait de la corruption (CNUCED, 2005).

En ce qui concerne la lutte contre la corruption au sein de l'administration publique, la bonne gouvernance est un élément important du vaste programme d'action du Gouvernement béninois. Neuf grands objectifs composent ce programme qui vise à consolider la démocratie et la bonne gouvernance à travers une campagne de sensibilisation sur le phénomène de la corruption.

**Tableau 16:** Paramètres de l'indice de liberté pour le Bénin en 2007

Paramètres indice de liberté	Note (en%)	
	2006	2007
Liberté de faire des affaires	48,47	47,7
Liberté commerciale	64,60	65,2
Liberté fiscale	67,82	67,5
Taille du Gouvernement	87,02	86,4
Liberté monétaire	82,42	77,5
Liberté d'investissement	30,00	40
Liberté financière	60,00	60
Droits de propriétés	30,00	30
Liberté par rapport à la corruption	29,00	25
Souplesse du marché du travail	51,92	50
Indice de liberté économique	55,1	55

Source : Heritage Foundation, 2008

### 2.1.3. Risque-pays

La CoFACE a donné la note B pour le risque-pays du Bénin en 2007. Cette note signifie au plan de l'analyse que « des incertitudes au plan économique et financier et un environnement des affaires

<sup>6</sup> Marchés Tropicaux N° 2938 du 1<sup>er</sup> mars 2002, page 456

<sup>7</sup> Marchés Tropicaux N° 2 938 du 1<sup>er</sup> mars 2002, page 456

<sup>8</sup> INSAE et Demographic and Health Surveys Macro International, Inc. Calverton, Maryland, USA

<sup>9</sup> Rapport mondial sur la corruption, 2003

parfois difficile sont susceptibles d'affecter des comportements de paiement. La probabilité moyenne de défaut des entreprises est assez élevée ».

L'analyse de cette note du Bénin en risque-pays révèle que les performances économiques du Bénin sont faibles et sujettes à des chocs non maîtrisables (Tableau 17). En effet, la croissance économique enregistrée sur la période de 2003 à 2007 paraît faible en comparaison avec le taux moyen de croissance démographique qui est de 3,7%. Cette croissance repose sur le commerce avec le Nigéria et la filière coton dont la production dépend de son organisation et des aléas climatiques. Pour palier ces insuffisances, le Bénin a entrepris un vaste programme de diversification de son économie en s'appuyant sur cinq pôles à effets d'entraînement élevés.

Les finances publiques demeurent affectées par l'étroitesse de la base fiscale limitée par le faible revenu des populations, la pauvreté et la prédominance de l'économie informelle. Le Bénin dépend de l'extérieur pour financer le déficit budgétaire qui en pourcentage du PIB s'est élevé à 9% en 2007 contre 4,6% en 2006 et 5,2% en 2005. Des réformes sont engagées dans le sens de l'assainissement des finances publiques et l'adoption d'une fiscalité de développement pour remédier à ces contraintes.

Par ailleurs, le risque politique est faible au Bénin. En effet, il est un pays démocratique avec des Institutions de contre pouvoir qui fonctionnent bien. En plus, la tenue régulière des élections permet une alternance au pouvoir et une stabilité politique du pays.

**Tableau 17** : Indicateurs économiques d'analyse du risque-pays

Eléments	2003	2004	2005	2006	2007
Croissance économique (en%)	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6
Taux d'inflation	1,5	2,5	5,4	3,8	1,3
Exportations	314,2	300,4	304,9	293,1	314,5
Importations	475,7	444,8	456,8	486,4	652,1
Balance commerciale	-161,5	-141,4	-151,9	-193,3	-337,6
Balance courante en % du PIB hors dons	-9,7	-7,7	-6,2	-6,15	-11,8
Dette extérieure en % du PIB	40,3	47,6	40,0	21,1	11,3
Service de la dette sur exportations en %	3,6	6,2	2,9	3,6	3,5
Réserves en mois d'importations	8,7	6,9	7,3	10,2	9,8

Source : DPC /DGAE et BCEAO.

En somme, il ressort de l'analyse de ces indicateurs que de réelles contraintes existent au Bénin. Il converge que la création d'entreprise est difficile, la fiscalité est excessive pour les entreprises, les droits de propriétés ne sont pas bien exercés, le système financier est faiblement développé, l'accès en qualité et à moindre coût aux facteurs est limité et les performances économiques sont fragiles. La corruption est une contrainte transversale touchant tous les secteurs d'activités.

Dans le souci d'une amélioration constante du climat des affaires au Bénin pour attirer les flux d'investissements privés, des réformes notables sont engagées par le Gouvernement béninois.

## 2.2 REFORMES ENGAGEES POUR AMELIORER LE CLIMAT DES AFFAIRES

Plusieurs facteurs ont poussé le Gouvernement béninois à accélérer les réformes visant l'amélioration du climat des affaires. Au nombre de ceux-ci, il y a :

- ❖ le recul du Bénin dans les classements Doing Business au cours de ces dernières années ;
- ❖ l'amélioration de la position du Bénin dans le classement Doing Business comme conditionnalité des Partenaires Techniques et Financiers pour l'amélioration du niveau des appuis budgétaires ;
- ❖ la mobilisation du secteur privé qui a présenté ses attentes vis-à-vis du Gouvernement à travers l'élaboration d'un document intitulé : « Un nouveau départ fiscal pour le Bénin : plaidoyer du secteur privé Béninois pour la mise en place d'une fiscalité de développement au Bénin ».

Ces réformes touchent le foncier, la fiscalité, le code des investissements et la politique de financement du secteur privé. Il faut rappeler ici que ces domaines sont les principaux points de faiblesse relevés par le diagnostic fait au chapitre précédent.

### 2.2.1 Fiscalité

Les réformes fiscales concernent essentiellement la fiscalité intérieure. Au titre de la loi de finances 2009, les principales améliorations apportées sont consignées dans le tableau suivant :

**Tableau 18** : Réformes fiscales contenues dans la loi de finances 2009

Anciennes mesures	Nouvelles mesures	Impacts sur le climat des affaires
<b>FISCALITE INTERIEURE</b>		
Le taux du Versement Patronal (VPS) sur Salaire était fixé à 8%	<p>a) La réduction du VPS à 4% ;</p> <p>b) Les entreprises nouvelles régulièrement constituées en sont exonérées au titre de leur première année d'activité ;</p> <p>c) Les promoteurs d'entreprises sont exonérés du VPS pendant deux ans sur les rémunérations versées au titre du premier emploi du salarié, à compter de la date d'embauche et à condition que le salarié soit déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.</p>	Faciliter la création d'entreprise et d'emplois nouveaux

Anciennes mesures	Nouvelles mesures	Impacts sur le climat des affaires
Taxation d'un exploitant individuel à l'impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) et à l'Impôt Général sur le Revenu (IGR).	Taxation des résultats des sociétés unipersonnelles, à l'impôt BIC au nom de la société et non plus au nom de l'associé unique.	
<p>Le taux d'impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux était variable selon la nature de l'activité et se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 55% pour les entreprises exerçant des activités de recherche, d'exploitation, de production et de vente d'hydrocarbures naturels ;</li> <li>❖ 35% pour les entreprises minières en ce qui concerne les bénéfices provenant exclusivement de l'exploitation d'un gisement de substances minérales ;</li> <li>❖ 35% sur les rémunérations allouées pour travail effectif aux personnes physiques exerçant à titre individuel, ou en tant qu'associé en nom collectif, associé en commandite simple, membre de sociétés en participation ou de sociétés de fait, associé gérant majoritaire de société à responsabilité limitée ;</li> <li>❖ 38% pour tous les autres contribuables, soit la grande majorité des entreprises industrielles et commerciales.</li> </ul>	<p>Les nouveaux taux d'impôt sur les bénéfices sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>a)</b> 25% pour les entreprises individuelles ;</li> <li><b>b)</b> 25% pour les personnes morales exerçant une activité industrielle ;</li> <li><b>c)</b> 30% pour les autres personnes morales.</li> <li><b>d)</b> Exonération pour les entreprises nouvelles régulièrement constituées au titre de leur première année d'activité.</li> <li><b>e)</b> Les contribuables adhérents des centres de gestion agréés bénéficient d'une réduction de 40% du taux de l'impôt sur les BIC, pendant quatre années à partir de celle de leur adhésion ; cette précision n'était pas mentionnée dans les dispositions antérieures. Une réduction supplémentaire de 10% est accordée aux adhérents exerçant dans le secteur primaire soit au total 50%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1) Améliorer la trésorerie des entreprises ;</li> <li>2) Faciliter de nouveaux investissements ;</li> <li>3) Faciliter la création des entreprises.</li> </ul>

Anciennes mesures	Nouvelles mesures	Impacts sur le climat des affaires
<p>Acompte sur Impôt assis sur les Bénéfices (AIB) était de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 3% de la valeur en douane majorée de l'ensemble des droits et taxes exigibles, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les importations de marchandises ;</li> <li>❖ 1% du prix toutes taxes comprises, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les achats commerciaux en régime intérieur de produits alimentaires, de boissons et des tissus Wax et Fancy ;</li> <li>❖ 1,5% du prix toutes taxes comprises, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les achats commerciaux en régime intérieur des autres textiles et produits divers ;</li> <li>❖ 3% du prix toutes taxes comprises, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les prestataires de services autres que ceux soumis à l'impôt sur les bénéfices non commerciaux ;</li> <li>❖ 10% du prix toutes taxes comprises, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les prestataires de services soumis à l'impôt sur les bénéfices non commerciaux.</li> </ul>	<p>Ce taux est réduit et se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 1% de la valeur en douane majorée de l'ensemble des droits et taxes exigibles, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les importations de marchandises réalisées par les entreprises immatriculées ;</li> <li>❖ 1% du prix toutes taxes comprises, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les achats commerciaux en régime intérieur et les prestations de services réalisés par les entreprises immatriculées ;</li> <li>❖ 5% de la valeur en douane majorée de l'ensemble des droits et taxes exigibles, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les importations de marchandises réalisées par les entreprises non immatriculées ;</li> <li>❖ 5% du prix toutes taxes comprises, à l'exception de la TVA, en ce qui concerne les achats commerciaux en régime intérieur et les prestations de services réalisés par les entreprises non immatriculées.</li> </ul>	
<p>Impôt Général sur le Revenu (IGR) était compris entre 0 et 40%</p>	<p>Révision à la baisse des taux et tarifs appliqués en matière d'IGR</p>	<p>Diminue la fraude et l'évasion fiscales.</p>

Anciennes mesures	Nouvelles mesures	Impacts sur le climat des affaires
<p>La base de calcul de l'Impôt Progressif sur les Traitements et Salaires (IPTTS) répondait à la charte ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 0% pour la tranche inférieure ou égale à 50 000 Fcfa,</li> <li>❖ 15% pour la tranche comprise entre 50 001 et 130 000 Fcfa,</li> <li>❖ 20% pour la tranche comprise entre 130 001 et 280 000 Fcfa,</li> <li>❖ 25% pour la tranche comprise entre 280 001 et 500 000 Fcfa,</li> <li>❖ 40% pour la tranche supérieure à 500 000 Fcfa.</li> </ul> <p>Le taux de réduction pour cause de nombre d'enfants à charge intervient dans le calcul de l'impôt.</p>	<p>Révision à la baisse de 5% des taux appliqués aux tranches de revenus imposables à l'impôt progressif sur les traitements et salaires. La nouvelle base de calcul se présente comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 0 % pour la tranche inférieure ou égale à 50 000 francs ;</li> <li>❖ 10 % pour la tranche comprise entre 50 001 et 130 000 francs ;</li> <li>❖ 15 % pour la tranche comprise entre 130 001 et 280 000 francs ;</li> <li>❖ 20 % pour la tranche comprise entre 280 001 et 530 000 francs ;</li> <li>❖ 35 % pour la tranche supérieure à 530 000 francs.</li> </ul> <p>Le taux de réduction pour cause de nombre d'enfants à charge intervient dans le calcul de l'impôt.</p>	<p>Facilite la création de nouveaux emplois</p>

Anciennes mesures	Nouvelles mesures	Impacts sur le climat des affaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La patente ordinaire est une taxe professionnelle due par toute personne physique ou morale qui exerce au Bénin un commerce, une industrie ou une activité non expressément exemptée.</li> <li>• Les entreprises bénéficiaires de marchés ou d'adjudications sont soumises à la Patente Spéciale. Depuis la Loi de Finances pour la gestion 1997, la Patente Spéciale est perçue au taux de 0,25% applicable au montant du marché. A ce taux, il convient d'ajouter le centime additionnel dont le taux varie selon les localités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les entreprises nouvelles régulièrement constituées sont désormais exonérées de la patente au titre de leur première année d'activité ;</li> <li>b) Exonération de l'outillage des établissements industriels de la contribution des patentes et de la contribution foncière sur les propriétés bâties</li> </ul>	<p>Faciliter la création de nouvelles entreprises et des investissements nouveaux</p>
<p>La TVA était appliquée sur les livraisons de produits semi-finis ou semi-ouvrés, les emballages, les livraisons faites à soi-même dans la mesure où elles s'intègrent au processus de production, les travaux et services fournis pour le compte de l'entreprise agréée.</p>	<p>Extension de l'exonération de la TVA aux achats de biens et de matières premières ainsi qu'aux prestations de services fournies pour le compte des entreprises agréées au régime de la zone franche industrielle.</p>	<p>Faciliter les inscriptions des entreprises dans les zones franches</p>

Anciennes mesures	Nouvelles mesures	Impacts sur le climat des affaires
Fermeture des établissements avec la mention « FERME POUR NON PAIEMENT D'IMPÔT » était l'une des mesures mises en exécution contre le contribuable débiteur d'impôts.	Les dispositions du Code Général des Impôts (CGI) portant sur la fermeture des établissements avec la mention « FERME POUR NON PAIEMENT D'IMPÔT » ont été supprimées.	En éliminant le discrédit porté à l'entrepreneur ou au contribuable concerné, l'Etat encourage les entreprises et les contribuables en difficulté à prendre un nouveau départ et augmente sensiblement ses chances de recouvrer sa créance.
<b>FISCALITE DOUANIERE</b>		
	Ouverture prochaine de deux (2) unités douanières sur le Nigéria, des magasins et aires d'importation ou d'exportation	Faciliter les opérations de dédouanement et améliorer les performances du Port de Cotonou.
	Mise en place du guichet unique pour les opérations douanières.	

Source : DPC/DGAE, 2009

### 2.2.2 Code des investissements

Pour palier à l'insuffisance du code d'investissement dans sa version initiale qui fixe à 10 milliards de FCFA la marge d'investissement maximal autorisée pour une entreprise, les ordonnances N°2008-04 du 28 Juillet 2008 et N°2008-06 du 05 Novembre 2008 ont permis de modifier la loi N°90-002 du 9 mai 1990 portant code des investissements en instituant les régimes D et E relatifs respectivement aux investissements lourds et structurants. En prenant cette décision, le Gouvernement lève les barrières d'entrée sur le marché économique national aux opérateurs économiques qui désirent investir dans les industries lourdes telles que la raffinerie, le cimentier et d'autres industries agroalimentaires. Le tableau 19 présente les différents régimes, les conditions de bénéfice ainsi que les avantages qu'ils offrent.

Tableau 19 : Synthèse du code des investissements

REGIMES	CONDITIONS	AVANTAGES
<p><b>Régime « A » :</b> <b>Petites et Moyennes</b> <b>Entreprises</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements effectifs compris entre 20 et 500 millions de francs CFA.</li> <li>• Création d'au moins cinq (05) emplois béninois permanents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Période de réalisation des investissements : Exonération des droits et taxes d'entrée sur les matériels, machines, outillages et pièces de rechange (Exonération limitée à 15% de la valeur CAF des équipements, pour ces derniers).</li> <li>❖ Période d'exploitation (Entre 5 et 9 années) : Exonération de l'impôt sur les BIC. Exemption des droits et taxes de sortie applicables aux produits préparés, manufacturés et exportés par l'entreprise</li> <li>❖ Et s'il s'agit d'une activité valorisant les ressources locales : Exonération des droits d'enregistrement lors de la création de la société, et de la patente pendant les cinq premières années de la période d'exploitation.</li> </ul>
<p><b>Régime « B » :</b> <b>Grande Entreprise</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements effectifs compris entre 500 millions et 3 milliards de francs CFA.</li> <li>• Création d'au moins vingt(20) emplois béninois permanents.</li> </ul>	<p>Mêmes avantages que le régime « A ».</p>
<p><b>Régime « C » :</b> <b>Stabilisation fiscale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissements effectifs compris entre 3milliards de FCFA et 50 milliards de FCFA.</li> <li>• Création d'au moins vingt (20) emplois béninois permanents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Avantages du régime « B ».</li> <li>❖ Stabilisation fiscale pour le taux et le mode de détermination de l'assiette des impôts autres que celui sur les BIC.</li> </ul>

REGIMES	CONDITIONS	AVANTAGES
<p><b>Régime « D » :</b> <b>Investissements</b> <b>lourds</b></p>	<p>Investissements effectifs compris entre 50 milliards de FCFA et 100 milliards de FCFA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Période d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exonération des droits et taxes d'entrée à l'exception de la taxe de voirie, de la taxe statistique, du timbre douanier, du prélèvement communautaire sur les machines, équipements, matériels, outillages, véhicules utilitaires, pièces de rechange et consommables, objet du projet agréé ;</li> <li>• Exonération de la patente et de contribution foncière des propriétés bâties et non bâties.</li> </ul> </li> <li>❖ Pendant la période d'exploitation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exonération des droits et taxes d'entrée à l'exception de la taxe de voirie, de la taxe statistique, du timbre douanier, du prélèvement communautaire sur les pièces de rechange ;</li> <li>• Exonération des droits et taxes d'entrée à l'exception de la taxe de voirie, de la taxe statistique, du timbre douanier, du prélèvement communautaire de solidarité et du prélèvement communautaire sur les intrants et les combustibles ;</li> <li>• Exonération de la patente et de la contribution foncière des propriétés bâties et non bâties ;</li> <li>• Exonération de l'impôt sur les BIC ;</li> <li>• Exonération du versement patronal sur les salaires du personnel expatrié régulièrement déclaré suivant la réglementation en vigueur au Bénin.</li> </ul> </li> </ul>

REGIMES	CONDITIONS	AVANTAGES
<b>Régime « E » : Investissements structurants</b>	Investissements effectifs supérieur à 100 milliards de FCFA et qui contribuent à la consolidation des pôles de développement identifiés.	Conditions fiscales, douanières et minières particulières négociées avec le Gouvernement et approuvées par l'assemblée à travers la loi des finances de l'Etat.
<b>Régime Spécial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement au moins égal à 20 millions de FCFA (tourisme et hôtellerie, maintenance industrielle, production culturelle, artistique et audiovisuelle, sauvegarde de l'environnement, prestations de services en santé, éducation, travaux publics, artisanat) ;</li> <li>• Investissement entre 5 millions et 20 millions de FCFA (toute activité. éligible aux régimes A, B et C).</li> </ul>	Seulement à la création : réduction de 75% des droits et taxes d'entrée, à l'exception de la taxe de voirie et de la taxe statistique.

Source : DPC/DGAE

En plus des avantages présentés dans le tableau 19, le Code offre à toute entreprise exerçant au BENIN, les garanties suivantes : la liberté commerciale, la liberté d'entrée et de séjour et de sortie pour les expatriés, la liberté de gestion, la liberté de transfert de capitaux et la garantie contre la nationalisation et l'expropriation.

### 2.2.3 Vulgarisation de la charte nationale des Petites et Moyennes Entreprises(PME) et des Petites Moyennes Industries(PMI)

Conscient du dynamisme des PME/PMI et de leur capacité à créer de la richesse et de l'emploi, le Gouvernement de notre pays s'est doté d'une charte nationale des PME/PMI afin d'offrir un environnement favorable à la création et au développement de cette catégorie d'entreprises. Cette charte définit les mesures de soutien à leur apporter et les avantages à leur concéder (financement des entreprises, l'aide publique à l'emploi, la formation, le foncier, la gestion de l'information etc.), ainsi que les engagements qu'elles devront prendre vis-à-vis de leurs partenaires.

## 2.3 STRATEGIES D'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES AU BENIN

Les stratégies proposées pour l'amélioration du climat des affaires s'appuient essentiellement sur le diagnostic posé ainsi que sur les réformes en cours. A cet égard, elles tiennent compte des recommandations faites par la Banque Mondiale lors de ses missions d'évaluation des indicateurs Doing Business en date du 15 au 20 février et du 24 au 27 mai 2009 ainsi que du plaidoyer pour la structuration du secteur informel au Bénin (Novembre 2008).

### 2.3.1 Création d'Entreprise

L'objectif visé est de réduire les coûts (les ramenant à un niveau inférieur ou égal au revenu annuel par habitant), procédures et délais de création d'une entreprise afin d'inciter les promoteurs désireux de créer une entreprise de le faire en toute légalité dans un cadre simple et clair. Les stratégies proposées dans ce cadre sont résumées dans le tableau 20.

**Tableau 20** : Stratégies de facilitation de création d'entreprise

Rappels du diagnostic	Stratégies d'amélioration
<p><i>Durée de création importante</i> : Plus de 30 jours</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Introduire un formulaire unique pour l'enregistrement des entreprises au CFE ;</li> <li>❖ Publier l'avis de constitution en ligne ou sur le bulletin du Registre ;</li> <li>❖ Fusionner l'immatriculation au Registre du Commerce avec l'immatriculation auprès du CFE ;</li> <li>❖ Décentraliser les formalités d'enregistrement et la collecte de l'impôt sur les micro-entreprises au niveau des communes ;</li> <li>❖ Rendre concomitant les opérations d'immatriculation au registre commercial et du crédit mobilier et l'attribution de l'identifiant fiscal unique.</li> </ul>
<p><i>Coût de création exorbitant</i> : Plus de 500.000F pour créer une micro-entreprise soit plus de 195% du revenu par habitant en 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réduire les frais de formalité au CFE,</li> <li>❖ Rendre facultative l'intervention d'un notaire / juriste dans la préparation et l'enregistrement des statuts de sociétés ;</li> <li>❖ Instaurer un système d'enregistrement simplifié pour les micro-entreprises, avec un formulaire unique moyennant le paiement d'un timbre fiscal de 20 000 francs soit environ 10% du revenu annuel moyen ;</li> <li>❖ Eliminer l'exigence relative au capital minimum.</li> </ul>

Source : DPC/DGAE

### 2.3.2 Octroi de permis de construire

Les économies les plus performantes en matière de facilité d'octroi de permis de construire se caractérisent par la rigueur de leurs procédures qui restent néanmoins transparentes et rapides. Pour réduire les frais et les délais afférents à l'octroi du permis de construire, il est primordial de mettre en œuvre les stratégies consignées dans le tableau 21.

**Tableau 21** : Stratégies de facilitation d'obtention d'entreprise

Rappels du diagnostic	Stratégies d'amélioration
<i>Délai long et coût élevé pour la délivrance du permis de construire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Renforcer les capacités techniques et de fonctionnelles de toutes les structures impliquées dans les procédures de délivrance du permis de construire ;</li> <li>❖ Instruire le ministère en charge de l'urbanisme, les préfetures et l'Institut Géographique National (IGN) afin qu'ils transfèrent aux services des affaires domaniales les différents documents issus des travaux de lotissement ;</li> <li>❖ Elaborer un manuel de procédure pour toutes les villes avec une harmonisation des procédures et pièces requises pour l'obtention du permis de construire ;</li> <li>❖ Mettre à jour les répertoires pour le permis de construire, d'habiter et le titre foncier ;</li> <li>❖ Mettre à jour et informatiser le plan directeur d'aménagement urbain.</li> </ul>
<i>Coûts et délais élevés de raccordement aux réseaux d'utilité publique (eau, électricité et téléphone)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réduire les coûts et délais de raccordement aux réseaux d'utilité publique.</li> </ul>

Source : DPC/DGAE

### 2.3.3 Transfert de propriété

Pour favoriser l'essor de l'économie, il est important d'éliminer les obstacles inutiles liés au transfert et à l'enregistrement des titres de propriété. En effet, l'existence par exemple des titres de propriété officiels encourage le transfert de terrains, stimule l'investissement et donne aux entrepreneurs l'accès aux marchés officiels du crédit. Beaucoup de stratégies doivent être mises en place pour réduire les coûts, les délais ainsi que les procédures liées au transfert des titres de propriété (Tableau 22).

**Tableau 22** : Stratégies de facilitation du transfert de propriété

Rappels du diagnostic	Stratégies d'amélioration
<i>Délai long du transfert de propriété.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Introduire des documents-types de transfert de propriété ;</li> <li>❖ Introduire une option de service accéléré afin de réduire le délai d'attente des entrepreneurs ;</li> <li>❖ Procéder à l'archivage informatique de la conservation ;</li> <li>❖ Déconcentrer la conservation foncière et le service d'enregistrement ;</li> <li>❖ Informatiser et centraliser les fichiers du registre foncier.</li> </ul>
<i>Coût élevé du transfert de propriété</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réduire les droits de mutation et imposer un droit fixe ;</li> <li>❖ Imposer un droit fixe maximum pour les services notariés ;</li> <li>❖ Installer un bureau de cadastre et de cartographie auprès de chaque service déconcentré de conservation foncière ;</li> <li>❖ Créer un fichier immobilier national des prix à indexation biennale avec la contribution des architectes urbanistes, géomètres, agronomes et notaires.</li> </ul>

Source : DPC/DGAE

#### 2.3.4 Obtention de prêts

La facilité d'accès au crédit permet aux entreprises de réaliser beaucoup plus rapidement de nouveaux investissements productifs, aux détenteurs de projets intéressants de concrétiser leurs idées créant ainsi de la richesse source de croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Les stratégies proposées (Tableau 23) dans ce domaine visent à faciliter l'accès des entreprises au marché de crédits pour le financement de leurs activités.

**Tableau 23** : Stratégies de facilitation d'obtention de prêts

Rappels du diagnostic	Stratégies d'amélioration
<i>Difficulté d'accès au crédit</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Informatiser le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;</li> <li>❖ Unifier le RCCM au niveau national y compris pour le volet sûretés mobilières ;</li> <li>❖ Eliminer l'exigence d'une description spécifique des biens donnés en garantie dans l'attente de sûreté ainsi qu'au moment de l'enregistrement de celle-ci ;</li> <li>❖ S'assurer à travers la loi, qu'une sûreté puisse être automatiquement exécutée contre les fruits (intérêts et autres plus-values), produits et remplacements du bien d'origine, ainsi que permettre l'application d'un nantissement sur des biens futurs ou des biens acquis subséquentement ;</li> <li>❖ Assurer aux créanciers munis de sûretés un rang prévisible de priorité sur les créances salariales et fiscales lors de la distribution des deniers, que leur débiteur fasse ou non l'objet d'une procédure collective ou de faillite ;</li> <li>❖ Autoriser les parties à convenir des modalités d'exécution de l'accord de sûretés lors de la constitution du gage (pacte comissoire).</li> </ul>
<i>Coût du crédit élevé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Créer des banques d'investissement et des sociétés de capital-risque ;</li> <li>❖ Dynamiser les activités des réseaux privés de mobilisation de toute sorte d'épargne en vue de soutenir l'activité de l'entreprise.</li> </ul>

Source : DPC/DGAE

### 2.3.5 Protection des investisseurs

L'existence d'un bon environnement des affaires renforce la confiance des investisseurs. En effet, un individu qui craint que son bien pourrait être exproprié pour une raison ou une autre sans aucune contrepartie sera réticent à investir. Il en est de même, d'un actionnaire minoritaire d'une entreprise dont la direction peut approuver d'importantes transactions entre parties apparentées sans jamais en faire part aux actionnaires. Néanmoins, on peut globalement dire que les droits de propriété sont respectés au Bénin. En effet, suite aux assises de la conférence nationale de Février 1990, le Bénin s'est engagé dans la voie de libéralisation de son économie en inscrivant dans sa constitution le respect et la protection de la propriété privée. Et depuis lors, plusieurs actions ont été engagées pour soutenir le développement du secteur privé comme par exemple le désengagement progressif et sélectif de l'Etat des secteurs productifs. Cependant, dans la perspective de faire mieux pour la protection des investisseurs, les stratégies suivantes peuvent être envisagées :

- ❖ Améliorer la protection des actionnaires minoritaires en leur offrant la possibilité de poursuivre en justice les dirigeants des sociétés, au cas où une convention réglementée leur serait préjudiciable, afin d'obtenir la réparation de leur préjudice, la restitution des profits, l'annulation de la transaction et le prononcé d'amendes dès lors qu'il est établi que la transaction a été préjudiciable à la société ainsi qu'à ses actionnaires, et qu'elle avait comme objectif de satisfaire l'intérêt d'une personne ou d'un groupe de personnes ;
- ❖ Réduire le pourcentage d'actions requis pour demander la nomination d'un expert ;
- ❖ Exiger, à titre préventif, le diagnostic d'un expert avant la passation de toute convention règlementée ;
- ❖ Améliorer les règles de procédures civiles en la matière.

### 2.3.6 Paiement des impôts

Les taxes et impôts sont essentiels car sans eux, l'Etat n'aurait pas les moyens pour assurer les services publics de base nécessaires à la société. Cependant, les études ont montré que des taux d'imposition plus élevés s'accompagnent de moins d'investissement privé, de moins d'entreprises formelles et une propension de l'informel. En outre, la simplicité du système fiscal et des modalités de paiement d'impôts normalisés est fondamentale pour la facilité de faire des affaires. Au titre de la loi des finances 2009, le Gouvernement a accédé à un certain nombre de doléances fiscales du Secteur Privé. D'autres stratégies (Tableau 24) sont à envisager afin d'asseoir au Bénin une fiscalité de développement tant prônée par le Gouvernement.

**Tableau 24** : Stratégies de facilitation de paiement d'impôts

Rappels du diagnostic	Stratégies d'amélioration
<i>Délai important pour s'acquitter des obligations fiscales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réduire le nombre de déclarations et proposer une option de paiements plus espacés des impôts aux entreprises préférant effectuer moins souvent des versements ;</li> <li>❖ Mettre en place un impôt synthétique pour les entrepreneurs individuels et les micro-entreprises qui les exonérera du paiement de toute autre forme d'impôt ou de taxe.</li> </ul>
<i>Coût élevé des obligations fiscales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Réduire la patente pour les industries;</li> <li>❖ Supprimer le paiement anticipé de la patente et de la Taxe Professionnelle Unique pour les entreprises nouvellement créées ;</li> <li>❖ Accélérer l'étude sur la fiscalité personnelle dans la perspective d'aboutir à une imposition globale du revenu.</li> </ul>

Source : DPC/DGAE

### 2.3.7 Commerce transfrontalier

La position géographique naturelle du Bénin fait de lui un pays de transit au cœur de la CEDEAO. Pour tirer partie de cette position, il faut que des efforts soient engagés surtout en matière des procédures d'importation et d'exportation pour rendre attractif le corridor Bénin. Conscient de l'importance des opérations de transit au niveau de l'activité économique nationale, le Gouvernement a engagé de multiples réformes au niveau du Port de Cotonou. Cependant, dans le souci de combler les attentes des usagers et de rendre plus compétitif le Port de Cotonou, le Gouvernement doit :

- ❖ Entreprendre une cartographie détaillée des procédures d'importation et d'exportation afin d'identifier les blocages,
- ❖ Réduire le nombre de documents d'importation et d'exportation,
- ❖ Simplifier le processus de dédouanement par une coordination de l'ensemble des principales agences.
- ❖ Installer le guichet unique au Port Autonome de Cotonou pour le commerce extérieur ;
- ❖ Mettre en place un meilleur système de suivi de l'escorte douanière en particulier et des opérations douanières en général.
- ❖ Lutter contre les tracasseries des forces de l'ordre.

### 2.3.8 Exécution des contrats

Pour ne pas porter préjudice aux opérateurs économiques consciencieux, il est indispensable que les contentieux commerciaux soient vite et bien réglés. Pour ce faire, il faut :

- ❖ Renforcer la capacité des magistrats en matière commerciale (mieux former les magistrats assignés aux contentieux commerciaux ; ne pas assigner de litiges non commerciaux à ces magistrats ; maintenir ces magistrats dans la matière commerciale pendant des durées permettant d'exploiter au mieux leur expertise).
- ❖ Adopter des règles de procédures assorties de sanctions strictes pour les manœuvres dilatoires,
- ❖ Amener les magistrats à planifier les délais pour chaque étape de la procédure et à imposer systématiquement aux parties le respect strict des délais (notamment pour présenter leurs conclusions),
- ❖ Développer des outils permettant aux magistrats d'orienter systématiquement les petits litiges (ceux dont l'enjeu ne justifie pas les frais d'avocats et de litige) vers une procédure simplifiée qui privilégie les solutions négociées,
- ❖ Assurer la mise à disposition rapide des jugements rendus après le prononcé de la décision.

### 2.3.9 Fermeture d'entreprise

Un régime de faillite efficace facilite l'accès au crédit. En effet, lorsque les régimes d'insolvabilité sont efficaces, les créanciers sont assurés de pouvoir récupérer leurs actifs et ainsi octroyer plus régulièrement de prêts. Ainsi, pour avoir un régime de faillite efficace au Bénin, il faut :

- ❖ Assurer la spécialisation d'au moins un magistrat par juridiction en matière de contentieux des procédures collectives,
- ❖ Une meilleure réglementation des professions et notamment du rôle, de la rémunération et des règles encadrant la responsabilité du syndic.

### 2.3.10 Formation et éducation

La compétitivité d'une entreprise dépend aussi du niveau d'éducation et d'information des acteurs qui y opèrent. Dans l'optique de disposer des entreprises capables de répondre aux défis d'une croissance stable et durable, l'Etat, les collectivités locales, les organisations du secteur privé, les Partenaires Techniques et Financiers doivent :

- ❖ Assurer une formation continue aux employés ainsi qu'aux dirigeants de l'entreprise sur les développements que connaît leur secteur d'activité et des nouvelles méthodes de production ou de gestion.
- ❖ Mettre à la disposition des entreprises des informations régulières sur l'évolution de leur secteur, les innovations entrepreneuriales, les problèmes relatifs aux normes de qualité etc.

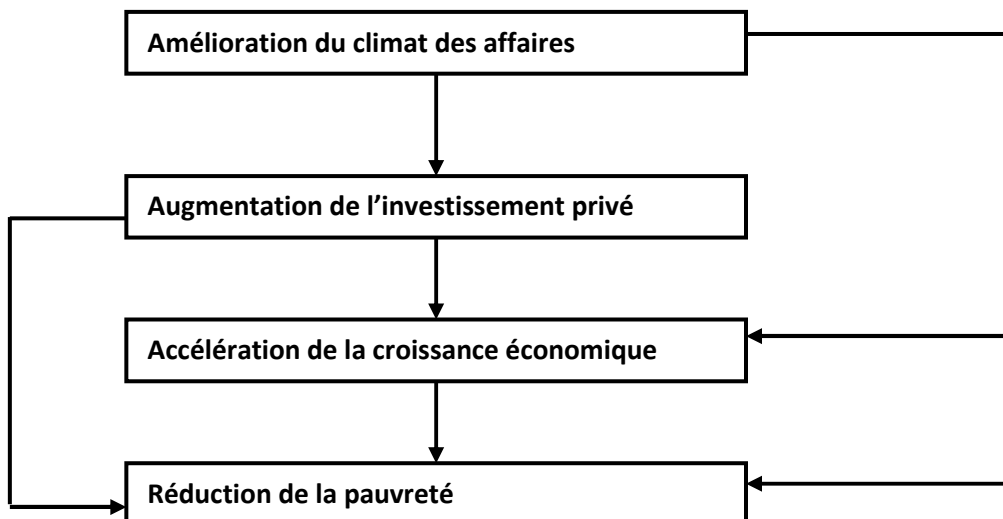
### 2.3.11 Taille des entreprises

Pour faciliter des regroupements des entreprises individuelles en des structures plus élargies présentant de bonnes rentabilités, l'Etat peut lancer des campagnes d'information sur les avantages du statut de société coopérative, notamment par le biais des Centres de Formalité des Entreprises ainsi que les Centres de Gestion Agréés.

## Chapitre 3 : Analyse de l'impact de l'amélioration du climat des affaires sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

Le chapitre précédent a mis en exergue les faiblesses du climat des affaires au Bénin. Ces faiblesses sont relatives entre autres à : i) la facilité de création des entreprises, (ii) la fiscalité, (iii) les droits de propriété, (iv) la protection des investisseurs, (v) la corruption. Le présent chapitre mettra en évidence, à travers des modèles économétriques, l'incidence des mesures de politiques économiques contribuant à l'amélioration du climat des affaires sur l'investissement privé, la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Le schéma ci-dessous résume la logique qui sous-tend la démarche retenue dans l'étude :



### 3.1 LES DONNEES UTILISEES

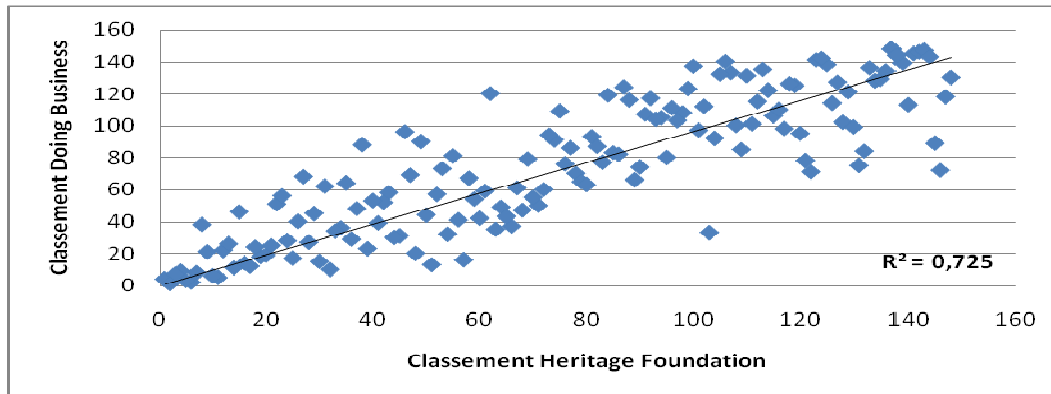
Pour évaluer les différentes implications de ces relations (climat des affaires, investissement privé, croissance économique et pauvreté), les données utilisées proviennent essentiellement de *Heritage Foundation* pour les données concernant les variables mesurant le climat des affaires et de *World Development Indicators (WDI) ou du Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH)* pour les variables économiques et sociales.

Cependant, par manque de données sur une longue période, il a été procédé à une analyse sur données de panels pour les pays de l'UEMOA. Le Togo et la Guinée Bissau ont été exclus de l'échantillon pour insuffisance de données. Ces données couvrent la période de 1995 à 2005 soit un total de 66 observations pour chacune des variables utilisées. Les descriptions des différentes variables sont présentées en annexe 5.

Le choix de l'Indice de Liberté Economique de *Heritage Foundation* pour mesurer le climat des affaires se justifie par le fait que :

- L'indicateur « *Doing Business* » actuellement le plus utilisé dans les analyses, n'est disponible que pour une période de trois(3) ans pour les pays de l'UEMOA ;
- La corrélation est relativement forte entre les deux indicateurs (Graphique 16) et la différence entre les composantes n'est pas grande.

**Graphique 16:** Corrélation entre classement de Heritage Foundation et de Doing Business



Source : DPC /DGAE

### 3.2 RELATION ENTRE CLIMAT DES AFFAIRES ET INVESTISSEMENT PRIVE

Le climat des affaires constitue un des déterminants de l'attractivité des pays en développement (K. Sekkat et M. Végnanzonès-Varoudakis, 2004). L'amélioration du climat des affaires contribue à une augmentation des investissements privés (Poirson, 1998). En effet, la théorie économique montre que l'investissement privé ne dépend pas uniquement du coût du capital (physique et humain) mais également de l'environnement caractérisé par le cadre macroéconomique, le niveau de liberté, de la gouvernance, de la qualité des institutions, du poids de la justice etc. Cette thèse est mise en évidence par plusieurs travaux empiriques (Voir Poirson, 1998 pour revue de littérature). Dans le développement qui suit, il s'agira de mesurer l'effet des variables déterminantes du climat des affaires sur le niveau des investissements privés au Bénin.

#### 3.2.1 Spécification et estimation du modèle

L'impact du climat des affaires sur les investissements privés est mesuré par le modèle proposé par Poirson(1998) et qui se présente comme suit :

$$\text{INVESTPRIVE}_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 \text{CA}_{it} + \alpha_2 \text{VES}_{it} + \mu_i + \nu_t + e_{it} ; e_{it} \rightarrow N(0, \sigma^2); i=1, \dots, 6 \text{ et } t=1, \dots, 11$$

Où : **CA** désigne les variables du climat des affaires (Politique commerciale, Charge fiscale, Flux de capitaux et investissements étrangers, Droits de propriété, Lutte contre la corruption) ; **VES** désigne les autres variables économiques et sociales susceptibles d'influencer l'investissement privé (Taux de croissance du PIB par tête, Taux d'enrôlement au secondaire, Investissement public, Déficit Gouvernemental, Dette extérieure, Inflation, Termes de l'échange, Masse monétaire) ;  $\mu_i$  et  $\nu_t$  représentent les effets inobservables spécifiques respectivement au pays et au temps,  $e_{it}$  est le terme d'erreur.

Les résultats des estimations du modèle sont consignés dans le tableau 25. Pour les détails techniques, se référer à l'annexe 5.

**Tableau 25:** Relation entre climat des affaires et investissement privé

Variables	Libellé des variables	INVESPRIVE(1)	INVESPRIVE(2)
CONSTANT	Constante	7,4099	-17,4548 **
<b>VARIABLES ECONOMIQUES ET SOCIALES</b>			
TCPIBT(-1)	Taux de Croissance du PIB par tête	0,3631 ***	0,2676 *
SECONDAIRE	Taux d'enseignement secondaire	0,1082	0,3443 ***
INVEPUBLIC	Montant de l'investissement public rapporté au PIB	-0,2344 **	-0,2683
DEFICITGOV(-1)	Déficit Gouvernemental	-0,1836 *	-0,3810 ***
MONNAIE(-1)	Masse monétaire sur PIB	0,3826 ***	0,2365 **
INFLATION(-1)	Taux d'inflation	-0,1411 *	-0,0689
DETTEEXTER(-1)	Dette extérieure sur PIB	0,0601	0,1687
TOTGROWTH	Variation des termes de l'échange	0,1019 **	0,0968 ***
<b>VARIABLES DU CLIMAT DES AFFAIRES</b>			
BIZFREE	Politique commerciale		0,0284
TRFREE	Charges fiscales perçue par l'Etat		0,0335
INVFREE	Flux de capitaux et investissements étrangers		0,0388
PRORIG	Droits de propriétés		0,1329 **
FREECORR	Lutte contre la corruption		0,0836 **
		R <sup>2</sup> ajusté=0,6217	R <sup>2</sup> ajusté=0,6745

\* = Significativité à 10%      \*\*=Significativité à 5%      \*\*\*= Significativité à 1%

Source : DPC /DGAE

Ce tableau présente en (1) les résultats de l'impact des variables socio-économiques sur l'investissement privé sans prendre en compte les variables du climat des affaires et en (2) les résultats de l'impact de toutes les variables (socio-économiques et celles du climat des affaires) sur l'investissement privé.

De la première estimation, il se dégage qu'une amélioration de la croissance économique et des termes de l'échange influence positivement et significativement l'investissement privé au seuil de 5%. A l'opposé, la dégradation du déficit budgétaire, l'accélération de l'inflation et une politique monétaire expansionniste n'encouragent pas l'investissement privé.

La deuxième estimation révèle que l'amélioration du climat des affaires entraîne une hausse des investissements privés, notamment le niveau de la corruption et le droit de propriété. Mieux, elle fait ressortir, outre les indicateurs socio-économiques précédemment cités(en dehors de l'inflation) l'importance de la qualité du capital humain mesurée par le taux de scolarisation secondaire.

### 3.2.2 Analyse des résultats

Cinq leçons principales se dégagent des estimations :

- L'accélération de la croissance influence fortement les investissements privés dans l'espace UEMOA et au Bénin en particulier.

- La stabilité du cadre macroéconomique caractérisée par un faible déficit budgétaire, un faible niveau d'inflation et des termes de l'échange favorable encouragent l'investissement privé. Ce résultat est d'ailleurs mis en relief par de nombreux travaux (Voir Poirson, 1998 et Banque Mondiale, 2000). Les pays de l'UEMOA ont fait beaucoup d'effort pour améliorer la stabilité du cadre macroéconomique au cours des dernières années. Le déficit budgétaire est resté contenu autour de 3% de même que l'inflation. La politique monétaire est mise en œuvre de façon rigoureuse par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La dette extérieure est restée en dessous de la norme communautaire dans la plupart des pays.
- La qualité de la main-d'œuvre ne joue un rôle majeur dans l'attraction des investissements privés (nationaux ou étrangers) qu'à condition que le climat des affaires soit assaini.
- Au niveau du climat des affaires, les variables relatives à la lutte contre la corruption et le respect du droit à la propriété influencent positivement les investissements privés. Ces résultats sont confirmés par les travaux d'Issouf Samaké en 2008 qui estime que la faible amélioration du climat des affaires caractérisée par la faiblesse des institutions et les retards dans la mise en œuvre des réformes constitue un handicap aux investissements privés. Par ailleurs, la Banque Mondiale a mis en exergue à travers une revue de littérature que la corruption contribue à un abaissement des investissements domestiques et étrangers (Mauro 1997, Wei 1997), à l'instabilité du cadre macroéconomique, à la dégradation de l'infrastructure physique (Tanzi et Davoodi, 1997), à l'atteinte de la primauté du droit (Johnson et Al 1997), à l'accaparement de l'Etat par certaines sociétés privilégiées qui achètent les lois et la police, sapant ainsi les investissements du secteur privé (Hellman et Al 2000). D'après les résultats des estimations, si le Bénin améliore son niveau de corruption en faisant passer par exemple son indice de lutte contre la corruption de 25 à 51 qui est le niveau atteint par l'Ile Maurice et le Botswana en 2008, son taux d'investissement privé augmentera de 2,2 points du PIB atteignant 15,2% du PIB au lieu de 13% enregistré en 2008.
- L'investissement public impacte négativement l'investissement privé. Un tel résultat peut-être expliqué par l'éviction de l'investissement privé par l'investissement public. Le même résultat a été obtenu au Chili (Marshall et Schmidt-Hebbel, 1991, 1994), en Colombie (Easterly, 1991, 1994), au Ghana (Islam et Wetzal, 1991) et au Mexique (Alberro-Semerena, 1991; Aschauer et Lächler, 1998). Ce résultat semble être en conformité avec l'hypothèse néoclassique d'investissement en ce sens qu'il suggère que l'augmentation de l'investissement public au sein des pays de l'UEMOA et en particulier au Bénin, entraîne une raréfaction de l'investissement privé en augmentant le coût d'usage du capital (Hypothèse néoclassique). Par ailleurs, une autre explication à ce résultat est qu'il existe un délai pour que l'impact de ces investissements publics se manifeste. Il ne s'agit donc pas de mettre en place les infrastructures de base pour assister immédiatement à un afflux des investissements privés.

### **3.3 RELATION ENTRE INVESTISSEMENT PRIVE ET CROISSANCE**

La contribution de l'investissement à l'accélération de la croissance a été mise en exergue par beaucoup de travaux empiriques. Mais, ces travaux se sont beaucoup appesantis sur l'importance des investissements publics dans la formation de la richesse bien que l'investissement privé ait un impact plus important sur la croissance économique que l'investissement public (Khan et Reinhart, 1990). Ce résultat a été confirmé pour le Bénin par Samaké (2008) qui montre que les investissements privés ont une influence plus marquée sur la croissance économique que les investissements publics aussi bien à court terme qu'à long terme. En effet, selon les estimations de Samaké (2008), consignées dans le tableau 26, lorsque les investissements privés augmentent de

1%, la croissance économique s'améliore de 0,22 point à long terme ; tandis qu'elle gagne 0,20 point lorsque les investissements publics augmentent de 1%. Par ailleurs, la vitesse d'ajustement par rapport à la tendance de croissance à long terme, d'un choc à court terme de 1% sur les investissements privés est estimée à 16% par an. Autrement, il faudrait 8 ans pour retrouver la tendance de long terme toute chose étant égale par ailleurs. Cette vitesse d'ajustement est de 3% pour les investissements publics.

**Tableau 26:** Impact de l'investissement privé sur la croissance économique

	PIB	
	Relation de court terme	Relation de long terme
ECT_PIB	-	-
TOT	-	0,42**
INVEPUBLIC	-	0,20**
INVEPRIVE	-	0,22**
<b>Variation</b>		
ECT_PIB (-1)	-0,26**	-
TOT(-1)	0,23	-
INVEPUBLIC (-1)	0,26*	-
INVEPRIVE (-1)	-1,65**	-
CREDITPRIVE(-1)	0,11	-
PIB(-1)	0,24	-
INST	0,03	-
INST(1)	0,24**	-
R2 ajusté	0,75	-

NB : ECT\_ signifie Modèle à correction d'erreur pour la variable considérée.

INST : Indice de Liberté Economique

Source : Issouf Samake (2008).

L'amélioration du climat des affaires joue un rôle fondamental dans la stimulation de la croissance économique en ce qu'elle permet non seulement d'encourager des investissements privés, comme il a été montré dans la section précédente, mais aussi d'augmenter le niveau de la productivité (Banque Mondiale, 2005). En effet, les gains de productivité agissent favorablement sur la croissance économique, même sans qu'il y ait de nouveaux investissements dans l'économie.

La publication de Bilan et Perspective de l'Economie Nationale (BiPEN), édition 2000, montre qu'après la dégradation notée dans la décennie 80, la productivité globale des facteurs connaît depuis 1990 une reprise importante consécutive à l'option pour le libéralisme économique choisie depuis cette année.

Par ailleurs, les estimations de Samaké (2008) indiquent que la dynamique de la croissance économique à court terme dépend également du niveau du climat des affaires passé, mesuré par l'Indice de Liberté Economique de Fraser Institute<sup>10</sup>. Ainsi, si le niveau du climat des affaires a augmenté de 1% à la période t-1, cela entraîne une amélioration du PIB de 0,24 point au cours de la période t. (Tableau 26). Lorsque le climat des affaires est bon, il favorise les gains de productivité en fournissant des opportunités de marché et il incite les entreprises à développer leurs activités, à s'adapter et à adopter de meilleures solutions (Banque Mondiale, 2005). Pour bénéficier de ces gains de productivité, il est important d'améliorer son climat des affaires en minimisant les

<sup>10</sup> Pour des détails concernant cet indice, voir : (<http://www.freetheworld.com>)

obstacles à la diffusion de nouvelles idées et en instaurant un environnement susceptible de promouvoir des processus compétitifs.

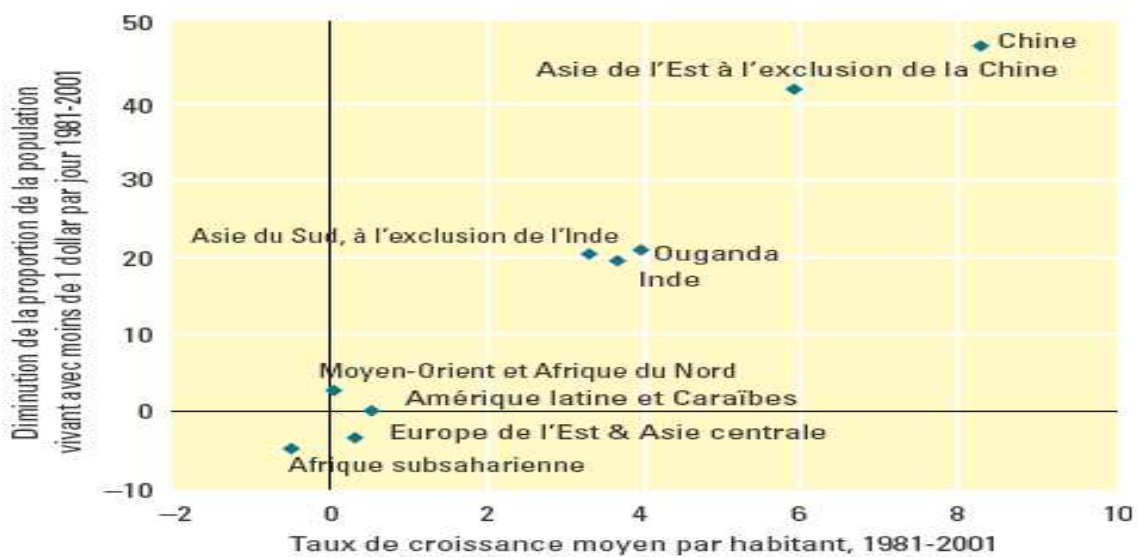
### 3.4 RELATION ENTRE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

L'accélération de la croissance est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté mais pas suffisante. Pour que cet impact soit plus visible, il faut que l'accélération de la croissance soit accompagnée de bonnes politiques de redistribution des revenus et de croissance pro-pauvres. Dans ce contexte, l'amélioration du climat des affaires est d'une importance capitale dans la réduction de la pauvreté, et ce, à travers deux canaux.

Le premier canal est celui de la croissance économique car il existe une corrélation étroite entre la croissance économique et le recul de la pauvreté (Graphique 17).

Ce constat est aussi confirmé par les travaux de Dollar et Kraay (2000) qui, à l'aide d'un échantillon de 92 pays sur la période 1950-1999, ont examiné la relation entre la croissance économique et le revenu des 20% les plus pauvres de la population. A cet effet, ils ont montré que la croissance économique profite aussi bien aux pauvres qu'aux non pauvres. En outre, La section précédente a mis en exergue l'influence positive de l'amélioration du climat des affaires sur la croissance économique.

**Graphique 17:** Lien entre croissance économique et réduction de la pauvreté



*Note :* Les données concernant l'Ouganda portent sur la période 1992-2000 et se basent sur le taux national de pauvreté du pays faute de données disponibles  
*Source :* Chen et Ravallion (2004) ; World Bank (2004b).

Le second canal est l'impact direct de l'amélioration du climat des affaires sur la vie des populations. La Banque Mondiale, dans le Rapport sur le développement dans le monde 2005, a montré qu'un bon climat des affaires peut : (i) permettre aux entreprises productives d'offrir à leurs travailleurs des rémunérations plus élevées et investir davantage dans leur formation ; (ii) inciter les entrepreneurs du secteur informel à rejoindre le secteur structuré ; (iii) offrir une grande variété de biens et services à moindre coût aux consommateurs dont les plus pauvres.

Les effets de la croissance économique et du climat des affaires sur la réduction de la pauvreté seront analysés à l'aide de modèles économétriques.

### 3.4.1 *Spécification et estimation*

Pour analyser l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté, le modèle qui sera utilisé se présente comme suit :

$$\mathbf{IPH}_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 \mathbf{IPH}_{it-1} + \alpha_2 \mathbf{VES}_{it} + \alpha_3 \mathbf{CA}_{it} + \mu_i + \nu_t + \mathbf{e}_{it} ; \mathbf{e}_{it} \rightarrow \mathbf{N}(0, \sigma^2); i=1, \dots, 6 \text{ et } t=1, \dots, 11$$

Où : **CA** désigne les variables du climat des affaires (Politique commerciale, Charge fiscale, Flux de capitaux et investissements étrangers, Droits de propriété, Lutte contre la corruption) ;

**VES** les variables économiques et sociales telles que : le taux de croissance du PIB par tête, l'investissement privé, l'ouverture économique, la variation des termes de l'échange et le taux d'enrôlement au secondaire ;  $\mu_i$  et  $\nu_t$  représentent les effets inobservables spécifiques respectivement au pays et au temps,  $e_{it}$  est le terme d'erreur. Pour appréhender la réduction de la pauvreté, la variable utilisée est l'Indice de la Pauvreté Humaine (IPH) pour les pays en développement (Encadré 4).

**Encadré 4 : Méthodologie d'évaluation de l'IPH****Encadré 4 : Méthodologie d'évaluation de l'IPH**

L'IPH pour les pays en développement ou IPH(-1) est l'indicateur qui mesure les déficits dans les trois (3) dimensions fondamentales du développement humain à savoir : une vie longue et en bonne santé, un niveau de vie décent et les connaissances. C'est un indice composite calculé comme une moyenne pondérée de :

- i) Une vie longue et en bonne santé – vulnérabilité au décès à un âge relativement jeune, mesurée par la probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 40 ans,
- ii) Connaissances - exclusion du monde de la lecture et des communications, mesurées par le taux d'alphabétisation chez les adultes,
- iii) Un niveau de vie décent - manque d'accès aux approvisionnements économiques généraux, mesuré par la moyenne non pondérée de deux indicateurs, le pourcentage de la population sans accès à une source d'eau assainie et le pourcentage des enfants en sous poids pour leur âge.

La formule servant à calculer l'IPH (-1) se présente donc comme suit :

$$\text{IPH}(-1) = \left[ \frac{1}{3} (P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha) \right]^{1/\alpha}$$

Où :

P<sub>1</sub>= Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à un âge de 40 ans (fois 100).

P<sub>2</sub>= Taux d'alphabétisation chez les adultes.

P<sub>3</sub>= Moyenne non pondérée de la population sans accès à une source d'eau assainie et des enfants en sous poids pour leur âge.

α=3.

**NB** : Pour une analyse détaillée de la formule mathématique de l'IPH, se reporter à Sudhir Anand et Amartya Sen, "Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective" et à la fiche technique figurant dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1997*.

Source : RMDH (2008)

Les résultats des estimations du modèle sont consignés dans le tableau 27. Pour les détails techniques, se référer à l'annexe 5.

**Tableau 27:** Impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté

		IPH (1)	IPH (2)
<b>VARIABLES ECONOMIQUES ET SOCIALES</b>			
CONSTANT	Constante	0,0208	0,0651
TCPIBT_1	Taux de Croissance du PIB par tête	-0,0039 ***	-0,0037 *
INVEPRIVE	Montant de l'investissement privé rapporté au PIB	0,0025	0,0036
SECONDAIRE	Taux d'enseignement secondaire	-0,0008	-0,0011
TOTGROWTH	Variation des termes de l'échange	-0,0010 *	-0,0011 **
OUVERT	Ouverture Commerciale	-0,0314 *	-0,0283 *
IPH_1	Indice de pauvreté Humaine pour les pays en développement	0,9728 ***	0,9267 ***
<b>VARIABLES DU CLIMAT DES AFFAIRES</b>			
BIZFREE	Politique commerciale		-0,0006
TRFREE	Charges fiscales perçues par l'Etat		0,0005 **
INVFREE	Flux de capitaux et investissements étrangers		-0,0002
PRORIG	Droits de propriété		5,38953e-05
FREECORR	Lutte contre la corruption		-0,0004
		R <sup>2</sup> ajusté=0,9147 R <sup>2</sup> ajusté= 0,8917	

\* = Significativité à 10%    \*\*=Significativité à 5%    \*\*\*= Significativité à 1%

Les résultats de l'estimation (1) montrent que la croissance économique, le taux d'enrôlement au cours secondaire, l'amélioration des termes de l'échange, l'ouverture économique diminuent les déficits dans les dimensions fondamentales du développement humain. Autrement dit, ces variables contribuent à la réduction de la pauvreté.

De la deuxième estimation (2), on peut remarquer qu'en plus des résultats obtenus en (1), l'amélioration du climat des investissements à travers les réformes économiques et institutionnelles impacte positivement sur la réduction de la pauvreté.

### 3.4.2 Analyse des résultats

De ces résultats découlent les principales leçons ci-après :

- Les estimations confirment le fait que la croissance économique est l'un des déterminants de la stratégie de réduction de la pauvreté. En instaurant un cadre favorable à la croissance de leurs économies, les pays de l'UEMOA et le Bénin en particulier posent les bases d'une lutte significative contre la pauvreté. Ce résultat est en harmonie avec les résultats des multiples travaux effectués dans ce cadre (Voir Dollar et Kraay2000 pour revue de littérature). Le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH), édition 2003 a mis en évidence qu'il existe : « un lien fort entre la croissance du PIB par habitant et la réduction du taux de pauvreté et inversement, il existe un

lien fort entre la stagnation ou la décroissance du PIB par habitant et l'augmentation du taux de pauvreté ». Ce constat est illustré par le tableau 28.

**Tableau 28:** Lien entre croissance économique et pauvreté monétaire

REGIONS	Croissance au cours des années 90. Taux de annuel croissance par habitant (%)	Réduction de la pauvreté au cours des années 90 (Diminution en point de pourcentage)
Asie de l'Est et Pacifique	6,4	14,9
Asie du Sud	3,3	8,4
Amérique latine et Caraïbes	1,6	-0,1
Afrique du Nord et Proche-Orient	1,0	-0,1
Afrique Sub-Saharienne	-0,4	-1,6
Europe centrale et Orientale et CEI	-1,9	-13,5

Source: Rapport Mondial sur le Développement Humain, 2003

Cependant, la croissance économique **n'assure pas automatiquement** la réduction de la pauvreté. La composition sectorielle de la croissance est un élément important qu'il faut prendre en compte lorsqu'on veut mener une véritable politique de réduction de la pauvreté. La croissance économique doit intervenir surtout dans les branches ou secteurs de l'activité où exercent la majorité des pauvres afin qu'elle contribue significativement à la réduction de la pauvreté. Au Bénin par exemple, une politique agricole menée de façon correcte et coordonnée avec un partenariat public/privé devrait engendrer une croissance durable favorable à la réduction de la pauvreté vue la part importante de la population pauvre exerçant dans ce secteur. Comme le souligne le Rapport sur le Développement dans le Monde (RDM) de la Banque Mondiale, édition 2008 dont le titre est **L'agriculture au service du développement**, pages 7 et 8 :

« La croissance agricole a un impact spécial sur la réduction de la pauvreté dans toutes les catégories de pays. Les estimations effectuées à partir d'un échantillon de pays montrent que la croissance du PIB due à l'agriculture contribue au moins deux fois plus à réduire la pauvreté que la croissance du PIB due au secteur non agricole. En Chine, la croissance globale générée par l'agriculture a contribué, selon les estimations, 3,5 fois plus à réduire la pauvreté que la croissance due aux autres secteurs et 2,7 fois plus en Amérique latine. Une rapide croissance agricole en Inde par suite d'innovations technologiques (diffusion de variétés à haut rendement) et en Chine par suite d'innovations institutionnelles (système de responsabilisation des ménages et libéralisation des marchés) s'est accompagnée d'un important recul de la pauvreté rurale. Récemment, au Ghana, la forte réduction de la pauvreté, induite en partie par la croissance du secteur agricole, a été en grande partie enregistrée au niveau des ménages ruraux».

- Une lutte soutenue contre la corruption et une politique favorable aux investissements ont des effets directs sur la réduction de la pauvreté.

## CONCLUSION

La situation macroéconomique au cours des années 2007 et 2008 est caractérisée par la poursuite de la relance de l'activité économique, entamée depuis 2006, avec un affermissement du taux de croissance du Produit Intérieur Brut. Toutefois, l'année 2008 a été marquée par un environnement économique difficile lié à la persistance des crises alimentaire et énergétique auxquelles s'ajoute le spectre de la crise financière et économique internationale. En perspective pour 2009 et 2010, il est prévu un ralentissement de la croissance économique suite aux effets de la crise économique internationale sur l'économie nationale.

En ce concerne le climat des affaires béninois, il n'est pas des plus attractifs dans son état actuel. Il se caractérise par des procédures de création d'entreprise longues et coûteuses pour les promoteurs, une fiscalité élevée, un système judiciaire peu spécialisé dans le domaine des affaires, des droits de propriété mal exercés, un faible développement financier qui se traduit par un accès difficile et coûteux au crédit, une administration affectée par la corruption, un accès limité en qualité et à moindre coûts aux facteurs de production, une fragilité des performances économiques. Cependant, le Gouvernement a entrepris des réformes touchant ces différents aspects à travers la loi de finance 2009 et l'amélioration du code des investissements.

Par ailleurs, l'amélioration du climat des affaires a un impact positif et significatif sur la croissance économique et contribue à la réduction de la pauvreté via l'investissement privé. Une croissance durable de l'économie béninoise, préalable incontournable dans les stratégies de réduction de la pauvreté, ne peut donc être assurée sans une amélioration du climat des investissements.

## BIBLIOGRAPHIE

Aghion P. (2002), « Les défis d'une nouvelle théorie de la croissance », L'Actualité économique Volume 78, numéro 4, Décembre 2002.

AYACHI F. et BERTHOMIEU C. (2006), « Les déterminants des investissements directs étrangers européens et la gouvernance dans la région MEDA : Une estimation par la méthode des moments généralisés».

Banque Mondiale (2005), BENIN, « Une évaluation du Climat des Investissements».

Banque mondiale (2005), « Rapport sur le développement dans le monde 2005 : Un meilleur climat de l'investissement pour tous ».

Banque Mondiale (2008), « Rapport sur le Développement dans le monde 2008 : L'Agriculture au service du développement».

Banque Mondiale et Société Financière Internationale (2009), « Doing Business 2009: Cinq années de réformes », [www.doingbusiness.com](http://www.doingbusiness.com).

BOSWORTH B., COLLINS S.M. & CHEN Y. (1995), « Accounting For Differences In Economic Growth », Conference on Structural Adjustment Policies In The 1990's: Experience And Prospects, Institute Of Developing Economies, Tokyo, 5-6 Octobre 1995.

Clark J. M. (1917), « Business Acceleration and the Law of Demand: A Technical Factor in Business Cycles ». Journal of Political Economy.

COLLINS S.M., RAZIN O. (1997), « Real exchange rate misalignments and growth», NBER, Working Paper n° 6174.

Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement, CNUCED (2005), « Examen de la politique de l'investissement du Bénin».

Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur, CoFACE (2008), « Guide Risque-Pays 2008».

Direction Générale des Affaires Economiques DGAE (2000), « Bilan et perspective de l'Economie Nationale (BiPEN) », édition 2000.

Dollar D. et Kraay A. (2000), « TRADE, GROWTH, AND POVERTY».

Dumont J-C, S. Mesplé-Somps (2001), « Des retombées généralement bien appréciées : infrastructure publique, croissance et compétitivité au Sénégal», in B. Decaluwé A. Martens et

L. Savard (Ed.), La politique économique du développement et les MEGC, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Gbewopo A., Gérard C., Combes J-L, (2006), « Corruption et mobilisation des recettes publiques : Une analyse économétrique sur les pays en développement ».

Heritage Foundation et Wall Street Journal (2008), « Rapport annuel sur les indices de liberté économique».

Fries S., Lysenko T., Polanec S. (2003), « Environnement des affaires et performance de l'entreprise dans les économies en transition : enseignements tirés d'une enquête représentative».

Holmgren T., Kasekende L., Atingi-Ego M. and Ddamulira D. (2001) « Aid and Reform in Africa: Case of Uganda» in Devarajan S., Dollan D. and Holmgren T., Aid and Reform in Africa: Lessons from Ten Case Studies, Development Research Group, The World Bank, Chapter 3.

Huntington S. (1968), « Political Order in Changing Societies».

John Igué et Frédéric Puech (Novembre 2008), « Plaidoyer pour la structuration du secteur informel au Bénin ».

Kangni R. Kpodar (2004), « Le Développement Financier et la Problématique de Réduction de la Pauvreté».

Mauro P. (1995), « Corruption and Growth», Quarterly Journal of Economics 110.

Poirson H. (1998), « Economic Security, Private Investment, and Growth in Developing Countries», IMF Working Paper.

Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD (2003), « Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2003.

Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD (2008), « Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2007/2008.

Revue du « Projet d'Appui au Secteur Privé : PASP» : [www.economiebenin.bj](http://www.economiebenin.bj)

Rodrik D., Subramanian A., 2004. « From "Hindu Growth" to productivity surge: The mystery of the Indian growth transition», mimeo, Harvard University.

Samuelson P. A. (1939), « Interactions between the Multiplier Analysis and the Principle of Acceleration».

Warrick S. et Mary H-D (2005), « Le climat de l'investissement : une donnée primordiale ; Revue Finances & Développement», Mars 2005

## **Sites utilisés**

[www.unctad.org](http://www.unctad.org),

[www.banquemonddiale.org](http://www.banquemonddiale.org),

[www. Ccibenin.org](http://www.Ccibenin.org),

[www.doingbusiness.org](http://www.doingbusiness.org),

[www. Droit-afrique.com](http://www.Droit-afrique.com)

[www.coface.rating.fr](http://www.coface.rating.fr)

[www.euromoney.com](http://www.euromoney.com),

[www.pnud.org](http://www.pnud.org),

[www.economiebenin.bj](http://www.economiebenin.bj)

**ANNEXES**

## **Annexe 1 : Composition des familles de critères des agences Fitch, Moody's et S&P**

### **I- Les critères de notation de Fitch Ratings.**

#### ***1. Politique et Etat.***

- Constitution, système juridique et relations entre les principales institutions.
- Partis politiques, électoral, votes et stabilité du soutien électoral, calendrier électoral.
- Degré de consensus des principaux partis sur la politique économique, pérennité des orientations politiques définies par le Gouvernement.
- Modalités de succession des dirigeants au pouvoir.
- Programmes de réforme économique.
- Taille, croissance et importance des forces armées
- Principales politiques alternatives proposées par les partis ou les grands groupes sociaux.
- Cadre juridique régissant la propriété privée et le règlement des contrats.
- Efficacité du système de recouvrement de l'impôt.
- Caractéristiques des principaux responsables permanents de la politique économique.

#### ***2. Position internationale.***

- Objectifs et stratégie de politique étrangère.
- Appartenance à des organisations internationales, multinationales ou toutes zones de libre-échange régionales.
- Relations avec le FMI.
- Relations avec les pays voisins, avec l'Union Européenne, les Etats-Unis et le Japon.
- Evaluation des éventuelles menaces terroristes externes et internes.

#### ***3. Facteurs démographiques, structurels et d'éducation.***

- Taux de croissance démographique, pyramide des âges et ratio de dépendance.
- Pourcentage de la population urbaine dans la population totale.
- Indications sur les grandes minorités ethniques, religieuses et linguistiques.
- Population pouvant accéder à l'éducation secondaire et universitaire, résultats du système éducatif.
- Niveau de vie (PIB par tête), dépenses de consommation par habitant.
- Distribution des revenus, des richesses et de la propriété foncière.
- Niveau des infrastructures de transport et des télécommunications et principaux projets.
- Taux de mortalité infantile, espérance de vie et développement des services de santé.
- Ampleur des ressources naturelles, notamment des réserves minérales et d'hydrocarbures prouvées.

#### ***4. Analyse du marché de l'emploi.***

- Taille, développement historique et projections de la population active totale.

- Répartition de l'emploi (par genre, par durée, par secteur).
- Répartition du chômage (par genre, par âge, par région).
- Croissance des salaires, écarts du niveau des salaires (entre secteurs public et privé, entre employeurs et employés).
- Description des principaux critères de détermination des salaires.
- Historique des accords salariaux, politiques des revenus influant sur la croissance des salaires.
- Influence des syndicats dans les entreprises et nombre de journées de travail perdues pour cause de grève.

### ***5. Structure de la Production et du Commerce.***

- PIB nominal et réel, PNB.
- Composition du PIB par secteur.
- Taux de variation de la productivité.
- Consommation d'hydrocarbures (% PIB).
- Part des importations et des exportations (% PIB).
- Répartition des exportations et importations (par type, par région géographique).

### ***6. Dynamisme du secteur privé.***

- Taux de création et de démantèlement d'entreprises.
- Pourcentage des secteurs soumis à l'économie de marché et le secteur privé, taux de professions libérales.
- Formation brute de capital fixe dans le secteur des entreprises (% PIB).
- Taux de rendement des capitaux, stock de capital dans le secteur des entreprises.
- Encadrement juridique et réglementaire de la libre concurrence.
- Dépenses en R&D des entreprises, innovation et dépôt de brevets.
- Taille du secteur public soumis à l'économie de marché, projets de privatisation.

### ***7. Equilibre de l'offre et de la demande.***

- Offre et demande globales (% PIB).
- Répartition des exportations et importations de biens et de services.
- Solde extérieur de biens et services (% PIB).
- Epargne intérieure brute (% PIB).
- Dépenses de consommation, dépenses publiques, formation brute de capital fixe.
- Répartition de l'épargne intérieure brute entre les secteurs des ménages et entreprises (% PIB).
- Répartition de l'investissement intérieur brut entre les secteurs public et privé (% PIB).

### ***8. Balance des paiements.***

- Niveau de croissance des exportations et importations de biens et de services, répartition entre monnaies convertibles et non convertibles.
- Balance commerciale.
- Balance des services.
- Transferts publics et privés.

- Termes de l'échange.
- Balance des opérations courantes.
- Flux de capitaux à long terme et à court terme.
- Atouts comparatifs dans le domaine commercial.
- Elasticité des revenus et des prix.
- Opérations de prêt et autres investissements à l'étranger.
- Indications de sous-facturation des exportations ou de surfacturation des importations.
- Variations des réserves

### ***9. Analyse des freins à la croissance à moyen terme.***

- Taux de chômage non accélérateur de l'inflation (NAIRU), taux maximum de croissance non inflationniste de l'emploi.
- Evolution de la croissance du PIB (de pic cyclique en pic cyclique et de creux cyclique en creux cyclique).
- Indicateur du potentiel de production ou des capacités disponibles provenant d'enquêtes indépendantes.
- Ampleur de l'écart de production (output gap), différence entre PIB et PIB potentiel.
- Croissance du PIB justifiée par l'évolution de la productivité.

### ***10. Politique macroéconomique.***

- Politique monétaire, stabilité des prix, degré d'indépendance de la banque centrale.
- Evolution des indicateurs d'inflation.
- Politique de taux de change et arbitrage des conflits entre objectifs de taux de change et maintien de la stabilité des prix.
- Taux d'intérêt dans les parties courte et longue de la courbe des taux.
- Croissance de la masse monétaire (expansion domestique du crédit, vitesse de circulation intérieure).
- Politique budgétaire.
- Niveau de stabilité relative des revenus, répartition par type de fiscalité.
- Impôts sociaux, charges sociales, incidence sur les couches sociales.
- Evolution de la dépense publique, remboursement d'intérêts, caractère cyclique des dépenses.
- Sources de financement et répartition des besoins des administrations publiques, monétaires et non monétaires, intérieures et étrangères.

### ***11. Commerce et politique en matière d'investissement étranger.***

- Principales mesures de contrôle des importations (quotas, droits de douane, barrières non tarifaires).
- Droits de douane moyens appliqués aux biens manufacturés pondérés par catégorie, degré global de protection effective.
- Régime d'importations agricoles.
- Subventions à l'exportation.
- Politique de libéralisation des échanges.
- Politique en matière d'investissement étranger, contrôles sur le rapatriement des intérêts, bénéfiques, dividendes et produits de désinvestissement.

- Ecart dans le régime fiscal ou juridique appliqué aux investisseurs étrangers.
- Stock d'investissement étranger (par type, par pays d'origine, par secteur).

### ***12. Banque et finance.***

- Prêts bancaires (par type d'institution, par destination sectorielle)
- Besoins de financement récents et prévisionnels des sociétés privées et publiques.
- Politiques de crédit, opérations d'open-market, réserves minimum, contrôles de crédit, réglementation sur les taux d'intérêt, facilités de réescompte.
- Principales caractéristiques du système bancaire et de sa réglementation prudentielle.
- Evaluation des marchés de capitaux domestiques (liquidité, capitalisation du marché boursier et encours obligataires).

### ***13. Actifs en devises.***

- Réserves de change de la banque centrale.
- Ratio réserves / importations.
- Avoirs de change du système bancaire.
- Actifs en devises du secteur public.
- Avoirs du secteur privé non bancaire.

### ***14. Dette extérieure.***

- Stratégie d'endettement des autorités, restrictions légales applicables aux emprunts publics, aux swaps de taux et aux autres obligations hors-bilan.
- Politique de gestion de l'endettement du secteur public hors emprunts souverains par l'Etat.
- Répartition de la dette extérieure (par emprunteur, par créancier).
- Passif extérieur net.
- Calendrier d'amortissement et composition de la dette brute par monnaie.
- Composition de la dette.
- Intérêts nets et paiements d'investissements nets.

## **II. Les critères de Moody's.**

### ***1. Dynamique Politique et Interaction Sociale.***

- Flexibilité du pouvoir.
- Structure légale.
- Structure politique.
- Répartition du revenu.
- Diversité des religions, ethnies, idéologies et langues.
- Influence des courants politiques.
- Politique de protection sociale.
- Mouvements de protestation et de résistance armée.
- Violation des principes de maintien de l'ordre.
- Bureaucratie administrative.
- Influence de la politique sur la gestion économique.

- Relations politiques et diplomatiques internationales.
- Réactions antérieures aux tensions politiques.
- Adéquation du régime politique.

## ***2. Structure et Performances Économiques.***

- Produit intérieur brut nominal.
- Population, son taux de croissance et sa composition suivant les âges.
- Taux de change.
- PIB par tête (base parité de pouvoir d'achat).
- PIB nominal (monnaie locale).
- Taux de variation du PIB réel.
- Taux d'inflation (indice des prix à la consommation).
- Taux de chômage.
- Niveau d'investissement (% PIB).
- Epargne domestique brute (% PIB).
- Exportations nominales de biens et services.
- Importations nominales de biens et services.
- Exportations réelles de biens et services.
- Importations réelles de biens et services.
- Exportations nettes de biens et services (% PIB).
- Taux d'ouverture de l'économie.

## ***3. Indicateurs Fiscaux.***

- Revenu du Gouvernement (% PIB).
- Dépenses publiques (% PIB).
- Balance des finances publiques (% PIB).
- Balance primaire (% PIB).
- Dette du Gouvernement / Revenu du Gouvernement.

## ***4. Paiements Externes et Dette.***

- Taux de change réel.
- Coût du facteur travail.
- Solde courant en devises étrangères.
- Solde courant (% PIB).
- Dette en devises étrangères.
- Position internationale nette d'investissement (% PIB).
- Réserves officielles de change.

## ***5. Indicateurs Monétaire, de Vulnérabilité et de Liquidité.***

- Taux d'intérêt à court terme.
- Croissance du crédit domestique.
- Crédit domestique (% PIB).
- M2 / Réserves officielles de change.
- Service de la dette (intérêts et proportion de remboursement du principal).

- Dette externe à court terme et à long terme / Réserves officielles de change (indicateur externe de vulnérabilité).
- Ratio de liquidité.

### **III. Les critères de S&P.**

#### ***1. Risque Politique.***

- Degré de stabilité des institutions politiques.
- Degré de flexibilité du pouvoir.
- Processus de succession.
- Participation démocratique.
- Forme de Gouvernement et adaptabilité des institutions.
- Caractéristiques majeures des partis politiques.
- Transparence des décisions concernant les politiques économiques.
- Risque géopolitique.

#### ***2. Relations Internationales.***

- Intégration dans les échanges économiques et financiers internationaux.
- Intensité des relations avec les pays voisins.
- Sécurité intérieure et extérieure.
- Degré de consensus sur les objectifs de la politique économique.

#### ***3. Environnement Social.***

- Niveau de vie.
- Répartition du revenu.
- Situation du marché du travail.
- Caractéristiques culturelles et démographiques.
- Niveau d'alphabétisation.
- Niveau d'urbanisation.
- Discrimination régionale, raciale, religieuse,...

#### ***4. Structure Economique et Perspectives de Croissance.***

- Niveau du PIB.
- Niveau des exportations.
- Type de politique économique (économie de marché ou non).
- Accès aux ressources et diversification.
- Niveau et composition de l'épargne et de l'investissement.
- Taux de croissance économique.

#### ***5. Flexibilité du Système Fiscal.***

- Solde budgétaire.
- Revenu et dépenses de l'Etat.
- Marge de manœuvre de la politique fiscale.

- Pression des dépenses publiques.
- Transparence et élaboration dans les temps des budgets.

#### ***6. Flexibilité de la Balance des Paiements.***

- Impact des politiques monétaires et fiscales sur le compte extérieur.
- Structure de la balance courante.
- Composition des flux de capitaux.

#### ***7. Dette Externe et Liquidité.***

- Niveau et composition de la dette externe.
- Impacts des politiques fiscales et monétaires sur la dette externe.
- Poids du secteur bancaire dans les engagements publics.
- Échéances et charges du service de la dette.
- Historique du service de la dette et autres actifs publics.

#### ***8. Charges de l'endettement.***

- Actifs financiers publics.
- Niveau de la dette publique et des charges de remboursement.
- Structure et composition des charges en devise.
- Engagement en termes de retraites.

#### ***9. Stabilité des Prix.***

- Taux d'inflation.
- Taux d'intérêt et croissance des crédits.
- Politique de change.
- Compatibilité du régime de change et des objectifs de la politique monétaire.
- Degré d'autonomie de la banque centrale.

## Annexe 2 : Méthodologie et les données prises en compte par les différentes agences

La CoFACE utilise une approche multidimensionnelle qui permet d'apprécier les points forts et les points faibles d'un pays à partir de la présentation d'un tableau de bord macroéconomique du risque comprenant :

- Les performances économiques (croissance, inflation, chômage, déficit budgétaire, commerce extérieur, dette extérieure et service de la dette),
- Une analyse fine de la politique commerciale permettant d'apprécier les conditions d'accès au marché intérieur (pays protégé ou très ouvert),
- Une analyse du code des investissements par laquelle on cherche à savoir si le pays est favorable pour accueillir les investisseurs directs étrangers,
- Une appréciation des potentialités, des opportunités offertes aux investisseurs à travers la dimension du marché intérieur (la population, le PIB, le PIB par habitant, la composition de la demande intérieure),
- Une analyse structurelle du commerce extérieur (structure du commerce par produit, par région, par pays en termes de fournisseurs, de clients, etc.).

Les données utilisées par CoFACE peuvent être regroupées en sept familles. Les trois premières familles permettent d'apprécier :

- Les facteurs politiques susceptibles d'interrompre les paiements ou l'exécution des contrats en cours,
- Le risque de pénurie de devises résultant d'une crise de balance des paiements pouvant déboucher sur une situation de non-transfert et/ou de rééchelonnement de la dette extérieure contractée par des débiteurs publics ou privés,
- La capacité de l'Etat à faire face à ses engagements contractuels vis-à-vis de l'étranger.

Trois autres sous ensembles d'indicateurs macroéconomiques dont le but est d'estimer la probabilité de nouvelles manifestations du risque-pays à la lumière de l'expérience acquise à la suite de récentes crises. Il s'agit :

- Du risque de dévaluation brutale suite à des retraits brutaux de capitaux,
- Du risque de crise systémique du secteur bancaire apprécié en combinant une analyse du risque d'éclatement des bulles financières et l'évaluation de la solidité du secteur bancaire et financier,
- Du risque de conjoncture reflétant le risque de ralentissement de la croissance à court terme en dehors de toute crise financière extérieure qui résulterait de l'un des risques analysés précédemment.

Enfin, le dernier sous-ensemble mesure l'expérience enregistrée sur les garanties délivrées par la CoFACE et ses partenaires assureurs crédit et permet d'apprécier :

- Le comportement de paiement sur les opérations payables à court terme.

Les notes attribuées sont classées en sept (07) niveaux s'échelonnant de A1 à A4 pour les risques « investissement » et B, C et D pour les risques « spéculatifs » comme le montre le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2 : Echelle de notation du risque-pays par la CoFACE**

<b>Niveau du risque</b>	<b>Appréciation du risque</b>
<b>A1</b>	La situation politique et économique est très favorable et l'environnement des affaires est de qualité. Cet environnement influe favorablement sur le comportement de paiement des entreprises. La probabilité moyenne de défaut est très faible.
<b>A2</b>	La situation politique et économique est favorable, l'environnement des affaires peut comporter quelques lacunes. La probabilité moyenne de défaut des entreprises est peu élevée.
<b>A3</b>	Le comportement de paiement est susceptible d'être affecté par une modification de l'environnement économique et politique du pays qui est globalement favorable mais volatil. L'environnement des affaires comporte des lacunes. La probabilité moyenne de défaut des entreprises se situe à un niveau convenable.
<b>A4</b>	Les perspectives politique et économique peuvent être marquées par quelques fragilités. Une relative volatilité de l'environnement des affaires est susceptible d'affecter les comportements de paiement, la probabilité moyenne que cela conduise à un défaut de paiement restant acceptable.
<b>B</b>	Des incertitudes au plan économique et financier et un environnement des affaires parfois difficile sont susceptibles d'affecter des comportements de paiement. La probabilité moyenne de défaut des entreprises est assez élevée.
<b>C</b>	Les perspectives économiques et politique très incertaines et un environnement des affaires comportant de nombreuses lacunes sont de nature à détériorer sensiblement le comportement de paiement. La probabilité moyenne de défaut des entreprises est élevée.
<b>D</b>	L'environnement économique et politique présente des risques très élevés et l'environnement des affaires peut être très difficile. Ces fragilités peuvent avoir un impact très sensible sur les comportements de paiement. La probabilité moyenne de défaut des entreprises est très élevée.

Source : DPC /DGAE à partir de @rating de la CoFACE

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus présenté que les niveaux A1 à A4 du risque-pays sont acceptables (risque-pays faible), le niveau B du risque-pays est modéré, le niveau C est un risque-pays élevé et le niveau D est un risque-pays très élevé. Les niveaux du risque-pays influencent les flux d'investissements dans les pays. Les pays qui sont crédités d'un risque-pays faible attirent plus d'investissements que ceux qui ont un risque élevé.

## Annexe 3 : Déterminants de l'investissement privé

La décision d'investir par les privés est complexe parce qu'elle se fonde sur des anticipations dans l'ultime but de réaliser des profits. Plusieurs facteurs socio-économiques sont pris en compte dans ces anticipations et déterminent ainsi l'investissement privé.

### I. Appréciation des liens à priori

Des facteurs susceptibles de moduler les décisions d'investissement privé sont le secteur public, la contrainte financière, les conditions extérieures et l'instabilité macro-économique.

#### 1.1 Poids du secteur public

La prise en compte de l'investissement public comme déterminant de l'investissement privé dans les Pays en Voie de Développement (PVD) est récente. Le secteur public joue un rôle fondamental dans l'activité d'investissement du secteur privé. Deux éléments concourent à justifier la prise en compte de l'investissement public comme un déterminant préalable de l'investissement privé dans les pays en développement que sont: l'incapacité à investir et la faiblesse de l'infrastructure.

#### L'incapacité à investir

L'argumentation justifiant l'intervention massive de l'Etat dans l'activité productive dans les années 70, reposait sur l'idée d'un déficit d'initiative privée, c'est-à-dire une absence de capacité à entreprendre ou à investir (Hirschman, 1958). Pour pallier ce manque, les pouvoirs publics étaient appelés à initier de grands projets d'investissement, quitte à associer progressivement les investisseurs privés locaux, en leur rétrocédant progressivement ses parts, ce qui accroît l'investissement privé dans les secteurs productifs.

#### La faiblesse de l'infrastructure de base

L'investissement public peut être complémentaire à l'investissement privé lorsqu'il est réalisé dans les infrastructures et l'approvisionnement des biens publics dans des pays qui en manquent cruellement (Rama, 1993). L'infrastructure est relative aux routes, à l'énergie, aux télécommunications, à l'eau, etc. Le problème est en général de savoir si la fourniture de l'infrastructure est capable de générer des externalités propres à provoquer un effet d'entraînement ou *crowding in*. La réponse est certainement évidente. En effet, les infrastructures de base constituent un préalable à l'investissement privé. Le manque d'infrastructures dans une économie comme celle du Bénin handicape l'investissement privé. Le programme routier, à titre d'exemple, n'a été important au Bénin qu'après 1980. Dans ces conditions, tout investissement dans un endroit éloigné des grands centres urbains (marché intérieur) ou/et du port (exportation), est impossible ou non rentable en raison des coûts exorbitants de transport imputables au mauvais état des routes. Le code des investissements donne même des avantages particuliers aux firmes qui s'installeraient en dehors des zones à forte concentration industrielle. Mais les investissements restent concentrés autour des principales villes.

Le second élément de l'infrastructure en question est constitué par le capital humain. Il s'agit plus précisément de l'investissement qui améliore la productivité du travail de l'homme parce qu'il est produit dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Des faiblesses sont notées dans les qualifications et parfois certaines n'existent pas. Ainsi, le capital humain doit être construit et adapté aux besoins du marché.

### **1.2 CONTRAINTE FINANCIERE**

Elle évoque la disponibilité des ressources et les bénéficiaires. Dans un pays comme le Bénin, l'un des problèmes au financement des investissements demeure la faiblesse de l'épargne nationale. Dans ces conditions, toute politique budgétaire de relance qui n'est pas financée par la monnaie, provoque une hausse des taux d'intérêt qui affecte la dépense privée, en particulier l'investissement des entreprises.

Le déficit budgétaire et surtout son mode de financement sont donc à la base de la notion d'effet d'éviction. Pour que les ressources disponibles sur place profitent aux entreprises, l'Etat devrait disposer des niveaux de déficit en pourcentage raisonnables. En 2007, l'Etat a investi plus que le privé. Les fonds levés sur le marché financier régional ont pénalisé l'investissement privé.

### **1.3 TERMES DE L'ECHANGE**

Les termes de l'échange agissent sur l'investissement, à travers le revenu et la rentabilité dans le secteur des biens d'exportation, qui s'étend sur les autres secteurs par le phénomène de multiplication dû à l'existence d'une corrélation intersectorielle positive des profits (Cardoso, 1993).

La détérioration des termes de l'échange fait baisser le revenu et agit négativement au moins de façon transitoire sur l'investissement privé. La baisse de la rentabilité dans le secteur des biens d'exportation peut entraîner une chute de l'investissement privé. Lorsque les profits sont positivement corrélés à travers les secteurs, alors la réduction de l'investissement est susceptible d'être généralisée. A l'opposé, une amélioration des termes de l'échange aura un effet tache d'huile sur l'ensemble de l'économie.

La détérioration des termes de l'échange affecte aussi le budget de l'Etat en réduisant la base taxable (l'assiette fiscale). Les finances publiques sont d'autant plus touchées que les principales matières premières exportées sont contrôlées par l'Etat à travers les entreprises publiques et parapubliques (coton au Bénin).

### **1.4 ENDETTEMENT**

Le taux d'endettement public constitue un déterminant de l'investissement privé. Oshikoya (1994), Boreinzten (1990) et Solimano (1992) déterminent un effet négatif du taux d'endettement public sur l'investissement privé. Le niveau de la dette peut conduire à la longue, à un besoin d'impôt (recettes fiscales) pour assurer le service de la dette, accroissant ainsi les frais d'exploitation pour les entreprises ; ce qui peut décourager l'investissement privé. De même un niveau élevé d'endettement et de service de la dette pourrait avoir un effet d'éviction limitant l'épargne intérieure pour l'investissement.

### **1.5 INSTABILITE MACRO-ECONOMIQUE**

Une variable également déterminante du comportement d'investissement privé s'avère être la condition de stabilité macro-économique. L'investissement privé doit faiblir dans un environnement économique instable. Les principales variables d'instabilité macro-économique identifiées sont notamment l'endettement extérieur, le taux d'intérêt, les variations du solde du compte courant, le taux d'inflation et le taux de change effectif réel.

Aussi les entrepreneurs hésiteront-ils à réaliser des projets dans un contexte d'incertitude de l'environnement politique, social et économique. Les facteurs d'incertitude sont l'imprévisibilité du comportement de l'Etat, l'instabilité des structures incitatives, le caractère insoutenable ou peu crédible des réformes de politiques macro-économiques. L'un ou l'autre de ces phénomènes a dû être observé dans les économies des Pays en Voie de Développement (PVD) souvent en termes de changements brusques de politiques économiques (1972 et 1990 cas du Bénin).

## **II. Apport de la théorie économique**

Dans les modèles théoriques usuels d'inspiration néoclassique, les déterminants de l'investissement sont la demande et le coût d'usage du capital, qui dépend lui-même du taux d'intérêt et des prix relatifs. On distingue traditionnellement quatre déterminants principaux de l'investissement : la demande anticipée par les entreprises ; le coût des facteurs de production ; les contraintes de financement et la rentabilité des projets d'investissement des entreprises.

### **2.1 Demande anticipée**

Il semble admis que la demande anticipée est le déterminant principal de l'investissement. Les entreprises se comportent par rapport aux anticipations qu'elles font sur la demande à venir, donc sur la demande de biens de consommation. Les choix qu'elles font ne correspondront peut être pas à la demande réelle. Elles pourront néanmoins faire des ajustements. En période de faible croissance ou de récession, les entreprises adoptent une stratégie d'investissement prudente, elles ne cherchent pas à augmenter leurs capacités de production, et parfois même ne renouvellent pas les équipements devenus obsolètes. Au contraire, en période de croissance soutenue, les entreprises sont incitées à investir pour augmenter leurs capacités de production, afin de profiter de la hausse de la demande.

Si l'on suppose que le capital physique nécessaire à la production est proportionnel au niveau de la production à réaliser, et que les entreprises veulent adapter rapidement leur niveau de capital, la croissance de l'investissement sera plus forte que celle de la demande. Ce phénomène est connu sous le nom d'accélérateur. La mesure de l'accélérateur se fait par le rapport entre le stock de capital et le niveau de production : la constante obtenue, appelée « coefficient de capital » mesure l'intensité du phénomène d'accélération. Plus elle est élevée, plus l'investissement doit être important pour atteindre le niveau de production souhaité.

### **2.2 Rôle du coût des facteurs de production**

Dans un cadre d'analyse microéconomique, la maximisation du profit par la firme fait dépendre le niveau de capital désiré du coût des facteurs travail et capital. Les entreprises ont le choix entre plusieurs combinaisons productives possibles, et choisissent celle qui minimise les coûts, et

maximise donc leurs profits. A court terme, lorsque le niveau de production est contraint par les débouchés, c'est le **coût relatif des facteurs de production** qui est pris en compte. Ainsi, si le coût du capital s'élève par rapport aux charges salariales, l'entreprise a intérêt à limiter les dépenses d'investissement, en substituant une plus grande quantité de travail au capital. Dans un cadre de plus long terme, où le programme de production n'est pas contraint par les débouchés, c'est le coût réel de chaque facteur qui intervient dans la décision d'investissement.

### ***2.3 Profitabilité***

L'effet de la profitabilité ne doit pas être confondu avec celui du profit. Ce dernier fait référence à une notion distincte, celle de la rentabilité de l'investissement comparée au coût du capital. La profitabilité, c'est l'écart entre le taux de rentabilité économique et le taux d'intérêt réel à long terme sur le marché financier. Selon le niveau de ces deux taux, il est plus avantageux de placer ses capitaux que d'investir si la profitabilité est négative ou nulle et inversement.

Lorsqu'une entreprise veut financer un projet par l'emprunt, ses dirigeants doivent s'assurer que le rendement attendu de l'investissement est supérieur au coût du capital, sans quoi, il n'est pas rentable d'investir. Dès lors que la profitabilité du capital est positive et suffisante, il devient non seulement intéressant d'investir, mais aussi de financer l'investissement par recours à l'emprunt, en raison de l'effet de levier. Le mécanisme de l'effet de levier est le suivant : lorsque la rentabilité du capital est supérieure au coût moyen de la dette, les dirigeants d'entreprise sont incités à recourir davantage à un financement par endettement, dans la mesure où ce mode de financement permet, mécaniquement, d'augmenter la rémunération des fonds propres.

### ***2.4 Les contraintes d'accès au financement***

Une entreprise dispose, en priorité, pour investir de ses ressources propres. Si celles-ci sont insuffisantes, l'entreprise doit emprunter. Elle peut aussi, si sa taille le lui permet, lever des capitaux propres. Les conditions de financement de l'investissement productif dépendent ainsi de caractéristiques propres à la situation financière de chaque entreprise. Les entreprises ont intérêt à s'endetter pour profiter de l'effet de levier, et de l'avantage fiscal lié à la dette (les intérêts sont déductibles de l'impôt sur les sociétés). Mais la croissance de l'endettement entraîne un risque de défaillance accru. L'entreprise doit arbitrer entre les avantages liés à l'endettement, et le coût du risque de défaillance. La capacité d'emprunt d'une entreprise dépend beaucoup des garanties qu'elle peut offrir, ainsi que des conditions du marché (niveau des taux d'intérêt). Le niveau des profits et le niveau de l'endettement de l'entreprise sont les deux indicateurs privilégiés pour évaluer les capacités de remboursement de l'emprunteur. Par ce biais, l'investissement est donc déterminé par le niveau des profits et de l'endettement.

## Annexe 4 : Le contenu des paramètres du Doing Business pour l'année 2008

### Création d'entreprise

Ce sujet examine les conditions de création d'entreprise. Le nombre d'étapes, la durée et les coûts requis d'une société à responsabilité limitée pour pouvoir légalement commencer son activité.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Procédures (nombres)	7	10,8	6,0
Durée (jours)	31	56,3	14,9
Coût (en % du revenu par habitant)	195,0	148,1	5,1
Capital min. versé (% du RNB par habitant)	354,2	188,8	32,5

### Octroi de licences

Ce sujet relève les procédures, durées et coûts nécessaires pour la construction d'un entrepôt, incluant l'obtention des licences et permis nécessaires, l'accomplissement des notifications et inspections requises et l'obtention des raccordements (eau, téléphone et électricité).

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Procédures (nombres)	15	18,1	14,0
Durée (jours)	332	262,5	153,3
Coût (% du revenu par hab.)	316,6	2 549,2	62,2

### Embauche des travailleurs

Les difficultés auxquelles les employeurs font face sont décrites ci-dessous.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Indice de difficulté d'embauche	39	41,7	25,2
Indice de rigidité des horaires	40	43,9	39,2
Indice de difficulté de licenciement	40	42,2	27,9
Indice de rigidité de l'emploi	40	42,6	30,8
Coût des avantages extra-salariaux (% du salaire)	29	12,3	20,7
Coût de licenciement (salaire hebdomadaire)	36	68,3	25,7

## Transfert de propriété

Ce sujet mesure la facilité qu'ont les entreprises à enregistrer leurs titres de propriété. Le nombre d'étape la durée et les coûts sont mentionnés.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Procédures (nombres)	3	7,0	4,9
Durée (jours)	118	104,6	28,0
Coût (% de la valeur de la propriété)	11,4	11,1	4,6

## Obtention de prêts

Les mesures sur la divulgation de l'information sur le crédit et des droits des débiteurs et créanciers sont présentés ci-dessous. L'indice des droits légaux s'étend de 0-10, avec 10 indiquant les lois les mieux conçues pour améliorer l'accès au crédit. L'indice sur la divulgation de l'information sur le crédit mesure la portée, l'accès et la qualité de ces indicateurs au niveau des registres publics ou des bureaux privés. Il s'étend de 0-6, avec 6 indiquant l'accès intégral à l'information sur le crédit.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Indice des droits légaux	4	4,0	6,4
Indice de divulgation d'information sur le crédit	1	1,3	4,8
Couverture par les registres publics (% adulte)	7,8	2,1	8,6
Couverture par les bureaux privés (% adultes)	0,0	4,5	59,3

## Protection des investisseurs

Les indices ci-dessous décrivent 3 dimensions de la protection des investisseurs : Transparence des transactions (Indice de divulgation), Conflit d'intérêt (Indice de responsabilité du directeur), habilité des actionnaires à poursuivre les administrateurs et directeurs pour faute professionnelle (Facilité pour les actionnaires d'engager une poursuite judiciaire). Les indices oscillent entre 0 et 10, avec 10 représentant une meilleure divulgation, une plus grande responsabilité des directeurs, et plus de pouvoir pour les actionnaires de challenger les transactions et une meilleure protection des investisseurs.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Indice de divulgation	6	4,7	6,4
Indice de la responsabilité du directeur	1	3,1	5,1
Indice du pouvoir des actionnaires	3	5,0	6,5
Indice de protection des investisseurs	3,3	4,3	6,0

## Paielements des impôts

Ce sujet dénombre les impôts qu'une entreprise de taille moyenne doit régler ou retenir chaque année, ainsi que les démarches administratives exigées pour le paiement des taxes.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Payement (nombre)	55	38,7	15,1
Durée (Heure)	270	321,2	183,3
Impôt sur les profits (% profits)	16,7	21,4	20,0
Impôt et charges sociales (% profit)	32,7	13,3	22,8
Autres Taxes (% profit)	23,9	33,3	3,4
Taux d'imposition totale (en pourcentage des bénéfices)	73,3	68,0	46,2

## Commerce transfrontalier

Les coûts et procédures nécessaires pour l'import et l'export d'un chargement standard sont détaillés ci-dessous.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Documents pour l'export (nombre)	7	8,1	4,5
Durée pour l'export (jours)	34	35,6	9,8
Coût à l'import (en \$ US par conteneur)	1 167	1 660,1	905,0
Documents pour l'import (nombre)	7	9,0	5,0
Durée pour l'import (jours)	41	43,7	10,4
Coût à l'export (en \$ US par conteneur)	1 202	1 985,9	986,1

## Exécution des contrats

Ce sujet évalue la complexité de l'exécution des contrats en suivant l'évolution d'un litige et en relevant la durée, le coût et le nombre d'étapes nécessaires entre le dépôt de la plainte et le règlement du créancier.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Procédures (nombres)	42	39,4	31,3
Durée (jours)	720	643,0	443,3
Coût (% du litige)	58,7	48,7	17,7

## Fermeture d'entreprise

Ce sujet mesure la durée et les coûts des procédures collectives et développe un indice illustrant les goulots d'étranglement qui existent dans ces procédures. Le taux de recouvrement illustre le nombre de centimes par dollar que le demandeur obtient de l'entreprise en difficulté.

Indicateur	Bénin	Région	OCDE
Durée (année)	4,0	3,4	1,3
Coût (% du revenu par hab.)	15	20,0	7,5
Taux de recouvrement (centimes par dollar)	22,6	17,1	74,1

## Annexe 5 : Détail des estimations économétriques

### PRESENTATION DES VARIABLES :

N°	VARIABLES	DEFINITIONS ET CARACTERISTIQUES	SOURCES
1)	BIZFREE	Politique commerciale	HERITAGEFOUNDATION
2)	TRFREE	Charges fiscales perçues par l'Etat	HERITAGEFOUNDATION
3)	INVFREE	Flux de capitaux et investissements étrangers	HERITAGEFOUNDATION
5)	PRORIG	Droits de propriété	HERITAGEFOUNDATION
6)	FREECORR	Lutte contre la corruption	HERITAGEFOUNDATION
7)	TCPIBT	Taux de Croissance du PIB par tête	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
8)	SECONDAIRE	Taux d'enseignement secondaire	RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE(RMDH)
9)	INVESPUBLIC	Montant de l'investissement public rapporté au PIB	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
10)	INVESPRIVE	Montant de l'investissement privé rapporté au PIB	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
11)	DEFICITGOV	Déficit Gouvernemental	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
12)	MONNAIE	Masse monétaire sur PIB	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
13)	INFLATION	Taux d'inflation	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
14)	DETTEEXTER	Dette extérieure sur PIB	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
15)	TOTGROWTH	Variation des termes de l'échange	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
16)	OUVERT	Ouverture Commerciale	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).
17)	IPH	Indice de pauvreté Humaine pour les pays en développement	Rapport Mondial sur le Développement dans le monde(RMDH)
18)	CREDITPRIVE	Crédit au secteur privé	WORLD DEVELOPMENT INDICATOR(WDI).

### **ESTIMATIONS(1) : Relation entre climat des affaires et investissement privé.**

Dans cette première série d'estimations, la procédure utilisée se présente comme suit :

- i) Dans un premier temps, l'impact des variables socio-économiques sur l'investissement privé est évalué (Tableau 1).
- ii) Puis dans un deuxième temps, nous avons inséré les variables du climat des affaires en plus des variables économiques et sociales (Voir Tableau(2)).

**Tableau 1 : Impact des variables socio-économiques sur l'investissement privé**

Variable dépendante : INVESPRIVE ; Erreurs standard robustes (HAC)				
VARIABLES	ESTIMATION EFFETS FIXES		ESTIMATION MCO EN POOLING	
	<i>Coefficient</i>	<i>Significativité</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Significativité</i>
CONST	7,40995		-0,57046	
TCPIBT(-1)	0,362884	*	0,363192	***
SECONDAIRE	0,152288		0,108256	
INVESPUBLIC	-0,665001	*	-0,23442	**
DEFICITGOV(-1)	-0,106167		-0,183669	*
MONNAIE(-1)	0,122877		0,382609	***
INFLATION(-1)	-0,0937435		-0,141117	*
DETTEEXTER(-1)	0,102932		0,0601452	
TOTGROWTH	0,0731263	*	0,101904	**
R2	0,851769		0,742760	
R2 ajusté	0,691186		0,621706	
TEST DE DIFFERENCE DE CONSTANCE ENTRE GROUPES (Pour l'estimation à Effets fixes)				
<u>Hypothèse nulle</u> : Les unités ont une ordonnée à l'origine commune ;				
Statistique de test: $F(5, 12) = 1,76497$ avec p. critique = $P(F(5, 12) > 1,76497) = 0,194669$				
TEST POUR LA NORMALITE DES RESIDUS (Pour Estimation MCO en Pooling)				
<u>Hypothèse nulle</u> : l'erreur est distribuée selon une loi normale ;				
Statistique de test: $\text{Chi-deux}(2) = 0,407972$ avec p. critique = $0,815474$				
TEST DE WHITE POUR L'HETEROSCEDASTICITE (Pour Estimation MCO en Pooling)				
<u>Hypothèse nulle</u> : homoscedasticité ;				
Statistique de test: $\text{LM} = 17,1661$ avec p. critique = $P(\text{Chi-Square}(16) > 17,1661) = 0,374931$				

- **Le Test de différence de constante entre groupes** obtenu lors de l'estimation à effets fixes rejette l'hypothèse nulle de la prise en compte des effets individuels dans les estimations. Ainsi l'estimation par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires en POOLING est plus indiquée
- L'estimation par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires en POOLING passe par les tests classiques de la normalité des résidus et de l'homoscedasticité.

**Tableau 2 : Impact des variables socio-économiques et du climat des affaires sur l'investissement privé**

Variable dépendante : INVESPRIVE ; Erreurs standard robustes (HAC)				
ESTIMATION EFFETS FIXES			ESTIMATION MCO EN POOLING	
VARIABLES	Coefficient	Significativité	Coefficient	Significativité
CONST	-49,1534	**	-15,7815	*
<b>VARIABLES ECONOMIQUES ET SOCIALES</b>				
SECONDAIRE	1,00874	***	0,276058	*
INVESPUBLIC	-0,113964		-0,261119	
DEFICITGOV(-1)	0,0515565		-0,513624	***
MONNAIE(-1)	0,405455	***	0,210599	*
INFLATION(-1)	0,0183965		-0,0643099	
DETTEEXTER(-1)	0,498253	***	0,0794557	
TOTGROWTH	0,0399757		0,0907376	***
<b>VARIABLES DU CLIMAT DES AFFAIRES</b>				
BIZFREE	0,101708	*	0,0732199	**
TRFREE	-0,092929	***	0,0118476	
INVFREE	0,217985	**	0,0348709	
PRORIG	0,242707	***	0,117486	**
FREECORR	0,0736133		0,118915	**
TEST DE DIFFERENCE DE CONSTANCE ENTRE GROUPEES (Pour l'estimation à Effets fixes)				
<u>Hypothèse nulle</u> : Les unités ont une ordonnée à l'origine commune ;				
Statistique de test: $F(5, 12) = 1,76497$ avec p. critique = $P(F(5, 12) > 1,76497) = 0,194669$				
TEST POUR LA NORMALITE DES RESIDUS (Pour Estimation MCO en Pooling)				
<u>Hypothèse nulle</u> : l'erreur est distribuée selon une loi normale ;				
Statistique de test: $\text{Chi-deux}(2) = 3,21971$ avec p. critique = $0,199916$				
TEST DE WHITE POUR L'HETEROSCEDASTICITE (Pour Estimation MCO en Pooling)				
<u>Hypothèse nulle</u> : homoscedasticité ;				
Statistique de test: $\text{LM} = 24,5139$ avec p. critique = $P(\text{Chi-Square}(22) > 24,5139) = 0,32088$				

### **ESTIMATIONS(2) : Relation entre la croissance économique et la réduction pauvreté**

La procédure d'estimation se présente comme suit :

- i) Dans un premier temps, l'impact des variables socio-économiques sur l'Indice de Pauvreté Humaine a été évalué (Tableau 3).
- ii) Puis dans un deuxième temps, nous avons inséré les variables du climat des affaires en plus des variables socio-économiques (Tableau 4).

**Tableau 3** : Impact des variables socio-économiques sur l'Indice de Pauvreté Humaine

VARIABLES	Variable dépendante : IPH ;		Erreurs standard robustes (HAC)	
	ESTIMATION EFFETS FIXES		ESTIMATION MCO EN POOLING	
	<i>Coefficient</i>	<i>Significativité</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Significativité</i>
CONST	0,229844	***	0,0207757	
TCPIBT_1	-0,00320555		-0,0038577	***
INVEPRIVE	0,00638001	*	0,00252599	
SECONDAIRE	0,000700427		-0,000755218	
TOTGROWTH	-0,000996945	*	-0,00100767	*
OUVERT	-0,219429	***	-0,0314453	*
IPH_1	0,633001	***	0,972796	***
TEST DE DIFFERENCE DE CONSTANCE ENTRE GROUPES (Pour l'estimation à Effets fixes)				
<u>Hypothèse nulle</u> : Les unités ont une ordonnée à l'origine commune ;				
Statistique de test: $F(5, 15) = 1,38207$ avec p. critique = $P(F(5, 15) > 1,38207) = 0,285954$				
TEST POUR LA NORMALITE DES RESIDUS (Pour Estimation MCO en Pooling)				
<u>Hypothèse nulle</u> : l'erreur est distribuée selon une loi normale ;				
Statistique de test: $\text{Chi-deux}(2) = 6,8898$ avec p. critique = $0,119079$				
TEST DE WHITE POUR L'HETEROSCEDASTICITE (Pour Estimation MCO en Pooling)				
<u>Hypothèse nulle</u> : homoscedasticité ;				
Statistique de test: $\text{LM} = 7,65842$ avec p. critique = $P(\text{Chi-Square}(12) > 7,65842) = 0,811222$				

**Tableau 4** : Impact des variables socio-économiques et du climat des affaires sur l'Indice de Pauvreté Humaine

	Variable dépendante : IPH ;		Erreurs standard robustes (HAC)	
	ESTIMATION EFFETS FIXES		ESTIMATION MCO EN POOLING	
VARIABLES	<i>Coefficient</i>	<i>Significativité</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Significativité</i>
CONST	0,113247		0,0650977	
VARIABLES ECONOMIQUES ET SOCIALES				
TCPIBT_1	-0,000775447		-0,00366729	*
INVEPRIVE	0,00649891	*	0,00355137	
SECONDAIRE	0,00564819	**	-0,00110827	
TOTGROWTH	-0,000582371	*	-0,00105149	**
OUVERT	-0,421228	***	-0,0283192	*
IPH_1	0,443113	**	0,926606	***
VARIABLES DU CLIMAT DES AFFAIRES				
BIZFREE	0,0010024		-0,000563938	
TRFREE	0,000206418		0,000482389	**
INVFREE	0,00244895	**	-0,000243363	
PRORIG	-0,000457967		5,38953e-05	
FREECORR	0,00173311		-0,000427078	
TEST DE DIFFERENCE DE CONSTANCE ENTRE GROUPES (Pour l'estimation à Effets fixes)				
<u>Hypothèse nulle</u> : Les unités ont une ordonnée à l'origine commune ;				
Statistique de test : $F(5, 10) = 2,98552$ avec p. critique = $P(F(5, 10) > 2,98552) = 0,3663719$				
TEST POUR LA NORMALITE DES RESIDUS (Pour Estimation MCO en Pooling)				
<u>Hypothèse nulle</u> : l'erreur est distribuée selon une loi normale ;				
Statistique de test : Chi-deux(2) = 10,8205 avec p. critique = 0,447046				
TEST DE WHITE POUR L'HETEROSCEDASTICITE (Pour Estimation MCO en Pooling)				
<u>Hypothèse nulle</u> : homoscedasticité ;				
Statistique de test: LM = 19,7526 avec p. critique = $P(\text{Chi-Square}(20) > 19,7526) = 0,473495$				